Digitized by Google

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 900 973
Sala Grande
Scansia 12 Palchetto H
N.° d'ord. A

Palet XII. 52 (9

ECONOMISTI CLASSICI

ITALIANI.

569578 SBN

SCRITTORI CLASSICI

ITALIANI

DI

ECONOMIA POLITICA.

PARTE MODERNA

TOMO VI.

MILANO

Nella Stamperia e Fonderia di G. G. DESTEFANIS

a S. Zeno, N°. 554.

MDCCCIII.

CONTINUATION
DES DIALOGUES
SUR LE COMMERCE
DES BLÉS

PAR L'ABBÉ

FERDINAND GALIANI
NAPOLITAIN.

SUITE
DU SEPTIÈME DIALOGUE
ENTRE
M. LE CHEVALIER DE ZANOBI,
M. LE MARQUIS DE ROQUEMAURE
ET
M. LE PRÉSIDENT DE *** P. DU P. DE B.

Le 12 Décembre.

LE MARQUIS.

Ah, ma foi! j'ai oublié où nous en sommes. Le président en aura peut-être tenu le compte mieux que moi.

LE PRÉSIDENT.

Ce que nous allons entendre sera la neuvième réflexion.

LE CHEVALIER.

Elle n'est pas la moins importante de toutes, et elle est la plus occulte. On n'y a fait

aucune attention. C'est la quantité de façons différentes et le nombre de mains considérable par lesquelles le blé doit passer, avant que d'être au point convenable pour la nourriture de l'homme. Vous entendrez cela plus promptement par la comparaison avec quelqu'autre denrée. Le vin, tel qu'il sort de la main du vigneron, est déjà en état d'être bu. Ainsi le vigneron de Bourgogne, lorsqu'il a fait sa vendange, et que le vin a passé par tous les états qu'il doit subir, toujours chez lui, toujours avec ses bras et ceux de ses gens de peine, est en état de le donner au consommateur. Vous lui écrivez en droiture: il est producteur, marchand, expéditionnaire, débitant en détail tout-à-la-fois. Tous les profits tombent dans ses mains; mains chères et précieuses à l'état, puisque ce sont celles d'un producteur de richesses. Si vous payez donc le vin plus cher, vous pouvez être sûr que vous bénéficiez la culture des vignes de tout autant que vous payez d'augmentation de prix. Si la mauvaise récolte fait renchérir le prix des vins, ce surplus de prix va soulager la perte du seul perdant qui est le vigneron. Mais le blé! Le blé,

tel qu'il sort des greniers du fermier, n'est pas bon à manger. Il faut qu'il passe dans les mains d'un marchand ou d'un roulier. De-là, il faut qu'il aille au moulin et s'expose aux risques et aux frais d'autres exportations. De-là au boulanger. De-là au débitant, qui enfin le donne au consommateur. Quelle foule de mains intermédiaires! Toutes doivent gagner, et toutes peuvent abuser et profiter d'une alarme de cherté. Si, lorsque le pain est cher, cette augmentation de prix allait toute au profit du cultivateur, on aurait du moins cette consolation que la cherté des denrées les aurait enrichis. Mais l'augmentation du prix des blés n'est jamais en proportion du prix du pain, parce que toutes ces inévitables mains intermédiaires en ont absordé une partie.

LE PRÉSIDENT.

Vous avez bien raison de regarder cette considération comme occulte. Ni les promoteurs du système de l'exportation, ni aucun autre, peut-être, ne s'y sont arrêtés. Les premiers ont toujours soutenu que le commerce libre des blés, en augmentant leur valeur,

tournerait tout au profit de l'agriculteur. Ils ont traité le peuple d'insensé de ce qu'il ne voulait pas convenir de cette vérité.

LE CHEVALIER.

Mais le peuple n'a pas besoin de raisonner; il lui suffit de sentir et d'éprouver. Voyons la gazette du commerce; trouve-t-on que dans aucun marché les blés ayent doublé de prix cette année?

LE PRÉSIDENT.

Non assurément. Il est augmenté d'un tiers tout au plus; sur cela on a supposé de grands abus, puisqu'on a vu doubler le prix du pain, sans que celui du blé eût augmenté du double. On fait à présent des recherches pour remonter à la source de ces abus.

LE CHEVALIER.

Le premier horloger du coin de la rue l'indiquera; il vous dira que, dans une machine d'une seule roue, la force du ressort répond absolument à celle du poids, et que, par conséquent, dans le commerce des vins, des huiles, etc. l'enrichissement du cultiva-

teur est proportionnel à ce que le consommateur a payé de plus: mais dans une machine à plusieurs roues, l'effet du poids n'est plus en proportion de l'activité du ressort; les retards, les frottemens augmentent encore la variété que la loi générale des résistances, en raison réciproque des vîtesses, doit produire.... Il vous dira, par conséquent, que lorsque le pain vaut quatre sous au lieu de deux, le cultivateur n'a profité de l'augmentation du prix de son blé que d'un tiers ou d'une moitié du prix ordinaire: le surplus est resté en chemin; et je ne saurais vous dire précisément où, parce que la recherche des causes des frottemens échappe à la mécanique la plus oculée. Mais je vous dis la raison pour laquelle, de toutes les classes des cultivateurs, celles des terres à blé sont toujours les plus misérables. N'allez pas la chercher dans la défense de l'exportation, ni dans d'autres rêves creux des spéculateurs enthousiastes et inexperts. Cherchez-là dans la nature de la chose. Toute production soit du sol ou de l'art, qui doit par sa nature ou qu'on force par législation à passer par plusieurs mains avant que de parvenir au

consommateur, doit laisser dans l'indigence le premier producteur. Si vous ne m'en croyez pas, parlez à tous les metteurs-en-œuvre, à tous les apprentifs et garçons artisans de Paris, et ils vous diront quel tort fait à leur aisance la loi des maîtrises; loi instituée exprès pour ajouter une main intermédiaire, inutile, onéreuse entre le producteur et le consommateur.

LE PRÉSIDENT.

Vous attribuez donc à cela la principale cause de la pauvreté des cultivateurs des terres à blé?

LE CHEVALIER.

Et j'en suis sûr. Trouvez moyen que le même fermier puisse être meunier et boulanger, et vendre au lieu de blé le pain aux portes de sa grange, et vous le verrez s'enrichir. Cela est si vrai que le peuple, grand calculateur par instinct, tâche tant qu'il peut d'éviter quelques-unes des mains intermédiaires; et que ne pouvant pas éviter la mouture, il s'est épargné au moins la boulangerie: il fait le pain chez lui, et il y trouve du profit.

LE PRÉSIDENT.

Il est bien singulier que les écrivains modernes ayent au contraire tant recommandé que personne ne fît du pain chez soi, et qu'il y eût dans les villages, même les plus petits, de grandes boulangeries.

LE CHEVALIER.

Laissons une bonne fois ces écrivains en paix. Je vous ai dit qu'ils voyent dans la race des boulangers et des meuniers une classe de héros cachés, heureux de l'avoir dénichée. Laissons-les avec ce peuple de héros. Le peuple, non héros, sait ce qu'il fait, et pourquoi; il sait combien on gagne de vîtesse et de force à diminuer d'une roue une machine. J'ajouterai encore que la culture du blé de Turquie a pris faveur dans les pays méridionaux, parce qu'on y épargne la mouture et la boulangerie. On se contente de le broyer et ensuite de le cuire dans l'eau et d'en faire la *polenta*: par cette épargne seule, à la vérité très-considérable, nous devons à cette plante Américaine la diminution des famines; et l'on observe constam-

ment que dans les pays où le blé de Turquie est fort en usage, l'agriculteur est considérablement plus riche qu'ailleurs. Dans la Lombardie, sous quatre gouvernemens différens, l'agriculteur est à son aise. En Sicile, en Sardaigne, dans la Pouille et dans la Campagne de Rome il est pauvre, et cette différence ne tire assurément pas son origine de la faute du gouvernement, échappatoire ordinaire des mauvais raisonneurs en fait de politique. Je conclus de tout ceci, que ceux qui ont cru que l'augmentation du prix du pain devait se supporter avec gaieté en vue du progrès de l'agriculture, se sont bien trompés, et que pour encourager la culture il faut s'y prendre de toute autre façon, et aller par un chemin bien différent de celui qu'ils ont pris. Avec leur pain cher, ils affameront le peuple, nuiront aux manufactures, feront enrichir des classes d'hommes non productrices, et le blé restera presque à son ancien prix, et le fermier dans son ancienne indigence.

LE MARQUIS.

Et comment fallait-il s'y prendre pour encourager et faire fleurir l'agriculture?

LE CHEVALIER.

Oh! vous voulez savoir trop de choses à-la-fois. Poursuivons....

LE MARQUIS.

Vous voulez continuer, et moi je vous arrête. J'ai sur le cœur ce pari que vous m'avez injustement gagné, et je vous demande ma revanche. Je veux parier.

LE CHEVALIER.

Sur quoi?

LE MARQUIS.

Ecoutez bien... Je parie pour cette fois tout de bon, que vous êtes contre l'exportation; que vous convenez avec moi qu'il faut rétracter l'édit et revenir à notre ancien état, comme je vous l'avais dit, lorsque vous m'avez attrapé avec une comparaison plaisante, mais qui n'avait rien de commun avec notre discours.

LE CHEVALIER

Pariez-vous gros?

LE MARQUIS.

Tout ce qu'il vous plaira. Un seul scrupule m'arrête ; c'est que je parie à coup sûr: je le lis dans vos yeux.

LE CHEVALIER.

Et monsieur le président parie-t-il aussi ?

LE PRÉSIDENT.

J'en serais bien tenté.

LE CHEVALIER.

Sur quel fondement ?

LE PRÉSIDENT.

Le voici. Vous nous avez prouvé qu'il ne fallait laisser exporter de la France d'autre blé que le vrai superflu d'années communes : vous nous avez prouvé ensuite qu'il était fort douteux que ce superflu existât ; que personne ne l'avait su, ni n'avait pu le savoir jusqu'à présent ; et vous avez fini par conclure qu'il serait à désirer qu'il n'y en eût point, puisque l'objet de tout bon gouvernement doit être l'augmentation d'une population qui consommât

sommât toute la récolte des denrées, et non pas l'augmentation de leur sortie pour l'étranger. Après avoir fixé l'objet, vous nous avez laissé dans l'incertitude sur le choix des moyens; mais vous nous avez fait considérer, primo, que la pesanteur et le volume du blé augmentant les frais des transports, en diminue le profit dans le commerce. Secundo, que sa difficulté à se conserver dans les transports augmente encore plus les pertes et les risques. Tertio, que le même embarras subsiste à le garder dans les magasins; ce qui oblige souvent le commerçant ou à souffrir des déchets, ou à vendre précipitamment et à manquer les opportunités du haut prix. Quarto, qu'il rencontre presque toujours la saison la plus contraire, pendant laquelle forcément on doit le commercer, sans pouvoir attendre la bonne. Quinto, qu'il n'est ni le trésor, ni la richesse d'aucun pays en particulier; que venant par-tout, pouvant manquer par-tout, son commerce toujours vague, incertain, casuel, momentané, ne se fixe pas dans les canaux réguliers d'une recherche et d'un débit continu et constant, ensorte que ce commerce différent du calme

des autres, a plus l'air d'un pillage que d'un honnête trafic. Sexto, qu'abandonné par la plupart des négocians, soit faute de moyens ou de courage, il est réduit de soi-même à un monopole, si on le veut faire en gros avec l'étranger; qu'au contraire, lorsqu'il est fait en petit dans l'intérieur, il fourmille d'astuces, de fraudes, de petites friponneries. Son détail minutieux absorbant le gain honnête, oblige à l'illicite. Septimo, que les achats des blés dans l'état actuel sont impraticables; et qu'en général il est presque impossible de les exécuter sans exciter des plaintes et troubler des provinces entières, n'y ayant pas de moyens humains pour concilier ce secret des commissions extraordinaires qu'il faut garder avec les vendeurs, et la nécessité de ne pas laisser manquer ou renchérir la fourniture ordinaire d'un marché qu'on vient surprendre, pour ainsi dire, à la dépourvue. Octavo, que si l'achat est pénible, le débit intérieur est encore plus incommode, long, détaillé à l'infini, et sujet extrêmement aux pertes et aux déchets... Que tant de mains intermédiaires nuisent à la véritable utilité du commerce, qui ne doit

viser qu'à enrichir et à encourager la classe productrice... Que la quantité des hazards croissant en proportion de toutes les mains différentes par lesquelles ce commerce doit passer, parvient à faire monter le prix un tiers au moins en sus des frais ordinaires. Enfin, que la multiplicité des façons qu'exige le blé pour se convertir en pain empêchant le cultivateur de vendre au consommateur en droite ligne et de la main à la main, ne lui laisse tirer qu'un faible avantage de la cherté: ensorte que, pour dernière conclusion, il faut dire, que si le pain est le premier objet en ligne des besoins de l'homme, il est le dernier en ligne de profit dans le commerce. S'il est le plus cher à l'administration, il est le plus ingrat, le plus souvent perfide et ruineux aux commerçans, celui dont il ne faut jamais manquer, et celui sur lequel chaque état doit compter le moins de pouvoir s'enrichir en le vendant à ses voisins. L'état actuel de toutes les nations purement agricoles que vous nous avez peint en est une preuve frappante. D'après une chaîne aussi suivie de réflexions que vous venez de nous faire et dont la plupart, je l'avoue

franchement, ont été neuves pour moi, quelle autre conséquence pourriez-vous tirer, que celle qu'il faut abandonner tout-à-fait le système de l'exportation adopté par les économistes ?

LE CHEVALIER.

Mais pariez-vous?

LE PRÉSIDENT.

Je ne suis pas assez courageux pour cela.

LE CHEVALIER.

Et vous faites bien ; car vous auriez perdu. Marquis, je suis fâché de vous le dire; mais, au vrai, pour mon dernier mot, je suis pour la liberté de l'exportation.

LE MARQUIS.

Contre, vous voulez dire ?

LE CHEVALIER.

Je suis pour et non contre.

LE MARQUIS.

Vous badinez à votre ordinaire. Cela n'est pas possible.

LE CHEVALIER.

Cela est pourtant comme je vous le dis.

LE MARQUIS.

Mais par quelles raisons ?

LE CHEVALIER.

Avant que de vous les dire, je veux vous conter une petite histoire.

LE MARQUIS.

Vous en avez quelquefois de bonnes..... voyons celle-ci.

LE CHEVALIER.

Il y avait, il y a quelques années à Rome, un jeune abbé que j'ai beaucoup connu; il était d'une famille assez riche, et sa mère voulait absolument en faire un prélat. On lui acheta donc une prélature, et aussi-tôt qu'il en eût pris l'habit, on lui fit donner une charge de magistrature dans un des tribunaux de Rome qu'on appelle le *Buon governo*. C'est à-peu-près comme le Châtelet de Paris. Le jour qu'il allait prendre possession de sa char-

ge, le hazard fit qu'on devait juger une cause devenue célèbre par des circonstances assez extraordinaires. (Il s'agissait de la validité d'un testament.) Toute la ville en parlait; on attendait avec impatience le jugement de ce tribunal: il n'est composé que de douze prélats. Dans les affaires graves chaque juge met son avis par écrit et le lit.... et c'est assez l'usage à Rome de laisser transpirer l'avis de chacun des juges: on n'en fait pas un mystère comme dans d'autres pays. Or il faut savoir que mon homme était bête.

LE MARQUIS.

Qui, ce jeune prélat?

LE CHEVALIER.

Oui: ce jeune prélat, quoique déjà prélat, était encore une bête, et par conséquent il ne voulait pas le paraître. Il sentit bien qu'à son premier début il fallait briller, que tout le monde parlerait de son *voto*, et qu'il fallait se faire une réputation de perspicacité et de savoir dans cette heureuse circonstance. Ainsi sans trop hésiter, car il n'allait pas par quatre chemins, il se fit faire un avis par un célèbre

avocat, en lui recommandant très-fort qu'on lui donnât du bon, à quelque prix que ce fût. Il le demandait bien garni de citations, de passages latins et des meilleurs. L'avocat honnête homme fit de son mieux. Justinien, Gratien, la Glose, Accurse et Cujas, tout y fut mis à contribution; et il faut convenir que l'avis qu'il lui donna par écrit était magnifique. On y démontrait clair comme le jour qu'il fallait casser le testament. L'avocat apporte le matin même du jour fatal du jugement cet écrit à *Monsignore*, qui le reçoit avec transport, remercie, récompense, parcourt deux ou trois fois son avis pour pouvoir le lire couramment, le déclame un peu dans sa chambre, le plie, l'empoche, fait atteler sa voiture, et s'en va au palais la tête haute. Il sentait qu'il avait en sa possession de quoi prétendre à l'immortalité. Mais on ne s'avise jamais de tout, et l'on ne peut fuir sa destinée. Son malheur voulut que ce jour, il n'était pas le premier à opiner. Deux prélats opinaient avant lui, et tous les deux (voyez quel désastre!) opinèrent pour la validité du testament. A ce coup inattendu mon homme fut au désespoir. Il lui vint dans la tête,

que tous les autres juges opineraient pour la validité, et qu'il resterait seul de son avis. Quelle honte! quelle dérision! Dans toute la ville il sera dit qu'il est resté seul. Cette idée le faisait rougir, pâlir, trembler. Il pestait, il jurait en lui-même. Maudit avocat! perfide avocat! il m'a trompé, friponné... je l'ai pourtant bien payé. Le coquin! Il me fait rester seul. Il sentit alors l'inconvénient qu'il y avait à n'avoir qu'un avis. Il se disait, ah, que j'ai été étourdi! Que m'en aurait-il coûté de commander à-la-fois les deux avis contraires pour m'en servir dans l'occurrence? Un peu d'argent de plus... eh, qu'importe? Lorsqu'il s'agit de se faire honneur, il faut savoir le répandre sans épargne. Mais tous ses regrets inutiles retombaient sur son cœur affligé: il n'était plus temps de rien; il fallait se résoudre; l'heure fatale de sa lecture approchait. Cependant, que faire? Quel parti prendre? Que devenir? Il pouvait bien dire en deux mots qu'il était de l'avis des prélats qui l'avaient précédé; mais son avis, ce bel avis, cet avis si cher, que serait-il devenu? Tout le monde aurait dit qu'il n'avait pas étudié la cause, qu'il n'avait point

d'avis.... et tout le monde en aurait menti, puisqu'il l'avait dans sa poche. Enfin le désespoir lui donne du courage, et il prend bravement son parti; il tire son papier, il le lit à haute et intelligible voix, avec grâce, avec dignité, et sans y rien changer. Seulement lorsqu'il arrive aux mots solennels de la conclusion, au lieu de dire, j'opine pour la cassation, il dit j'opine pour la validité du testament. Le cardinal, président du tribunal, qui ne se doutait de rien, croit que c'est une équivoque et reprend à l'instant: *Monsignore*, vous vous trompez, vous voulez dire pour la cassation. Pardonnez-moi, votre Excellence, réplique modestement mon prélat, je suis pour la validité. Mais comment donc? répond le cardinal, vous venez de prouver le contraire. Cela ne fait rien, Éminence, je suis pour la validité. Je suis du même avis que ces messieurs qui ont opiné, répète absolument mon homme. Tout le monde se regarde, on s'étonne, on n'ose presque pas en croire ses oreilles. Tous l'interrogent tour-à-tour. Pourquoi? comment? par quelle raison? Il répond persévéramment à tous qu'il est pour la validité. Enfin à quelques mots à

peine articulés qu'il laissait échapper entre ses dents, sur ce qu'il ne voulait pas rester seul de son avis, ni qu'on dit cela dans toute la ville ; son voisin qui les entendit devina l'énigme, et découvrit l'incroyable persuasion qu'il avait fourré dans sa tête, qu'en opinions comme en habits, il fallait être mis comme tout le monde.

LE MARQUIS.

Ah, chevalier, je vous y prends. Vous savez que vous étiez véhémentement soupçonné de composer vous-même vos histoires sur-le-champ ; pour cette fois j'en suis convaincu. Votre histoire est venue trop à propos. En vérité, aussi-tôt que vous avez prononcé les mots : *je suis pour l'exportation*, j'ai dit en moi-même : qu'est-ce que cela ? Sûrement le chevalier voit qu'il serait le seul homme d'esprit, le seul homme de bonne compagnie qui fût à présent contre l'exportation ; il est tout honteux de rester seul ; il prend le parti de suivre le torrent, de crainte d'être anathématisé.

LE CHEVALIER.

Vous ne me croyez donc pas plus d'esprit

que n'en avait ce prélat? Eh bien, je vous assure que l'histoire est vraie, et que je l'ai contée exprès pour prévenir vos soupçons. Je n'aurais jamais peur de rester seul de mon avis contre la nature entière. Si, après m'être défié long-tems de ma raison, j'avais la conviction de ma pensée, je ne craindrais pas non plus de la dire, même au risque d'être assourdi par les cris qui s'élèveraient contre moi. Mais la raison qui me fait être en faveur de la liberté de l'exportation n'est pas sûrement l'avantage du coup-d'œil qui résulte de l'uniformité, ni le plaisir d'être compté parmi les gens d'esprit admis dans la bonne compagnie par le seul titre d'exportiste : j'ai d'autres raisons qui m'y engagent.

LE PRÉSIDENT, *au Chevalier.*

Si monsieur le marquis a voulu un moment s'égayer et plaisanter, ne doutez pas qu'il n'ait vu tout aussi bien que moi, que si vous nous avez fait sur la nature des blés une quantité de réflexions que personne n'avait encore daigné méditer ni approfondir, il n'est pas impossible que vous soyez favorable à l'exportation par d'autres raisons, qui auront

été ou négligées ou trop légèrement indiquées par ceux même qui l'ont défendue : de sorte que je ne serais pas étonné de vous voir combattre l'exportation par les raisons qu'on avait employées pour la recommander, et la défendre ensuite par les contraires. Ce serait un phénomène bien singulier; mais je m'y attends.

LE MARQUIS, *au Président.*

Monsieur le président a la bonté de me prêter des intentions que je n'ai point. Je dis et je soutiens persévéramment que le chevalier ne s'est déclaré en faveur de l'exportation, que pour être comme tout le monde, ou pour nous faire enrager. Laissons-le dire, et vous verrez si j'ai raison. Voyons pourquoi vous vous décidez en faveur de l'exportation?

LE CHEVALIER.

Primo: parce que si la quantité du produit des blés en France est incertaine, il peut y exister un vrai superflu, qu'il est nécessaire ou d'exporter ou de laisser pourrir. Secundo: parce que si le véritable objet du gouvernement est la population, et qu'elle se trouve

en France au-dessous du possible, ce vide ne se remplacera que dans plusieurs générations. En attendant cette heureuse époque, il faut prendre le parti le plus convenable au moment. La législation doit toujours regarder l'état actuel, jamais le futur, puisqu'on est toujours à temps de varier la loi, quand le changement arrive. Tertio : parce que si la véritable richesse d'un état doit être attendue du progrès des manufactures, il y a moyen de concilier une exportation modérée et réglée, avec le bas prix de la main-d'œuvre. Quarto : parce que si le blé, par son poids, sa délicatesse, sa corruptibilité, son trafic en hiver, se refuse et répugne, pour ainsi dire, au commerce, il est pourtant sûr qu'un commerce de blé existe, qu'il fait le principal objet de presque tous les pays pauvres et agricoles, et que, quant à la France, il pourrait être un article de profit qu'il ne convient pas de négliger, quoiqu'on n'en doive pas attendre tout le bien qu'on en a vanté. Quinto : parce que si le commerce en gros avec l'étranger tombe de soi-même en monopole, et si le commerce intérieur en petit échappe à la spéculation des honnêtes commerçans, si les

achats sont difficiles et criards, si le débit est long, pénible, plein de hazards et de déchets, il est vrai aussi que l'art corrige la nature presqu'en tout, et qu'avec le temps et les soins, il parvient quelquefois à la vaincre et à la dompter tout-à-fait. Sexto: parce que si le profit du commerce et de la valeur du blé reste presqu'en entier absorbé par des mains moins chères au gouvernement que celles de l'agriculteur, il est pourtant plus convenable que ces profits aillent dans des mains intermédiaires, que de n'aller à personne, si on laisse pourrir le blé dans les greniers. Septimo: enfin, parce que la propriété et la liberté sont des droits sacrés à l'homme: ils sont les premiers des droits; ils sont en nous; ils constituent notre essence politique comme le corps et l'âme constituent notre physique: excepté les liens qui nous attachent à la société, rien ne doit les troubler. L'intérêt et le dommage d'un tiers appartiennent à la justice; l'intérêt et le dommage général appartiennent à la politique. Mais lorsque ces deux grandes, puissantes et exigeantes divinités sont appaisées, et que rien ne les blesse plus, rien ne les regarde, l'homme alors entre dans

ses droits; il redevient propriétaire et libre; et je ne connais plus d'autre puissance légitime sur la terre qui puisse l'en dépouiller. Ni le caprice d'un despote d'un côté, ni les spéculations d'un métaphysicien de l'autre, ni les cris insensés de la multitude, ni les allarmes mal fondées d'un gouvernement injuste par faiblesse et arbitraire par timidité, n'ont des droits légitimes ni d'excuses valables pour se mêler de nos affaires.

LE MARQUIS.

Vous voyez si j'avais raison... le chevalier est d'accord avec tout le monde. J'entends tout le monde bel-esprit. Il dit la même chose que ces Messieurs; il parle comme eux; il en est venu enfin aux grands mots, propriété et liberté; c'est la base fondamentale; c'est-là qu'on doit en venir à la fin.

LE PRÉSIDENT.

Pardonnez-moi, monsieur le marquis; le chevalier est bien loin d'être d'accord avec les auteurs que vous avez lus. Voyez-vous les exceptions qu'il a ajoutées aux droits de propriété et de liberté? L'intérêt d'un tiers et

l'intérêt général. Ces exceptions ne sont pas si petites qu'elles vous le paraissent; elles peuvent le mener fort loin. Quant aux raisons qui lui font adopter l'exportation, je ne le trouve non plus d'accord avec personne. Il annonce que l'exportation ne produira pas ces effets merveilleux qu'on en attendait, mais de bien moindres. Il soutient que le profit en ira dans d'autres mains que dans celles de l'agriculteur; et enfin il veut que l'art s'occupe à corriger tout ce que la nature oppose au commerce des blés, et tout le mal que recevraient les manufactures d'une liberté d'exportation illimitée et non réfléchie. Rien de tout cela n'a été dit, que je sache. On a persévéramment cru qu'on n'avait qu'à faire un édit pour que le commerce, l'exportation, la circulation allassent d'eux-mêmes, sans embarras, sans mauvaises suites; on a même cru qu'il ne fallait aucun art, aucune règle, aucune précaution, et on a constamment soutenu que l'agriculture devait faire le fond de la richesse nationale, et que l'exportation devait faire la base de l'agriculture.

LE MARQUIS.

J'ai donc tort; je me soumets. Mais à propos,

pos, chevalier, que devint le procès de notre prélat ?

LE CHEVALIER.

Son malheur fut complet. Tous ceux qui opinèrent après lui furent de l'avis de son avis, et ne furent pas de son avis. Le testament fut cassé.

LE MARQUIS.

Ah! j'en suis bien aise pour l'honneur de l'avocat. A présent si je voulais être méchant, je ferais, d'après votre histoire, une prophétie qui vous regarderait, mais je n'en ferai rien. Je veux être bon homme et me taire. Je veux vous croire sincèrement persuadé de l'utilité d'une liberté d'exportation telle quelle. Vous conviendrez cependant que vous ne pouvez être grandement engoué de cette exportation, puisque vous ne préférez pas le commerce des denrées à celui des manufactures, et que même dans le commerce des blés vous soutenez que la plus grande partie des profits n'ira pas dans les mains de l'agriculteur.

LE CHEVALIER.

Je vous l'ai déjà dit, votre impatience est

la cause de tous les désastres qui m'arrivent : vous ne me laissez jamais le temps de finir, et vous vous jetez à l'instant dans des soupçons sans fondement. Si, lorsque nous étions à la neuvième réflexion sur la nature du commerce des blés, vous m'eussiez permis de continuer, je vous en aurais présenté deux autres.

LE MARQUIS.

Quoi, il y en avait davantage ? Mais, mon Dieu! cela n'aurait donc jamais fini.

LE CHEVALIER.

Sans doute : il y en avait deux tellement importantes, qu'elles seules auraient suffi pour vous faire chérir l'exportation. Je vous ai dit que soit qu'on regarde le commerce des blés par mer ou par terre, il fallait s'attendre à voir que la plus grande partie du profit qu'il donne n'irait pas dans les mains de l'agriculteur, mais s'arrêterait dans les mains intermédiaires de ceux qui le trafiquent. Mais s'il est vrai en général que la classe d'hommes la plus chère à l'état est la classe productrice, cette règle qu'on a prise pour générale n'est pas sans exception. On a trop peu réfléchi

sur ces exceptions, et voilà comment il arrive que je me rencontre dans le même résultat avec les prôneurs de l'exportation. Ils ont fait deux erreurs de calcul, et non pas une. S'ils n'en avaient commis qu'une seule, nous ne serions pas d'accord; mais les deux se combattant ensemble et s'entre-détruisant, le résultat est resté le même. Ils ont dit que l'exportation enrichirait les fermiers, et que par conséquent il fallait l'établir; première erreur. En prouvant le contraire, j'aurais pu tirer la conséquence contraire. Mais ils ont dit ensuite que, toujours et sans exception, la classe productrice était celle qui méritait les soins principaux de l'administration; seconde erreur. Je vous ferais en deux mots convenir que, quoiqu'en général leur maxime soit vraie, il y a des classes non productives qui, par des circonstances, peuvent devenir également chères et utiles, et même qu'il y a des cas où les motifs soit d'une politique intérieure ou d'une politique extérieure les rendent plus importantes à ménager. C'est à leur égard que j'applaudis à l'encouragement de l'exportation.

LE MARQUIS.

Mais si votre résultat est le même que celui des écrivains, il importe peu par quel chemin vous vous soyez rencontrés; l'un par l'allée royale, l'autre par un chemin raboteux; pourvu qu'on se trouve, qu'importe par où l'on ait passé? Je conviens que vous aurez la gloire d'avoir mieux vu les choses, d'avoir plus finement raisonné; cela sera bon pour vous: mais pour le bien de la chose, cela revient au même.

LE CHEVALIER.

Pardonnez-moi; ce n'est point ma gloire, ce n'est point un jeu, un effort d'esprit qui m'occupe. Je vous l'ai dit, et je ne cesserai jamais de le répéter: une vérité, hors de sa place qu'on rencontre par hasard n'est bonne à rien; elle est au contraire aussi nuisible que l'erreur. Mon discours va vous en donner une preuve. Commençons par le commerce par mer. Cette excessive lourdeur, ce grand espace qu'occupe le blé dont je vous ai parlé au commencement de mon discours, quel effet produira-t-il? Il fera absorber par les nolis la plus grande

partie du profit. Mais ces nolis à qui vont-ils? A la classe des matelots. Pour transporter quinze cents mille francs en pierreries, étoffes, porcelaines des Indes, il vous suffit d'un seul vaisseau: mais pour transporter la même valeur en blé, vous n'avez pas assez de quarante bons bâtimens. Donc si vous voulez avoir une marine bonne, nombreuse, florissante, qui aille beaucoup, qui gagne et s'occupe, le blé vaut infiniment mieux que toute autre marchandise. La *marinerie* n'est pas une classe productive des richesses, je l'avoue; mais vous êtes trop bon Français, trop bon patriote, pour m'obliger à employer un torrent de paroles à vous faire ressouvenir en quelles circonstances on est, combien il est important de l'encourager, jusqu'à quel point les vues d'une politique extérieure le recommandent, pourquoi il faut s'en occuper.

LE MARQUIS.

Vouz m'avez fermé la bouche en deux mots! Vous avez raison.

LE PRÉSIDENT.

J'éprouve un effet contraire. Je ne puis

m'empêcher de vous interrompre et de vous rendre justice sur ce que vous avez dit précédemment de la différence qu'il y a, entre trouver une vérité en suivant toujours les principes exacts d'une bonne logique, et la rencontrer par le bonheur du hasard. Vous êtes favorable à l'exportation, bien d'autres le sont; mais vous venez de nous faire apercevoir que la loi de fixer le commerce et le transport maritime des blés exclusivement aux bâtimens nationaux est essentielle au bien de la chose. Que dis-je, essentielle? Elle est toute selon vous, et le seul vrai bien que l'on doive attendre de l'exportation. Or personne ne s'en était douté. Il est vrai qu'elle se trouve dans l'édit; mais il faut avouer qu'on la doit toute entière à la sagesse du gouvernement, et nullement aux lumières des écrivains. Jamais ils ne l'ont ni proposée, ni insinuée, ni ils n'ont parlé pour elle. On la regarde même à cette heure comme une œuvre de surérogation qu'on s'est proposé d'ajouter à la liberté. Personne n'en sent l'importance essentielle; on se contente d'en remercier le gouvernement comme d'un bienfait de plus.

LE MARQUIS.

Qu'appelez-vous remercier? On le boude, on lui fait la moue, on est fâché. J'ai vu, entendu une infinité d'exportistes qui, lorsque cette restriction des seuls bâtimens nationaux parut, murmuraient tout bas, secouaient la tête, et répétaient toujours la liberté n'est pas entière. Il faudra voir: peut-être avec le temps nos écrits, nos lumières, nos lanternes répareront tout cela. La liberté sera immense, illimitée, délicieuse. S'ils ne criaient pas tout haut, c'était par un effet de la joie de tout ce qu'ils avaient obtenu; ils disaient qu'il fallait céder un moment, accorder quelque chose aux anciens préjugés; mais qu'on en reviendrait à la fin, et que lorsque tous les bâtimens de toutes les nations viendraient charger nos blés, alors nous serions au comble du bonheur.

LE PRÉSIDENT.

Est-il possible qu'ils aient été jusque-là?

LE CHEVALIER.

Oui, monsieur le président, n'en doutez pas; j'en suis témoin aussi. Non-seulement je

n'en ai rencontré aucun qui rendît la justice dûe à la sagesse de cet essentiel réglement; mais j'ai vu qu'ils hésitaient; ils gobemouchaient encore par des ah, ah... Mais oui... Il faut voir.., Peut-être enfin... Tant les principes de la matière qu'ils avaient si savamment traitée leur étaient inconnus; je levais les mains au ciel et je disais: *Pater! Ignosce illis, quia nesciunt quid dicunt.* (Dieu leur pardonnera, car ils ne savent ce qu'ils disent.) Au reste écrivez en lettres capitales sur la porte du commerce des blés: « Le profit est à celui qui le transporte. » Tout est absorbé par les risques et les peines de l'achat, du transport, du débit dans ce commerce, et voyez combien cette vérité est grande, importante et sûre. La Pologne, la Turquie, la Barbarie, la Sicile ont de tout temps vendu des blés à l'étranger; mais parce qu'ils en ont laissé faire le transport aux bâtimens des autres nations, jamais ils n'ont pu former une marine: le pays est resté pauvre, misérable, et ce qui est plus remarquable, mais qui ne m'étonne point, toujours le blé y est resté à un très-bas prix, le pays sans argent, sans circulation, le cultivateur dans l'indigence. Et puisque nous

y sommes, je vous dirai enfin la véritable raison des avantages que l'Angleterre a retirés de l'exportation libre et même récompensée. L'Angleterre est le seul pays qui, jusqu'à l'époque de l'édit de 64, ait permis le commerce des blés, avec la restriction des seuls bâtimens nationaux; car je regarde comme restriction, que le bénéfice n'ait été accordé qu'aux seuls bâtimens anglais. L'effet n'a pas été l'encouragement direct et immédiat de la culture comme les ignorans le croient, mais l'encouragement de la marine. Cette marine devenue florissante a donné le branle et le mouvement à tout. Les manufactures ont prospéré; de-là l'agriculture s'est étendue et améliorée. L'agriculture étant la base de tout, reçoit toutes les impressions; ainsi il ne faut pas s'inquiéter pour elle. Augmentez, enrichissez, faites prospérer toutes les autres choses.... et soyez tranquilles. Lorsque l'agriculteur trouvera beaucoup de consommateurs, et des consommateurs riches, il est impossible qu'il ne vende bien ses denrées. Voulez-vous voir encore clairement la vérité de cela, voyez la Hollande, la république de Gênes et d'autres villes commerçantes: elles n'ont point de blé

de leur produit, mais parce qu'elles en font le transport de nation à nation, elles ont une belle marine, un peuple heureux, riche, et même toute la culture dont leur sol est susceptible, poussée au dernier point de l'art et de l'industrie. De sorte qu'il est très-vrai que le commerce du blé de Morée ou de Sicile fait fleurir sur les montagnes de la rivière de Gênes les oliviers, les orangers, les mûriers. Le commerce des blés de Pologne fait fleurir les tulipes en Hollande; pendant que ce même blé ne fait rien fleurir ni sur les bords de la Wistule, ni sur les plaines de Sparte et d'Agrigente. Après ce que je viens de vous dire sur l'Angleterre, j'espère que vous me tiendrez quitte du discours que je vous en avais promis.

LE MARQUIS.

Je ne dis plus mot: et si vous aviez parlé plutôt, mon importunité aurait cessé à l'instant. Pourquoi ne nous avez-vous pas dit cette raison auparavant?

LE CHEVALIER.

Ah! vous êtes injuste.... Trouvez-vous que

j'eusse pu la dire plutôt? Vous avais-je conduit par la suite du raisonnement au point qu'il fallait, pour la dire et pour vous en convaincre plutôt? N'aurais-je pas embrouillé vos idées et gâté tout?

LE PRÉSIDENT.

Vous avez bien raison.

LE CHEVALIER.

A présent qu'il en est tems, je veux que vous fassiez attention que lorsque la liberté de l'exportation a été établie en Angleterre, l'Angleterre avait une marine bien inférieure à l'actuelle. La marine est le tout pour cette nation d'insulaires. Il fallait tout sacrifier, tout subordonner à cet objet capital. Le blé, comme je viens de vous le dire, est par son volume ce qui occupe le plus de bâtimens, et en outre l'Angleterre n'a point d'autre produit du sol à exporter, ni vins, ni huiles, ni fruits d'aucune espèce. Ainsi défendre la sortie des blés et anéantir sa marine, était alors la même chose pour elle. Son état actuel est bien différent. Cette marine est faite, elle est immense; elle enveloppe la terre et couvre la

mer de ses vaisseaux. Il y aura moins de risque et de mal à présent à changer en partie leur système des blés; et s'ils s'avisent de retrancher le prix d'encouragement, ils ne seront pas ruinés pour cela : je crois, au contraire, qu'ils y gagneront.

LE MARQUIS.

C'est leur affaire. Moi je ne me mêle pas des Anglais. Si je vous les ai cités, c'est parce que je les trouvais prônés, vantés à tout bout de champ par les écrivains que j'avais lus. Au reste je vous les abandonne, et de très-bon cœur; car au fond je ne m'en soucie pas beaucoup. Ce sont de braves gens, fermes, courageux : je les estime, je ne dis pas le contraire; mais ils sont trop tristes pour moi. Avec leur *spleen* ils me donnent des vapeurs.

LE PRÉSIDENT.

Le marquis vous abandonne les Anglais; je les retiens encore un moment. Je ne vois pas assez clairement pourquoi un commerce de denrées était nécessaire aux Anglais pour fonder et pour encourager leur marine. Est-

ce que les manufactures seules n'auraient pas suffi, par leur transport, à produire cet effet.

LE CHEVALIER.

Je me souviens d'avoir dit cela au marquis, mais vous n'étiez pas encore des nôtres : ainsi il faudra que je me répète. Les grands commerces portent en croupe les petits. Je vais vous expliquer cela. Pour résister aux tempêtes et faire une heureuse navigation, un gros bâtiment vaut mieux qu'un petit. Il faut donc le remplir ce grand bâtiment, si on ne veut pas perdre l'avantage de la capacité qu'il a. Les effets précieux, les produits des manufactures occupent très-peu de place. De quoi remplir le reste ? Alors les denrées, les marchandises d'un grand volume et de peu de valeur viennent à propos pour faire la charge du bâtiment. Cette charge est, pour ainsi dire, une espèce de leste : il n'est pas nécessaire qu'elle donne un grand profit; il suffit qu'elle puisse payer le nolis; et le transport des ouvrages manufacturés est alors pour rien. Par exemple, voyez la cargaison d'un vaisseau de registre qui vient de l'Amérique à Cadix. Vous commencez par y voir une

quantité prodigieuse de cuirs en poil. Croyez-vous qu'il y ait un énorme profit et qui vaille la peine d'un transport d'un monde à l'autre dans ces cuirs? Non assurément.... Mais voyez le reste de la cargaison: vous trouverez que le vaisseau porte deux cents mille piastres pour le compte du commerce. Ces piastres n'occupaient que cinq ou six caisses dans la poupe. Les cuirs remplissaient le reste du navire. Pour peu que les cuirs donnent du profit, c'est autant de gagné; car le véritable objet de l'expédition c'étaient les piastres. Mais, direz-vous, pourquoi se servir d'un si gros bâtiment? C'est qu'on n'expose deux cents mille piastres que sur un bâtiment qui ait au moins cent hommes d'équipage, qui puisse se battre et résister contre un écumeur de mer, qui enfin, par le nombre de l'équipage, par sa force et à mille autres égards, puisse braver les risques des élémens et des hommes. Ce que j'ai dit des matières précieuses, vous le direz de même des manufactures. Un horloger Anglais, un marchand en ouvrage d'acier ne peut pas charger un vaisseau de montres et de chaînes de montres. Mais il trouve un bâtiment qui va chargé de blé à Lisbonne. Le

capitaine est son ami; il lui glisse dans la poupe une caisse de ses manufactures. Cette caisse vaudra peut-être plus que toute sa charge de blé: mais elle tient très-peu de place; le transport ainsi n'en coûte rien: il se fait avec sûreté; car le bâtiment est fort et bien équipé, et ce n'est pas tout.... Ces manufactures peuvent entrer en contrebande; ce vaisseau étant chargé de blé, dans la déclaration que le capitaine en fait, on cache souvent et on esquive tant qu'on peut celle des pacotilles. Si la charge principale n'existait pas, il faudrait les déclarer aux douannes; car enfin pourquoi viendrait ce bâtiment, s'il ne déclarait rien? Est-ce pour se promener? La facilité de verser la contrebande doit aujourd'hui entrer pour beaucoup dans les considérations sur les finances et sur le commerce des nations; car toutes les nations sont d'accord à présent qu'il faut encourager ses manufactures et décourager les manufactures étrangères, et toutes à-peu-près s'y sont prises de la même façon, par de grands impôts, ou par des défenses absolues contre tout ce qui est étranger, parce que, comme

disent vos écrivains, tout le monde commence aujourd'hui à s'éclairer.

LE PRÉSIDENT.

Vous dites cela d'un certain air ironique et moqueur qui me fait croire que ce n'est pas votre avis. Est-ce que vous ne trouvez pas cette théorie bonne? Ne croyez-vous pas ces impôts et ces défenses utiles?

LE CHEVALIER.

Il serait trop long peut-être de vous dire pourquoi je ris, et cela n'aurait rien de commun avec le discours que nous faisons: en deux mots, je vous dirai que le moyen en général d'encourager ces manufactures ne me paraît pas être celui de défendre toutes celles qui sont étrangères, comme tous les raisonneurs le proposent. Cette défense ne me paraît bonne qu'à laisser une nation dans un état de rudesse et de grossièreté, sans goût ni pour les siennes, ni pour les étrangères. Mais quoiqu'il en soit de mon idée, dont nous causerons une autre fois, vous devez avoir aperçu clairement, que la sortie d'une denrée d'un aussi grand volume que le blé doit occuper et mettre

en

en activité la marine d'un état, et qu'une marine agissante favorisera ensuite les transports, le débit, les recherches et la mode de toutes les manufactures. Au milieu de tant de désagrémens et de désavantages qu'a le commerce des blés, ceci est le seul avantage considérable qu'il ait. Il y en a un autre qui n'est pas à beaucoup près aussi considérable, mais qui l'est pourtant, et que je ne veux pas négliger de vous dire.

LE PRÉSIDENT.

Lequel ?

LE CHEVALIER.

Si le transport des blés par mer occupe (comme nous l'avons déjà dit) la classe très-importante pour l'état des matelots, le transport par terre et toute la main-d'œuvre qu'il exige pour le conserver ou le consommer, occupent une autre classe d'hommes qu'il importe de ne pas oublier, d'autant plus qu'il y a à tout moment du risque à la négliger.

LE PRÉSIDENT.

Je n'entends pas de quelle classe vous voulez parler.

LE CHEVALIER.

J'entends de cette classe d'hommes, la dernière de toute et tellement la dernière qu'elle fait presque la nuance entre l'homme et la bête de charge. Je parle de cette classe d'hommes, rebut des villes et des campagnes, qui ont substitué leurs épaules à leur tête, et qui n'ont que la force des muscles pour tout talent et pour tout métier. Ces hommes (ceux de notre espèce qui boivent le plus et raisonnent le moins) occupent et inondent les ports, les quais, les halles, et offrent l'emploi de leurs forces pour le gain le plus mesquin. Souvent usurpateurs des droits sacrés du fouet, ils deviennent charretiers et rouliers; et comme l'usurpation conduit naturellement à la cruauté de la tyrannie, ils battent impitoyablement ces malheureuses bêtes, d'autant plus malheureuses, qu'elles ne peuvent pas parler et leur dire, comme disait le jeune Corradin à Charles d'Anjou, lorsqu'il le fit décapiter, *an ne nescis quod par in parem non habet imperium*. . . Tu ne sais pas qu'un égal n'a pas de droit sur ses égaux. Or le commerce des blés fournit beaucoup d'emplois et procure de

quoi vivre à ces hommes, soit dans les transports, soit pour le chargement ou le déchargement, soit enfin pour le remuer dans les magasins. Il importe beaucoup de les tenir occupés et contens : car ne vous y trompez pas, ils sont les seuls auteurs de toutes les émeutes, ils ont leur gosier pour arme offensive, et leur stupidité pour arme défensive ; et avec ces armes, qui ne feraient aucune peur à un tyran, ils sont très à craindre pour un bon prince ; ils peuvent blesser et ternir a gloire du plus vertueux gouvernement.

LE MARQUIS.

Quoi ! vous croyez qu'une vile canaille de faquins comme çà ferait peur à un souverain ?

LE CHEVALIER.

S'ils font peur ? ils font bien pis, ils font pitié. Une armée d'ennemis belliqueux ne fait pas peur à un souverain courageux et aimé de ses sujets ; il y a ou gloire ou profit à les combattre. Mais contre une troupe, ou pour mieux dire, un troupeau de ces malheureux, il n'y a ni gloire ni profit. Que voulez-vous leur

faire? Les vaincre? Ils sont poltrons... Les tuer? Ils sont innocens... Les persuader? Ils sont stupides... Les laisser faire? Ils sont forcenés... Il faut les employer, les faire gagner, les laisser dispersés; et ces mêmes gosiers toujours arrosés, toujours altérés, les faire boire et crier, vive le roi!

LE MARQUIS.

Et vous croyez qu'en occupant ces gens-là...

LE CHEVALIER.

Oui, soyez-en sûr. Si les forts des halles sont contents, il n'arrivera aucune tâche ni aucun désastre à l'administration. Soyez persuadé de cette théorie que je vais vous dire. Les grands conspirent et se révoltent; les bourgeois se plaignent et restent dans le célibat; les paysans et les artisans se désespèrent et s'en vont; les portefaix s'ameutent. Cela ne change jamais, et jamais une de ces classes ne prend les usages et l'instinct de l'autre, excepté le cas de persécution en fait de religion, dans lequel seul toutes les classes sont disposées à se révolter, les grands et les

puissans plus promptement, parce qu'ils sont toujours les plus persuadés ; les bourgeois et la populace plus difficilement, parce qu'ils ont toujours une moindre dose de religion. Mais ceci n'appartient point à notre discours. Pour y revenir, ce que je vous dis est si vrai, que la raison pour la quelle, dans les disettes et même dans les grandes famines, les tumultes sont très-rares, comme on en a fait l'expérience dernièrement en Italie, n'est autre chose que l'emploi, l'occupation et le profit que cette populace trouve dans ces circonstances par le commerce forcé et les provisions pressées qu'il faut faire : ils gagnent, ils sont tranquilles ; et quoique le bourgeois souffre beaucoup, vous verrez plutôt des hommes tomber d'inanition, que d'entendre pousser un seul cri dans une ville.

LE MARQUIS.

Ainsi donc, Chevalier, sans nous étendre davantage sur ce propos, vous êtes tout de bon en faveur de l'exportation ?

LE CHEVALIER.

Oui vraiment.

LE MARQUIS.

Il faudra vous croire, puisque vous le dites persévéramment et sérieusement ; mais êtes-vous en faveur de l'édit de 64 ? En êtes-vous content ? L'approuvez-vous d'un bout jusqu'à l'autre ?

LE CHEVALIER.

Il est trop tard pour répondre à cette question : il faut que je m'en aille, et dans trois ou quatre jours je vous satisferai pleinement là-dessus.

LE MARQUIS.

Quoi, vous ne nous restez pas ? Ma femme se fâchera... je vous en avertis.

LE CHEVALIER.

Je réparerai mes torts une autre fois.

LE MARQUIS.

Monsieur le Président, nous faites-vous l'honneur de souper avec nous ?

LE PRÉSIDENT.

J'aurai cet honneur-là.

LE MARQUIS.

Passons donc dans l'autre appartement. Adieu, chevalier.

HUITIEME DIALOGUE.

LE CHEVALIER DE ZANOBI

ET

LE PRÉSIDENT DE ***

ENSUITE

LE MARQUIS DE ROQUEMAURE.

Le 14 Décembre, chez M. le Marquis.

LE PRÉSIDENT.

Le marquis n'est pas encore entré ; il a dîné en ville, il ne tardera pas à venir, à ce que ses gens m'ont dit. Vous lui avez promis un discours sur notre nouvelle législation qui lui tient bien à cœur. Il faut l'attendre pour le commencer.

LE CHEVALIER.

Rien n'est si juste et rien ne me coûte moins. Je parle beaucoup, mais je n'ai jamais

aucune impatience de parler. Les discours font si peu d'effet que, si vous en exceptez l'avantage d'une digestion facile, je ne sais pas trop s'ils en procurent d'autres.

LE PRÉSIDENT.

Je crois qu'ils en produiraient beaucoup, s'il n'y avait que les sages qui parlassent.

LE CHEVALIER.

Hé mon Dieu! il n'y aurait qu'eux qui digéreraient. Cela serait injuste, puisque tout le monde a droit de manger.

LE PRÉSIDENT.

Vous voulez-vous égayer à votre ordinaire; mais votre gaieté même est une grande philosophie: elle jette un calme dans la méditation, elle éteint l'enthousiasme, ce grand ennemi de la raison: elle fait apercevoir tous les objets sous la couleur et dans leur grandeur naturelles. L'illusion de l'optique disparaît: j'ai senti cet effet en moi depuis que j'ai eu le plaisir de vous écouter, et j'ai éprouvé que c'est bien moins les choses que vous nous avez dites, que la manière de les envisager

qui me rendait philosophe; et depuis que j'ai pris cette manière de vous, tous les jours je m'aperçois davantage que cette science d'administration, cette science qu'on appelle économie politique, en réunissant deux mots qui, dans leur acception naturelle et selon les définitions d'Aristote, sont contraires; cette science, dis-je, est bien plus compliquée et bien plus difficile qu'on ne pense.

LE CHEVALIER.

Assurément.

LE PRÉSIDENT.

Comme il n'y a rien au monde qui ne soit mêlé d'avantages et de désavantages, et que tout se tient, je vois que tous les problèmes deviennent difficiles à résoudre; il faut prendre garde à tout. On ne saurait frapper un coup nulle part, que le contre-coup n'en retentisse en tout sens à la ronde.

LE CHEVALIER.

Rien n'est si vrai. Tous les problèmes d'économie politique se réduisent à faire du bien aux hommes; mais il n'y a aucun bien qui ne

soit allié à quelque mal, qui souvent l'affaiblit, quelquefois le balance. Ajoutez à cette première difficulté, que vous n'avez aucune quantité fixe et constante pour servir à l'équation du problême. L'homme... l'homme lui-même est une quantité indéterminable. Il est (si j'ose me servir de l'expression) une matière ductile par la filière de l'habitude. Il prend tous les plis, toutes les formes qu'on veut, sans se détruire; on donne, par l'habitude, à ses forces, à sa nature, à son être primitif une extension qui paraissait impossible d'abord; et ce qui est plus singulier, aussi-tôt qu'il s'y est fait, il trouve que cela lui est tout naturel, que cela a existé de tout temps et ne pouvait être autrement, que c'est son état physique. Il est tout à son aise dans cet état où par une suite de siècles on l'a mis; et l'ouvrage d'une longue succession de philosophes est oublié. Il ignore le bienfaiteur et le bienfait, comme il ignore et le méchant et le mal qu'il lui a causé, et qu'il croi bonnement être de sa nature.

LE PRÉSIDENT.

Je vois que cette ingratitude d'un côté et

cette ductilité de l'homme (pour me servir de votre expression) qui doit le plier et le déranger à tout instant du bon état, est bien capable de décourager les sages qui voudraient le rendre heureux.

LE CHEVALIER.

Aussi le sont-ils très-souvent... Mais la corvée du sage est de faire du bien aux hommes, et il faut qu'il accomplisse sa destinée. Pour revenir à notre discours, lorsque dans un problême il y a plusieurs parties inconnues, l'équation devient indéterminée, ou elle appartient à la classe de ces problêmes qu'on appelle *de maximis et minimis;* et tels, en effet, sont tous les problêmes politiques. Il s'agit de trouver le plus grand bien possible avec le moindre mal possible... c'est une approximation. Rien en politique ne peut se pousser à l'extrême. Il y a un point, une borne jusqu'à laquelle le bien est plus grand que le mal; si vous la passez, le mal l'emporte sur le bien.

LE PRÉSIDENT.

Et comment trouver ce point?

LE CHEVALIER.

Le sage seul le calcule. Le peuple le sent par instinct. L'homme en charge l'aperçoit avec le temps. L'écrivain moderne ne s'en doute jamais.

LE PRÉSIDENT.

Par cette charmante gradation j'entends très-bien ce que vous voulez dire. Comme les sages sont extrêmement rares, je vois que vous faites plus de cas des sensations du peuple et de la pratique des gens en charge, que des opinions des auteurs.

LE CHEVALIER.

Si vous m'avez compris, gardez-moi le secret.

LE PRÉSIDENT.

Mais pourquoi faites-vous si peu de cas de tous ces écrits économiques?

LE CHEVALIER.

Parce qu'ils sont l'ouvrage de gens de bien.

LE PRÉSIDENT.

Comment cela? Ce que vous dites me paraît étrange.

LE CHEVALIER.

La vertu, le désir de faire du bien est une passion en nous comme toutes les autres. Elle est rare à rencontrer; mais lorsqu'elle se rencontre, elle est trop violente. Elle est même plus violente qu'aucune autre; car pendant que l'aiguillon du bien nous anime, aucune bride de remords ne nous arrête. Cette violence et cette fougue produisent l'enthousiasme. On se persuade sans discussion de ce qu'on désire; et on persuade les autres par la chaleur du discours, et parce qu'on est homme vertueux. On ne dit pas de bonnes raisons; mais on a la franchise de la vérité, le courage de la vertu, le feu de sa propre persuasion, et on entraîne les autres qui ne voyent aucun motif de méfiance. Croyez-moi: ne craignez pas les fripons ni les méchans; tôt ou tard ils se démasquent. Craignez l'honnête homme trompé; il est de bonne foi avec lui-même, il veut le

bien et tout le monde s'y fie... mais malheureusement il se trompe sur les moyens de le procurer aux hommes.

LE PRÉSIDENT.

Selon ce que vous dites, il paraît que vous laisseriez gouverner les hommes plutôt par les méchans que par les gens de bien.

LE CHEVALIER.

Je ne dis pas cela: mais je veux vous faire connaître combien il est difficile de rencontrer le grand homme. Le grand homme doit réunir des qualités opposées, extrêmes, presque impossibles à accoupler; il doit avoir le désir ardent du bien qu'a l'homme vertueux, réuni au calme et pour ainsi dire à l'indifférence qu'en ont les méchans. Il doit vouloir ardemment, et cependant discuter tranquillement, attendre patiemment. Cela est presque miraculeux. La nature fait souvent une perfection; mais deux ensemble, c'est son ouvrage le plus rare.

LE PRÉSIDENT.

Je suis à présent d'accord avec vous. Je

passe en revue dans ma tête le nombre prodigieux des personnes qui ont voulu faire le bien, et le très-petit nombre de celles qui l'ont sû faire. Mais, monsieur le chevalier, permettez-moi de vous dire encore que l'enthousiasme d'un homme vertueux ne me paraît pas si pernicieux. J'avoue que quelquefois il peut se tromper: mais premièrement, l'instinct naturel, pour ainsi dire, pousse tous les hommes au vrai; et lorsque l'esprit n'est pas troublé par les vices et les passions du cœur, la vérité des choses qui nous concernent, qui sont l'objet de la science économique, n'est pas une vérité arbitraire et sublime. Elle est à notre portée, et on peut l'atteindre, quoique je convienne avec vous, comme je le disais tout-à-l'heure, qu'elle est plus difficile, plus compliquée et nullement évidente de cette fameuse évidence qu'on a voulu rencontrer par-tout, et qui ne s'est trouvée nulle part.

LE CHEVALIER.

C'est qu'elle se cachait à cause de ses dettes. L'évidence est une friponne qui doit à tout le monde; elle a promis, donné des billets

billets à toutes les sciences et n'a payé jamais que les seuls géomètres qui n'en sont pas restés moins gueux. Mais laissons la plaisanterie. Vous croyez que, quand l'enthousiasme n'a pas embrassé le parti de l'erreur, il n'est pas dangereux.

LE PRÉSIDENT.

C'est ce qui me paraît : je le croirais même utile ; car les hommes sont paresseux, timides, esclaves de l'habitude ; il faut les échauffer et les faire courir vîte au bien qu'on aperçoit, sans les laisser refroidir.

LE CHEVALIER.

Jeune et vertueux comme vous êtes, vous ne m'étonnez pas en parlant ainsi. L'âge et l'expérience vous feront changer d'avis. Dans le gouvernement d'un état tout se réduit à deux articles, l'objet qu'on se propose et le moyen d'y parvenir. C'est absolument la même science que celle du pilotage et de la conduite d'un vaisseau ; l'objet est la route, les moyens sont la manœuvre qu'il faut faire. Vous convenez que dans le choix de l'objet l'enthousiasme est dangereux.

LE PRÉSIDENT.

Oui, j'en conviens; on s'expose à se tromper. Mais si par hasard, ou parce qu'une vérité est bien évidente, on la rencontre, alors...

LE CHEVALIER.

Alors l'enthousiasme est encore pire que jamais.

LE PRÉSIDENT.

Comment cela?

LE CHEVALIER.

Parce que toute la science de la conduite des hommes, toute la science de l'administration, aussi bien que toute la science de la manœuvre d'un vaisseau se réduit à ce seul et unique principe très-simple et très-court, *nil repente*... rien tout-à-coup. Pour faire bonne route il faudra virer de bord. C'est bien: mais si vous tournez trop court, l'eau entre par les sabords, le vaisseau est englouti dans les ondes et tout est dit. Vous manquez l'objet, le moyen; vous manquez

tout... vous périssez. Il ne suffit pas de savoir à quel but on veut mener les choses, il faut savoir les y conduire; et cette conduite est difficile, puisqu'il s'agit d'éviter toujours les mouvemens trop rapides, trop précipités, d'adoucir, par des voies courbes, l'excessive vîtesse de la ligne droite; et comme la ligne droite est la plus courte, il vous faut allonger le chemin et perdre du temps. Or rien n'est si contraire à l'enthousiasme, qui veut tout faire et tout faire à l'instant, qui ne sait jamais attendre, qui brûle et se dévore d'impatience. Ainsi soyez persuadé qu'enthousiasme et administration sont deux mots contradictoires, et que même en allant au port de cette fameuse évidence, en supposant qu'on l'ait aperçu, il ne faut jamais tellement prêter le flanc au vent et à la vague que le vaisseau fasse calotte. C'est-là le principal; on arrivera quand on pourra, mais il faut arriver.

LE PRÉSIDENT.

Cela est vrai; mais en perdant du temps et prenant tant de précautions souvent excessives, on ne fait pas le bien: les circons-

tances changent, des événemens imprévus arrivent, et on reste avec le regret d'avoir manqué l'occasion.

LE CHEVALIER.

Je ne vous ai pas dit qu'il fallait manœuvrer en calme comme au milieu des tempêtes. Tout peut-être poussé à l'excès, et tout excès est vicieux: mais du plus au moins le principe fondamental n'en est pas moins vrai: rien tout-à-coup. Évitez les grands chocs, adoucissez les mouvemens, tournez au large, si vous ne voulez pas verser.

LE PRÉSIDENT.

Cela est vrai dans des circonstances; mais en général il me paraît qu'il faut laisser agir la nature.

LE CHEVALIER.

La nature! ne vous y fiez pas.

LE PRÉSIDENT.

Comment! que je me méfie de la nature?

LE CHEVALIER.

Et pourquoi non? Serait-il possible que

vous ne vous fussiez pas encore aperçu qu'elle ne prend pas garde à nous, et que c'est à nous à prendre garde à elle ?

LE PRÉSIDENT.

Parlez-vous sérieusement ?

LE CHEVALIER.

Sans doute ... La nature est quelque chose d'immense, d'indéfini ; elle est le digne ouvrage de son créateur. Et nous, qui sommes-nous ? Des insectes, des atômes, des riens. Comparons-nous. Sans doute la nature revient fidellement toujours aux lois que son auteur lui a données, pour durer un temps indéfini. Sans doute elle remet toutes les choses en équilibre ; mais nous n'avons que faire d'attendre ce retour et cet équilibre. Nous sommes trop petits : le temps, l'espace, le mouvement devant elle ne sont rien ; mais nous ne pouvons pas attendre. Ne faisons donc point alliance avec la nature, elle serait trop disproportionnée. Notre métier ici bas est de la combattre. Regardez au tour de vous. Voyez les champs cultivés, les plantes étrangères introduites dans nos climats, les

vaisseaux, les voitures, les animaux apprivoisés, les maisons, les rues, les ports, les digues, les chaussées. Voilà les retranchemens dans lesquels nous combattons; tous les agrémens de la vie et presque notre existence même sont le prix de la victoire. Avec notre petit art et l'esprit que Dieu nous a donné, nous livrons bataille à la nature et nous parvenons souvent à la vaincre et à la maîtriser, en employant ses forces contre elle. Combat singulier, et qui par là rend l'homme l'image de son créateur.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur, ce que vous venez de me dire me fera rêver beaucoup. En attendant, je ne saurais vous cacher que je m'étais fait un tout autre système. Je croyais que la nature laissée en liberté amenait tout à l'équilibre qui est l'état naturel des choses et le plus convenable à l'homme; qu'il y avait un ordre nécessaire et enchaîné qui se présenterait de lui-même, et qui serait aisé à retrouver, si les hommes ne lui avaient pas fait toujours violence, et ne l'avaient barré par mille inventions. Qu'ainsi, par ces trois points fon-

damentaux seuls, nature, liberté, équilibre, on pouvait espérer de parvenir au bonheur.

LE CHEVALIER.

Rien n'est si vrai; rien n'est si faux : que la nature en liberté tende à l'équilibre, c'est une vérité lumineuse dans la tête d'un métaphysicien (parce que l'homme, lorsqu'il médite, peut devenir presque aussi grand et aussi vaste que la nature entière) : c'est une vérité, parce qu'on voit les causes et les effets; mais on ne tient pas compte de la durée des époques du retour; on balance les inégalités par des compensations, et on prend des termes moyens qui n'existent jamais ailleurs que dans la méditation. Mais ce que vous dites est très-faux sous la main d'un praticien, parce que l'homme, lorsqu'il agit, devient aussi petit, aussi faible qu'un animal de cinq pieds doit être; parce qu'il sent alors le frêle de sa structure, le court espace de sa vie, l'instantanéité de ses besoins, le raboteux des plus petites inégalités, et qu'il ne peut rien compenser, rien rabattre sans souffrir ou sans mourir. Je veux appliquer ces principes à la théorie des blés.

Rien n'est si vrai que les prix des blés laissés en liberté se mettent en équilibre: rien n'est si vrai que le commerce rendu libre répandra du blé par-tout où il y aura de l'argent et des consommateurs: rien n'est si vrai en théorie, parce que tous les hommes courent après le gain, ce qui était à démontrer. Mais prenez garde en pratique, qu'il faut un temps physique à la poste des lettres pour envoyer la nouvelle du défaut de blé d'une ville à un pays qui en a: il faut un autre espace de temps pour que le blé arrive; et si cet espace de temps est de quinze jours, et que vous n'ayez des provisions que pour une semaine, la ville reste huit jours sans pain, et cet insecte appelé homme n'en a que trop de huit jours de jeûne pour mourir, ce qui n'était pas à faire. Ainsi le théorême va bien; le problême va fort mal. Concluons donc de ne pas laisser à la nature le soin de nos petites guenilles. Elle est trop grande dame pour cela. Laissons-lui le soin des grands mouvemens, des grandes révolutions des empires, des longues époques, comme elle a celui du mouvement des astres et des élémens. La politique n'est autre chose que la

science de prévenir ou de parer les mouvemens instantanés qui se font par des causes extraordinaires, et elle ne vas pas plus loin; car pour les grandes révolutions, elles sont tout-à-fait l'ouvrage de la nature: les forces de l'homme n'y peuvent rien; et bien loin qu'il en soit l'auteur, il en est alors le premier instrument et l'outil.

LE PRÉSIDENT.

Ainsi, je vois que vous rapportez les grands mots ordre, nature, liberté, équilibre, aux grandes choses.

LE CHEVALIER.

Je suis pourtant enchanté de les trouver dans toutes les bouches, et de les entendre si souvent répéter. Savez-vous ce que cela signifie?

LE PRÉSIDENT.

Quoi?

LE CHEVALIER.

Il indique que la mer est calme, et que le vent est bon. Jamais les matelots ne par-

lent de laisser aller les voiles au gré des vents, que lorsqu'ils voient une grande tranquillité. Le bonheur général de l'Europe, le bonheur particulier de la France a fait naître le principe de laisser agir la nature; idée qui ne pouvait venir dans la tête de nos ancêtres, eux qui ne s'occupaient qu'à ferler les voiles et à serrer le vent de près.

LE PRÉSIDENT.

Mais vous conviendrez que l'état actuel heureux de l'Europe a été, en grande partie, produit par les lumières que les écrivains ont répandues, même parmi le peuple?

LE CHEVALIER.

Ou les idées formées dans les têtes des écrivains, la liberté de les répandre, la facilité qu'ils ont rencontrées à persuader, les applaudissemens reçus, l'encouragement d'en penser et d'en publier d'autres sont l'effet du calme, de la prospérité, du bonheur actuel de l'Europe. C'est ou l'un ou l'autre; vous choisirez.

LE PRÉSIDENT.

Je resterai long-temps à me décider. Mais

du moins croyez-vous que nous fassions des progrès, qu'elle qu'en soit la cause?

LE CHEVALIER.

Je le crois.

LE PRÉSIDENT.

Et espérez-vous qu'avec le temps nous puissions parvenir à voir la perception des impôts simplifiée, la charge proportionnelle au revenu, le tarif rendu uniforme et reculé aux frontières; la variété gênante des provinces d'état, d'élections étrangères, réputées étrangères, abolie; les lois rendues claires et générales, l'absurde bigarrure des costumes détruite, le grand nombre de charges inutiles supprimé, et mille autres améliorations qui restent encore à faire?

LE CHEVALIER.

Si... Mais voici le marquis qui arrive.

LE MARQUIS.

Ah messieurs! y a-t-il long-temps que vous êtes ici?

LE CHEVALIER.

Pas mal.

LE PRÉSIDENT.

Le chevalier a su m'en faire trouver la durée bien courte.

LE CHEVALIER.

Vous avez fait le plus interminable dîner dont on ait jamais entendu parler.

LE MARQUIS.

Homme charnel! Homme voluptueux! Vous croyez donc que j'ai été jusqu'à cette heure à table?

LE CHEVALIER.

Et où pouviez-vous être mieux?

LE MARQUIS.

J'ai été chez des libraires, chez des imprimeurs.

LE CHEVALIER.

J'en suis édifié...

LE MARQUIS.

Et en voici la preuve.

LE CHEVALIER.

Qu'est-ce que c'est que ce rouleau de papiers imprimés que vous avez dans la main ?

LE MARQUIS.

Voyez... lisez.

LE CHEVALIER *lit*.

Edit concernant la liberté de la sortie et de l'entrée des grains. Compiègne, 64... Lettres-patentes qui fixent les droits de sortie... Arrêt du conseil qui ordonne qu'à l'avenir il ne sera plus perçu à l'entrée des blés venant de l'étranger etc.... Extrait des registres etc... Arrêt du parlement... Arrêt...

LE MARQUIS.

J'ai voulu tout avoir.

LE CHEVALIER.

Combien avez-vous payé cela?

LE MARQUIS.

Vous en avez-là pour quarante-quatre sols.

LE CHEVALIER.

Quarante-quatre sols, ce n'est pas cher.

LE MARQUIS.

Cependant j'ai peur qu'après que vous nous en aurez parlé, je n'eusse de la peine à en trouver le même prix. Ah ça, chevalier, mon cher chevalier, allons au fait, sans préambule, sans préface, sans tergiverser, sans vous jeter en digressions; dites-nous ce que vous en pensez, mais d'un ton clair et net, succinct et laconique au possible.

LE CHEVALIER.

Il y avait autrefois....

LE MARQUIS.

Ah perfide! je ne veux entendre aucun conte: votre histoire fut-elle la plus belle du monde, elle me deviendrait insupportable à présent.. Vous devez parler de l'édit, et pas d'autre chose.

LE CHEVALIER.

en regardant le président.

Il n'y a ma foi pas moyen d'en échapper. Pourtant votre impatience, marquis, me paraît plus injuste que ne serait celle de M. le président qui n'en a aucune. Vous savez à-peu-près mes idées sur l'édit de 64, et lui n'en sait rien encore.

LE MARQUIS.

Monsieur le président sera impatient ou non, comme il lui plaira. Vous voudriez me piquer d'émulation, mais je vous déclare que je n'y suis pas sensible. Ainsi prenez votre parti là-dessus.

LE CHEVALIER.

Eh bien, puisqu'il le faut, je vous dis avec toute la vérité, avec toute la candeur, la franchise, la sincérité possibles, et je vous répète ce que je vous ai déjà dit, que l'édit de la liberté du commerce des grains, en regardant le moment qui l'a fait souhaiter, toutes les circonstances qui l'ont amené, la chaleur qui l'a fait éclore, l'esprit qui l'a

dicté, est une des plus glorieuses choses qu'aucun souverain ait jamais faites; qu'elle mérite de faire une époque mémorable; et j'ajouterai à cela qu'elle m'a toujours paru l'aurore d'un très-beau jour.

LE PRÉSIDENT.

Vous aviez dit cela à monsieur le marquis?

LE CHEVALIER.

Oui, je le lui avais dit, et je ne suis point fâché de le répéter devant vous. Je voudrais que toute la France m'entendît; je voudrais que l'écho de tous les cœurs honnêtes et vertueux le répétât mille fois, et je regarde comme un malheur si cette vérité n'est pas mise dans le plus grand jour, de façon que toute la nation en soit persuadée.

LE MARQUIS.

Est-ce comme cela que vous vous y prenez pour nous dire du mal de l'édit?

LE CHEVALIER.

Oui... je vous ai promis de dire en vérité ce que je pense dans l'intimité de mon cœur, et je vous tiens parole.

LE MARQUIS.

Puisque vous parlez sérieusement, expliquez-vous un peu plus clairement. Voulez-vous dire que des magistrats pleins de zèle et de vertu, souhaitant rétablir l'agriculture en France et la faire prospérer selon les théories des économistes, ont proposé l'édit, et que le souverain y a concouru avec cette bonté et cette clémence qui lui sont si naturelles? Qu'un amour pour le bien public, sans aucun mélange de vues intéressées a dicté la loi? J'en conviens.

LE CHEVALIER.

Oh marquis, je vais bien plus loin; vous ne voyez que l'écorce la plus mince. Écoutez-moi donc bien et patiemment; écoutez-moi avec attention, car je crains de n'être pas assez clair.

LE PRÉSIDENT.

Nous vous écoutons.

LE CHEVALIER.

Tout animal (et cette loi est générale aux

hommes aussi bien qu'aux brutes de toutes les espèces) tout animal qui renonce ou qui perd sa liberté, abandonne et reste au même instant déchargé du soin de sa nourriture. Tout animal qui acquiert ou qui reprend les droits de sa liberté se trouve à l'instant chargé du soin de se nourrir. Cette loi est aussi générale qu'éternelle... elle tient à la nature intrinsèque des choses. C'est le traité que vous avez fait avec vos chevaux.

LE MARQUIS.

Est-ce qu'il y a un traité de fait entre moi et mes chevaux?

LE CHEVALIER.

Oui, sans doute.

LE MARQUIS.

Je n'en savais rien.

LE CHEVALIER.

Ce traité est très-ancien. Il est fait par le premier homme qui brida et subjugua le cheval, et par le premier cheval qui se laissa dompter. Il a été ratifié d'âge en âge, et vous l'avez homologué.

LE MARQUIS.

Et que dit-il ce traité ?

LE CHEVALIER.

Il est en très-peu de mots. Le cheval dit à l'homme : vous me briderez, vous m'attellerez, vous me fouetterez ; je vous servirai patiemment, mais vous me nourrirez. Voilà le traité. Voulez-vous l'annuler ? Tirez le cheval de l'écurie, laissez-le dans les bois ou dans les champs ; il ne vous demandera plus rien, il cherchera de lui-même l'herbe et la nourriture, mais il ne vous servira plus. Vous avez ce même traité avec ce joli serin qui vous amuse par son chant et qui vous impatiente par les soins continuels qu'il vous demande : ouvrez la cage... le traité est cassé. Enfin vous avez ce traité avec tous les êtres de la nature que vous avez subjugués et auxquels vous avez ôté le libre emploi de leurs forces. La même loi est pour les hommes et pour les animaux, et il est impossible que cela soit autrement. La liberté en politique n'est autre chose que l'emploi que nous faisons de nos forces pour notre

conservation. Si nous n'avons pas encore acquis des forces comme les enfans, si nous les avons perdues comme les esclaves, nous ne pouvons pas nous substanter de nous-mêmes. C'est à d'autres à y songer. Ainsi émancipation, manumission, liberté, abandon de la charge de nourrir sont des mots synonymes, ou pour mieux dire, ce sont des mots contemporains. Parcourez à présent dans votre imagination tous les âges, toutes les nations; en pouvez-vous trouver aucune chez laquelle les maîtres ayant ôté la propriété des biens aux serfs, n'ayent été obligés de pourvoir à leur nourriture? Nos domestiques, espèce de serfs volontaires, la seule qui reste heureusement dans les pays policés, ne reçoivent-ils pas la nourriture de nous, ou des gages pour se la procurer, ce qui revient au même? Les moines, autre espèce de serfs sans propriétés, se soumettent à une règle austère et pénible: ils ne s'en plaignent point, quelque dure et exigeante qu'elle soit; mais ils veulent trouver leur pitance au réfectoire toute prête et ne pas y songer. Enfin, chez tous les peuples du monde, le soldat dont la condition, qu'elle que soit la forme

du gouvernement qui l'entretienne, soit monarchique, soit républicain, par sa nature exige une obéissance dévouée de sa part et donne aux commandans une autorité absolue, n'a-t-il pas été de tout temps nourri au moins en temps de guerre, sans qu'il ait été obligé de se donner aucun soin? Faites-lui faire les marches, les siéges, les travaux les plus pénibles, il les fera sans murmurer; mais ne le faites pas manquer de vivres, si vous ne voulez pas qu'il se révolte. Et si l'on doit dire le vrai, cette loi est juste. Les êtres asservis font un raisonnement bien simple: ils disent à leur maître, vous nous avez privés entièrement de nos forces; vous pouvez tout, nous ne pouvons rien; ainsi ou faites, ou rendez-nous la liberté de faire. N'allez pas nous dire qu'un accident imprévu est survenu. Ce n'est pas à nous à examiner si cet accident pouvait ou ne pouvait pas être prévu; vous devez prévoir et parer l'imprévu, vous devez même vous attendre à l'inattendu. Le peuple soupçonne alors des fraudes, des abus. Et comment ne pas les soupçonner dans celui qui a toute la force, qui a tous les moyens? Quand on a tout ôté à

l'homme, il acquiert le droit de juger par les événemens. C'est le droit de l'ignorance et de l'obscurité. Le maître qui sait que cela va arriver, augmente ses précautions, pousse ses prévoyances à l'extrême, et se méfie de tout, parce qu'il s'attend à une méfiance générale contre lui. Tel est l'état naturel des rapports entre le maître et les serfs. Ainsi, pour venir à une conclusion, ou comme les géomètres diraient, à une équation générale, établissons que le soin plus ou moins grand que les souverains en tout temps, en tout pays ont eu de l'approvisionnement, a toujours été proportionnel au degré plus ou moins grand de liberté qu'ils laissaient à leurs sujets.

LE MARQUIS.

Où diable nous avez-vous menés par ces détours ? A quel but sommes-nous parvenus ?

LE CHEVALIER.

Oui précisément... je vous ai fait grimper une montagne et vous êtes dédommagé de la fatigue par le point de vue étonnant qu'enfin vous découvrez. Promenez votre vue sur

cet immense horison, regardez de tous les côtés. Voyez; vous verrez qu'à Constantinople, au Caire, à Maroc et par-tout où règne le despotisme, le soin d'entretenir l'abondance et le bas prix dans les villes est le premier et presque l'unique soin du gouvernement. *Il faut approvisionner Stamboul*, disent le Grand-Visir et le Caïmacan. Tous les moyens sont bons... Périsse le commerce, languisse la navigation, soit détruite l'agriculture; n'importe. Voyez de l'autre côté les soins modiques, le peu d'embarras des républiques, véritablement telles sur ce même article. Je dis les véritables républiques; car les aristocratiques sont pour l'ordinaire d'un despotisme aussi dur et aussi méfiant que le despotisme oriental. Voyez dans tous les temps la même chose. Tibère, prince qui voulait être despote et qui savait les moyens de l'être, quoiqu'avare et économe par nature, n'épargna aucun argent pour avoir des blés, à Rome dans un temps de disette. Il en fit venir d'Égypte à ses frais. La famine était la seule chose qu'il craignît. Il savait que l'esclave, lorsqu'il est nourri, est fait pour servir et se taire. Voyez les temps

suivans et le gouvernement féodal. C'est un gouvernement tout militaire. Les grands sont les officiers, et ils sont tous commençaux. Les libres sont les soldats de ces officiers qui vivent à leurs dépens ; le reste est esclave. Le prince est le munitionnaire des vivres de toute sa nation. Mais qu'ai-je besoin de m'arrêter si long-temps sur une vérité si frappante entre le maître et l'esclave? De-là l'abandon total des forces dans l'un, la totalité des soins dans l'autre.

LE MARQUIS.

Et que concluez-vous de-là?

LE CHEVALIER.

Je conclus que nous devons bénir le ciel et nous estimer heureux d'avoir vu de nos yeux le temps, où, dans un pays monarchique, la confiance entre le souverain et les sujets est parvenue à un tel point que ce souverain, gaiement, volontairement, avec satisfaction et complaisance, se décharge du soin le plus délicat, le plus ombrageux de son pouvoir sur son peuple fidelle et tranquille. Les Français ont été long-temps trai-

tés comme tous les autres peuples l'étaient. Ils ont joui d'un sort plus doux pendant d'autres siècles ; ils étaient les enfans d'un bon père, mais ils étaient des enfans mineurs qu'il fallait songer à nourrir. Ils sont majeurs à présent ; les voilà émancipés, ils doivent penser eux-mêmes à leur nourriture, et leur industrie, rendue libre, doit être la source de leur fortune et de leur opulence. Et cet événement ne vous paraît-il pas assez grand ? Ne trouvez-vous pas que la majorité d'un peuple vaut au moins celle d'un souverain, et qu'on a tort de ne pas en éterniser la mémoire par des médailles, des statues, des arcs de triomphe ?

LE MARQUIS.

Je conviens que vous voyez cet événement bien plus en grand que personne ; mais je n'entends pas trop clairement encore tous les éloges dont vous le comblez.

LE CHEVALIER.

Dites-moi, marquis, lorsque du temps de Louis XIII., on fit des amas de blé à la Rochelle, croyez-vous que ce magasinage de

blé était destiné à un commerce paisible avec le Portugal?

LE MARQUIS.

Oh pour cela, non... Nous savons que ce blé était destiné à soutenir un long siége par les révoltés contre leur souverain.

LE CHEVALIER.

Et dites-moi, si dans ce temps-là vous eussiez eu le gouvernement de la ville de France que vous avez à présent, et que vous eussiez vu un particulier dans votre ville enlever les blés du voisinage, en faire des amas dans un magasin, qu'auriez-vous fait?

LE MARQUIS.

Ce que j'aurais fait? J'aurais commencé par le faire pendre, et puis je lui aurais fait son procès dans les formes.

LE CHEVALIER.

Et vous auriez pu vous dispenser des formes, son procès était tout fait. Dans un temps de troubles, les enlèvemens de blé, les magasinages sont un indice sûr d'une

fermentation et d'une révolte qui va éclore. Les esprits sont bien loin d'être occupés d'un commerce doux, paisible, lucratif, et il n'y a pas moyen de le faire. Point de sûreté dans les chemins, point de liberté dans les transports ; les monopoles n'étaient pas toujours alors l'ouvrage de gens avides ; ils étaient quelquefois celui de gens mal-intentionnés, quelquefois même des puissances étrangères, et toujours ils produisaient le même effet ; plaintes, séditions, révoltes : ainsi vous voyez à combien de vues il faut rapporter ces vieilles lois de police et d'administration dont nous nous moquons à présent, non pas que nous ayons plus d'esprit que nos pères, mais parce que les temps sont changés.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur, permettez-moi de vous dire, sans pourtant que je veuille disputer, ne feriez-vous pas plus d'honneur à nos ancêtres qu'ils n'en méritent ? Je ne trouve nulle part qu'ils ayent donné cette raison des entraves qu'ils mettaient au commerce des blés.

LE CHEVALIER.

Ah, monsieur le président! remerciez Dieu que, quoique magistrat, il vous soit possible d'ignorer jusqu'aux élémens de la science de la méfiance. L'alphabet de cette malheureuse science est d'avoir toujours des soupçons et de ne jamais dire ni même laisser entrevoir qu'on en ait. Il faut colorer jusqu'à ses soupçons, dire de mauvaises raisons, lorsqu'on en aurait de bonnes à pouvoir dire, mais qu'il faut taire pour ne pas découvrir sa honte et sa faiblesse.

LE PRÉSIDENT.

Mais convenez au moins qu'ils poussaient trop loin les précautions. Pourriez-vous justifier toutes les défenses qu'ils ont faites?

LE CHEVALIER.

Je ne les justifie point, je les excuse, parce que lorsqu'on a chargé quelqu'un de s'assurer, il n'y a pas de précaution de trop pour lui... et je vous défie vous-même de me dire, si vous avez lié jamais dans votre vie quelque chose que ce soit avec de la

ficelle ou du fil, sans donner un tour de trop, ou sans faire un nœud de plus. Il est dans notre instinct, dans le petit comme dans le grand, de dépasser toujours la mesure naturelle, suivant l'impulsion de notre intention.

LE MARQUIS.

Chevalier, pendant votre digression avec le président, j'ai rêvé sur ce que vous veniez de dire, et je trouve, en effet, que la liberté du commerce des blés fait une époque mémorable. C'est un fait neuf dans l'histoire; on n'en trouve aucun exemple dans les annales de la monarchie, et il est plaisant qu'on ai fait de cela un reproche.

LE CHEVALIER.

Cela est malheureusement vrai. On a reproché à cette loi qu'enfin pour la première fois le plus soumis des peuples ait su la mériter du meilleur des rois. Puissent les Français essuyer souvent de pareils reproches.

LE PRÉSIDENT.

Permettez-moi d'excuser ce reproche de

la nouveauté sans exemple qu'on a fait à l'édit. La faute est ici impardonnable de la part des écrivains. Il est vrai qu'ils ont dit en partie en faveur de la liberté des blés ce que vous venez de nous dire, ou du moins ils ont dit des raisons qui se lient et se rapportent aux vôtres; mais avec si peu d'énergie, si faiblement, que le peuple n'a point compris à beaucoup près la grandeur et l'importance de la chose, tout ce qu'elle entraîne, tout ce qu'elle promettait. Les anciens préjugés sont restés. Le peuple n'y a rien vu et n'y voit presque rien encore. On ne sait qu'en penser. Les uns la croyent une spéculation financière, d'autres un moyen de faciliter la perception des tailles, et les ames les plus basses ont été jusqu'à y voir une nouvelle source d'abus. Enfin la force des anciens préjugés et l'obscurité qui règne encore dans les têtes est si forte que, par une combinaison la plus singulière, on voit à présent le gouvernement en qui on suppose toujours un désir de l'autorité, être très-favorable à cette liberté, et les parlemens, qu'on suppose être toujours favorables au peuple, la combattre. Cela ne serait point

arrivé, si la nation eût été éclairée par des ouvrages pleins d'éloquence et de vues grandes, sublimes, lumineuses.

LE CHEVALIER.

Soyons bonnes gens. Croyons que c'est en tout la faute des promoteurs. Croyons que c'est le seul ancien préjugé qui fait que les dépositaires d'une partie de l'autorité en aient été cette fois plus jaloux, que celui en qui la plénitude en est essentiellement concentrée... croyons tout. Aussi il faut vivre avec tout le monde et ne se brouiller avec personne; mais le fait est que lorsqu'un souverain accorde à ses peuples la totale liberté du commerce des blés, il leur parle à-peu-près ainsi. Peuples, votre fidélité a tellement mérité ma confiance qu'aucun soupçon ne la trouble plus, et que les précautions me deviennent superflues; si je vous vois faire des amas de blés, des transports, des exportations, je sais que le seul motif d'une sage industrie vous anime à vous procurer une aisance qui vous donne autant de facilité que vous avez d'empressement à fournir aux besoins publics et aux charges

de l'état, et votre opulence, bien loin de me causer des alarmes, est l'objet continuel de mes soins et de mes désirs. Je ne crains ni les abus ni les monopoles, parce que je puis les réprimer par-tout; aucun n'est plus assez grand dans mon royaume pour arrêter la vigueur des lois; aucun n'est si petit ni si caché qu'il puisse échapper à la vigilance de mes magistrats; ma puissance s'étend librement par-tout, pénètre tout, et le pouvoir d'opérer le salut du peuple est tout dans mes mains. Si votre soumission a mérité ma confiance; ma justice, mon amour pour le bien a mérité la vôtre. Je suis tranquille, sans crainte, comme sans méfiance; et je sens que, si vous voyez renchérir le prix des vivres, vous ne vous en prendrez pas à moi. Vous reconnaîtrez en cela, ou l'effet inévitable de la contrariété des saisons, ou même l'heureuse augmentation de votre richesse et de la circulation de l'argent. Je sens que vous êtes persuadés que je ne veux pas le monopole, que je ne veux ni l'encourager ni le souffrir. Vous pourrez toujours porter librement à mon trône la voix qui découvrira l'abus, et je suis sûr que vous en

en attendrez avec confiance le remède, sans éclater en murmures qui me seraient injurieux, sans même recourir aux gémissemens qui ne sont pas nécessaires à mon cœur. Voyez tout ce qu'a dit un souverain, lorsqu'il paraît n'avoir lâché que deux petits mots, *liberté du commerce des blés.*

LE PRÉSIDENT.

Plus vous parlez, monsieur le chevalier, plus vous excitez ma colère contre la petitesse des vues, la mesquinerie des propos qu'on a tenus jusqu'à cette heure sur une loi qui est le plus beau, le plus grand, le plus magnifique témoignage de la confiance mutuelle du peuple et du souverain. Mais vous-même, monsieur, pourquoi en avez-vous affaibli l'éloge en l'appelant l'aurore d'un beau jour? Pourquoi l'aurore? Je vois ici le jour, et le jour très-clair et très-riant, et le plus beau jour du monde.

LE MARQUIS.

Le président a raison. Que faut-il attendre de plus?

LE CHEVALIER.

Bien des choses. Ce n'est pas sans raison que je l'appelle l'aurore ; elle n'est rien de plus. Ce qu'il y a eu de beau, de louable, de vraiment grand dans l'édit, c'est la disposition des esprits, cette confiance dont nous parlions tout-à-l'heure, cette joie qui a éclaté sur le front du souverain, lorsqu'il a accordé la liberté. Au reste, pour la chose en elle-même, elle est de bien moindre conséquence qu'on n'imagine. Rappelez-vous tout ce que je vous ai dit sur le blé ; combien il est rétif, ingrat, désavantageux au commerce, toutes les difficultés qu'il faudrait vaincre, et le peu de profit qu'on en doit espérer : presque rien pour l'agriculture, un peu pour la navigation, un peu pour la lie du peuple... et puis voilà tout. Je ne parle pas ici de la liberté intérieure du commerce d'une ville à l'autre. Il est honteux autant qu'il est incroyable, qu'il ait fallu une loi pour la permettre, et que cette loi n'ait été donnée pour la première fois qu'en 1763. Oublions, pour l'honneur de la France, qu'il ait existé un temps, où les enfans d'un mê-

me père, bien loin de s'entr'aider dans la détresse, s'arrachaient l'un à l'autre le pain de la bouche en vertu d'édits dounés de par le même roi. Effaçons du souvenir des hommes qu'autrefois un intendant pouvait dire à l'intendant son voisin, « les peuples de ton » intendance mourront de faim, et les miens regorgeront de blé : » et cela dans la même année où l'on voyait les recrues levées dans les deux intendances, marcher sous les mêmes drapeaux contre le même ennemi. Si nous gardons sur cela un peu le silence, l'honneur de la France sera sauvé, car la postérité n'en croira rien. La chose est par soi-même incroyable. Parlons du commerce extérieur. Je vous ai dit, et qui plus est, je vous ai prouvé que le superflu du blé, s'il existe, ne peut être connu avant que, par une parfaite circulation intérieure, la France entière n'en ait été au préalable bien approvisionnée. Ce superflu qu'on y avait vu était peut-être momentané, causé par une suite extraordinaire d'heureuses récoltes, et par une diminution encore plus extraordinaire de la population et de la consommation. S'exposer à vendre ce dont on aura besoin

l'année d'après, mauvais marché. Faire monter tout-à-coup excessivement le prix de la main-d'œuvre et porter atteinte aux manufactures, grand mal... très-grand mal. Ainsi la liberté du commerce est bonne, parce que toutes les fois qu'on le peut il faut se ranger du parti de la liberté, et que cette liberté produira quelqu'avantage; mais il faut s'attendre à bien moins qu'à ce que la vive imagination des écrivains avait promis sur cet objet. Pour confirmer ce que je vous dis, qu'il me soit permis de vous faire deux réflexions en passant. La première que l'exportation depuis quatre ans, malgré toute la liberté indéfinie accordée, a été très-petite de l'aveu même des économistes.

LE PRÉSIDENT.

Rien n'est si vrai; et je vous avouerai que cela m'a toujours étonné. On promettait monts et merveilles à la nation de cette exportation qu'on sollicitait. Une fois accordée, lorsqu'on a vu les prix excessifs du blé et l'espèce de disette qu'on souffre cette année, tous ont commencé à dire que l'exportation avait été si petite, que sûrement elle

ne devait pas en être inculpée. Je me disais alors à moi-même, si l'effet de l'exportation a été imperceptible, comment pourra-t-elle causer ce bien immense et merveilleux qu'on en a promis?

LE CHEVALIER.

La seconde réflexion est que la France a déjà été un royaume très-florissant, très-heureux, très-célèbre, sans cette exportation si prônée. Il l'est depuis plus d'un siècle, et il s'agit bien moins de l'élever que de le conserver dans le degré de force et de prospérité auquel deux grands rois l'ont porté. Cela seul, si je ne me trompe, suffit pour prouver que l'exportation ne peut pas produire tout le bien qu'on lui suppose. Je serais bien frustré dans mes espérances, si dans un royaume auquel je suis aussi affectionné qu'un Français, l'on s'arrêtait à cet édit.

LE MARQUIS.

Et qu'attendez-vous donc?

LE CHEVALIER.

J'attends un code entier au lieu d'une seule

loi. La politique ancienne, l'administration de nos pères, la police, fille aînée de la politique roulaient entièrement sur la défiance réciproque du peuple et du souverain. Si la confiance a pris sa place, le pivot est changé; il faut changer toute la machine. *Novus rerum mihi nascitur ordo.* Un nouvel ordre de choses se présente à ma vue. Oui... je ne me trompe pas, je vois de toute part de nouveaux réglemens, des changemens qui me font espérer un très-beau jour. J'espère voir l'égalité des impôts, l'uniformité du tarif, une coutume générale établie, les séparations d'une province à l'autre abolies.

LE PRÉSIDENT.

Je ne vois pas encore trop bien la connexion de ces désirs avec ce que vous venez de dire.

LE CHEVALIER.

Elle est pourtant évidente. On ne saurait mettre la main à ces grandes entreprises, sans blesser ce qu'on appelle les priviléges des pays particuliers. Ces priviléges, tristes monumens de la réclamation des peuples contre l'abus de l'autorité de leurs anciens princes qui étaient

par-là même indignes d'obtenir l'amour de leurs sujets, sont les boulevards et les retranchemens de la méfiance : tant qu'elle dure, le peuple les chérit, il les conserve soigneusement; et tout ce qui le distingue, qui le sépare, qui le rend isolé, jusqu'à l'absurde diversité des poids et des mesures, lui paraît un privilége. Il ne veut pas les abandonner; il les croit l'asile de sa sûreté, de sa liberté; on l'effaroucherait trop, si on y portait atteinte; et il ne faut pas espérer de le persuader par la voix de la raison. Le peuple ne se pique point de raisonner; il sent, il éprouve, il garde le souvenir, et se méfiant des innovations, il se méfie de même des raisons qu'on lui en apporte. Mais la confiance une fois gagnée, vous verrez les peuples accourir aux pieds du trône et dire à leur maître : sire, nous avons beaucoup de priviléges, mais on ne saurait avoir le triste privilége d'être mal gouverné. Gouvernez-nous bien. Voilà le seul privilége que nous réclamons, et nous sommes sûrs de l'obtenir. Voici, monsieur le président, ce que j'allais répondre à votre question, lorsque le marquis est arrivé. Si la confiance est établie, il faut tout espérer.

LE MARQUIS.

Quoi, vous aviez entamé la thèse avant mon arrivée ?

LE CHEVALIER.

Nous avions fait des discours généraux, il n'est pas nécessaire de vous les répéter.

LE MARQUIS.

Revenons donc à l'édit. Pour conclusion, je vois que vous applaudissez et avec raison à l'esprit qui l'a dicté ; et quant à sa substance, vous ne voulez pas qu'elle soit merveilleuse; mais vous la trouvez utile et louable jusqu'à un certain point.

LE CHEVALIER.

J'en suis d'accord.

LE MARQUIS.

De quoi vous plaignez-vous donc ? Qu'en blâmez-vous ? Quels défauts lui trouvez-vous ? Que la mariée est trop belle peut-être ?

LE CHEVALIER.

C'en est un et ici au pied de la lettre. L'édit

est trop beau, trop de liberté et trop rapidement donnée, trop de générosité dans le don, trop de choses faites à-la-fois.... Il faut toujours respecter la convalescence d'un malade; il ne faut pas passer subitement au grand air après un long séjour dans une chambre hermétiquement fermée; il faut ménager le passage de l'ombre à la lumière. *Nil repente*... Rien tout-à coup. Je le répète et le répéterai sans cesse. C'est un funeste présent que la liberté de pourvoir à sa nourriture brusquement donnée à quelqu'un, qui est de longue main habitué à ne pas s'en occuper. Nous relevons à peine d'une longue habitude contraire, et ce changement inattendu est dangereux.

LE MARQUIS.

J'aime votre phrase à la folie. Relever d'une habitude, comme on dit relever d'une maladie. Elle n'est pas trop Française, mais cela ne fait rien.

LE CHEVALIER.

Elle n'est pas Française? Tant pis.

LE MARQUIS.

Tant pis pour qui ?

LE CHEVALIER.

Pour votre langue. Passez-moi ma phrase, et laissez-moi continuer mon discours.

LE PRÉSIDENT.

Si vous me le permettez, monsieur le chevalier, je vous dirai que votre remarque a déjà été faite. La raison seule aurait suffi pour l'indiquer, si l'expérience et l'épreuve qu'on en vient de faire ne l'eussent fait sentir dans toute sa force. On a reconnu qu'il aurait fallu mettre un plus grand intervalle entre la libre circulation intérieure et l'exportation, laisser ouvrir de nouvelles routes au commerce, donner le tems de bâtir des magasins (supposant toutefois qu'on eût permis le magasinage), laisser revenir le peuple de ses préjugés et de sa frayeur, laisser perdre aux officiers municipaux leur habitude à commander et à gêner, répandre un plus grand esprit de commerce et de spéculation, faciliter les transports.... En un mot, on a vu que (pour ainsi

dire) l'esprit était prompt et que la chair était faible.

LE CHEVALIER.

Dès qu'on a connu ces vérités, et que vous en êtes persuadé, je n'ai plus rien à dire.

LE PRÉSIDENT.

Mais, monsieur, comme il y a presque six ans que la liberté est accordée, le mal que pouvait causer ce changement subit est déjà, à ce qui me semble, passé. Il n'a pas été fort grand; et si vous le voulez, je conviendrai qu'on a été heureux d'en être quitte pour la peur. Je crois à présent qu'il ne reste d'autre chose à faire, qu'à soutenir courageusement la liberté une fois accordée, et attendre patiemment que, par l'habitude et la pratique, la guérison des anciens préjugés s'opère peu-à-peu, dès qu'on ne l'avait pas préparée d'avance.

LE CHEVALIER.

Oui, ce serait bien dit, si l'édit n'avait eu d'autre imperfection que sa beauté; mais....

LE MARQUIS.

Quoi, mais ?

LE CHEVALIER.

Mais.... Oui, je le dirai : de la façon qu'il est conçu, il causera éternellement trois maux. Il empêchera la circulation intérieure ; il produira une famine dans toutes les années d'une récolte au-dessous du médiocre ; il détruira entièrement l'agriculture en France.

LE MARQUIS.

Enfin la bombe a crevé. On vous a fait parler. Si vous nous prouvez à présent ces trois points, vous aurez complètement satisfait ma curiosité.

LE PRÉSIDENT.

De mon côté, j'en suis d'autant plus avide, que je n'ai encore entendu personne attaquer l'édit par ces côtés. De tous ceux qui ne l'ont pas approuvé, aucun ne s'est avisé de dire qu'il empêchera la circulation intérieure, et qu'il détruira l'agriculture. C'est bien le contre-pied des promesses et des désirs des économistes.

LE CHEVALIER.

Puisque je l'ai dit, il faut donc que je le prouve. Je soutiens que la législation nouvelle empêchera la circulation et le commerce intérieur des blés d'une province à l'autre ; et je soutiens ensuite que le commerce intérieur est tellement préférable, d'une telle importance, d'une utilité si supérieure à l'autre, qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre les deux. Il faudrait plutôt, si on ne pouvait pas s'y prendre autrement, sacrifier l'exportation toute entière au bien du commerce intérieur des blés.

LE MARQUIS.

Il ne suffit pas de le dire ; il faut le prouver.

LE CHEVALIER.

Je le veux bien ; mais je m'aperçois à présent que vous m'avez fait prendre un ton sérieux qui ne me va point du tout. Il y a plus d'une demi-heure que je ne fais que parler raison ; j'ai même frisé le ton de la déclamation. Cela pourrait tirer à conséquence, et la conséquence serait de m'ennuyer et vous aussi.

Je veux reprendre mon style. Il y avait un homme....

LE MARQUIS.

Ah, voici une histoire !

LE CHEVALIER.

Un homme de mes amis aimait les melons. Voici comme il s'y prenait pour en manger de bons. Il logeait dans le faubourg Saint-Honoré : il disait à son domestique, allez-vous-en jusqu'à la halle, c'est-là qu'on trouve de bons melons : cherchez-m'en un excellent; mais si vous n'en trouvez pas, en revenant passez chez la fruitière au coin de ma rue, et prenez-en un tel qu'il soit; je veux manger du melon. Savez-vous ce qui lui arriva? C'est qu'il ne mangea jamais un bon melon.

LE MARQUIS.

Pourquoi?

LE CHEVALIER.

Parce que son domestique n'alla jamais à la halle, il en prit toujours un au hasard au coin de la rue.

LE MARQUIS.

Ah, cela est juste. Votre ami était un sot. Il ne fallait pas en même-temps ordonner la chose difficile et la chose aisée. Il était clair que son domestique ferait toujours ce qui coûtait le moins de peine.

LE CHEVALIER.

Charmant, marquis ! Vous serez toujours mon oracle. Voilà la grande théorie. A choses égales, l'homme fait toujours la plus aisée et laisse la plus difficile. Si je vous prouve donc que l'exportation à l'étranger, dans l'état naturel des choses et selon la nouvelle législation, est infiniment plus aisée que le commerce intérieur, aurai-je raison?

LE MARQUIS.

Oui.

LE CHEVALIER.

Eh bien, je le prouve et par six raisons, comme dit Préville dans le Tambour nocturne. Première raison, parce que, pour aller du fond des provinces aux bords de la mer,

ou descend toujours soit par eau soit par terre, et que, pour aller de la mer à l'intérieur, on remonte. Vous savez que le niveau de la mer est plus bas qu'aucune terre.

LE MARQUIS.

Oui, grâce à Dieu ! car sans cela nous serions noyés.

LE CHEVALIER.

Ainsi, à cause que nous ne sommes pas noyés, les transports par les rivières et même par terre coûteront moins ; voilà donc une première épargne. Seconde raison, parce que pour faire une exportation par mer vous n'avez pas besoin de magasins, et qu'il vous en faut et souvent plusieurs pour le commerce intérieur.

LE MARQUIS.

Pourquoi cela ?

LE CHEVALIER.

Parce que le vaisseau même que l'on charge sert de magasin. On n'a jamais tout le blé rassemblé lorsque l'on frète un bâtiment ; mais

mais à mesure qu'un fermier envoye deux cents sacs, un autre trois cents qu'on avait accaparés, on les fait charger à bord, on fait attendre un mois ou plus le bâtiment dans le port, et lorsque sa cargaison est complette, il part : ainsi voilà une seconde épargne des louages, des risques et de l'embarras d'un magasin. Troisième raison, l'exportation est un commerce en gros et sans aucune peine du détail. Le remboursement se fait par de belles et bonnes lettres-de-change, que tirera un des principaux banquiers de la ville qui a demandé le blé. Au contraire le commerce intérieur des blés, à moins que ce ne soit pour l'approvisionnement de cette immense capitale ou de trois ou quatre autres grandes villes du royaume, est une affaire de détail. Il faut répandre son blé par petites portions à des pauvres boulangers de village, et dès-lors que de retards, que de peines, que de faillites à essuyer, avant que de rentrer dans son argent: et si on voulait le vendre dans les marchés sac à sac, c'est encore pis. Quatrième raison, en vendant à l'étranger, on peut profiter sur le change qui peut se rencontrer favo-

rablement. Point de change extraordinaire à espérer d'une ville à l'autre du royaume en général. Si l'étranger paye en monnaie effective, le profit est encore plus sûr à cause du prix auquel on négocie en France les piastres, les pistoles, les lisbonines, etc. Ainsi, si un marchand Bordelais vend son blé à Lisbonne, il aura au retour du bâtiment le délicieux plaisir de palper des lisbonines qui réjouissent la vue; pendant que, s'il s'était avisé de l'envoyer vendre dans le Gévaudan, qui manquait de blé, il ne serait payé qu'en tristes sacs de cinquante sols qui font mal au cœur à regarder. Il faut compter pour quelque chose le plaisir de voir de l'or. Sixième raison.... et c'est la bonne. L'industrie et le génie des hommes n'ont pas pu parvenir encore à établir des maires, des échevins, des baillis et sur-tout des subdélégués sur les vastes plaines de l'Océan. Ainsi, du moment que votre vaisseau est hors du port, vous n'avez plus nulle saisie, nulle entrave à craindre; pendant que dans le roulage intérieur, si par malheur un échevin croit ou fait semblant de croire que sa ville est dans la disette, il vous en arrête une partie; il prétexte un besoin

d'annone, d'approvisionnemens, de passage de troupes, etc. Que sais-je ? Il finit par promettre de payer à un prix qu'il appelle raisonnable, peut-être à cause qu'il faut bien des raisons avant que de le toucher. Il vous faudra écrire à l'intendant, à la cour, courir, aller, revenir, plaider.

LE MARQUIS.

Mais sur mer on a des tempêtes.

LE CHEVALIER.

On assure un vaisseau contre les tempêtes. On n'a pas encore imaginé l'assurance d'une traînée de charrettes contre un subdélégué. En avez-vous assez de six raisons ?

LE MARQUIS.

Il y en a de reste.

LE CHEVALIER.

Et par-dessus le marché je vous en donne une septième ; c'est que même dans les distances physiques, plusieurs ports, plusieurs provinces de France fertiles en blé sont plus proches de l'étranger qu'elles ne le sont d'au-

tres provinces du royaume. Il y a un chemin bien plus court de Bayonne, de Bordeaux et même de Nantes au premier port d'Espagne, que de ces ports au Havre. Concluons donc que, par toutes les raisons que je viens de vous dire, l'exportation à l'étranger est plus aisée, plus lucrative, plus à l'abri des risques que le commerce dans l'intérieur. Or la législation nouvelle de l'édit de 64 ne met aucune différence entre ces deux commerces. Il permet les deux également, à des conditions en tout égales. Qu'en arrivera-t-il ? C'est que tout le blé, produit par les provinces frontières, sortira sans jamais, au grand jamais, refluer dans l'intérieur. Qu'arrivera-t-il de-là ? C'est que ces provinces seront dans la joie d'avoir bien vendu leurs blés et de voir beaucoup d'or et d'argent circuler chez elles. L'intérieur sera dans l'accablement et dans la tristesse d'avoir manqué de pain. Qu'arrivera-t-il de-là ? C'est que les parlemens étant toujours les organes des sensations des peuples, chacun peindra au souverain l'état de ceux de son ressort; ainsi ceux de toutes les provinces limitrophes applaudiront, celui du milieu remontrera. Et c'est ce qui est arrivé.

LE MARQUIS.

Ah, mon cher chevalier, que vous me faites plaisir de me donner une explication si simple, si naturelle de la disparité des parlemens du royaume au sujet de l'édit; je la crois vraie. Personne, jusqu'à cette heure, ne m'avait satisfait là-dessus. J'avais entendu dire des injures au lieu de raisons; et les injures, je l'avoue, ne me satisfont point. Je ne sais pas ce qui arrive aux autres.

LE CHEVALIER.

Personne n'en est jamais satisfait; mais ceux qui ont tort, les employent en guise de raisons, et ils font bien; car rien ne change plus promptement l'état de la question. Au vrai tous les parlemens ont également raison : tous ont également porté la vérité au pied du trône, et cela même devait indiquer avec la dernière évidence, quel était le défaut de l'édit. Selon qu'il est conçu, l'exportation enrichira les provinces frontières, détruira les intérieures. Pour que cela n'arrivât pas, il faudrait que les heureuses récoltes vinssent tomber toujours à propos sur le milieu de la France et les médio-

cres sur les bords. Cela peut arriver une année ; mais n'étant pas dans l'ordre de la nature, cela n'arrivera pas toujours. Pour éviter le mal, il faudrait donc que les hommes voulussent plutôt gagner moins en vendant aux nationaux, que gagner davantage en vendant aux étrangers : mais ceci est encore plus contraire aux ordres de la nature, plus miraculeux que tout autre phénomène ; car si le cas d'une abondance répandue à propos peut arriver quelquefois, le cas de trouver des hommes qui bornent le désir de gagner n'arrivera jamais. Je vous ai donc prouvé que l'exportation, encouragée autant que le commerce intérieur, sera toujours préférée et empêchera l'approvisionnement dû à toutes les provinces de l'empire Français. Il me resterait à présent à vous prouver combien le commerce intérieur est préférable à l'autre. Mais je m'en crois dispensé, puisque le marquis, notre grand marquis décida cette épineuse question, *ex cathedra*, lorsqu'il me répondit qu'il valait mieux vendre le blé à son frère qu'à son ennemi. Vous en souvient-il ?

LE MARQUIS.

Quoique je l'ai décidée *ex cathedra*, vous ne feriez pas mal de la prouver. Que sait-on ?

LE CHEVALIER.

En vérité, cela me paraît un tems perdu.

LE PRÉSIDENT.

Il ne le sera pas : la décision du marquis partait de cette bonté d'ame, de ces sentimens d'humanité si bien gravés dans son cœur. Aujourd'hui la nouvelle science économique réduit tout en calcul. Vous devriez donc nous dire, si, les sentimens de vertu à part, le profit du fermier se trouvè dans le commerce intérieur préféré à l'exportation. Les fermiers et les négocians sont une nation qui regarde comme frères tous ceux qui payent bien cher, et comme ennemis tous ceux qui ne veulent pas bien payer. Ce sont ces gens-là qu'il vous faut persuader.

LE CHEVALIER.

Ainsi la question à présent est entre Épictète et Barème. Eh bien, je vous prouverai que

ces deux graves écrivains, l'un trop oublié aujourd'hui, l'autre beaucoup trop feuilleté, sont pourtant d'accord à préférer le commerce intérieur; et je le prouve par huit raisons.

LE MARQUIS.

Huit raisons ! nous en avions six tout à l'heure; en voici huit à présent.... Chevalier, vous croissez en âge et en raisons.

LE CHEVALIER.

Devant des hommes comme vous. Mais ceux qui ne méritent pas ce nom me trouveront peut-être déraisonnable, et je ne m'en fâcherai pas. Commencez à compter les raisons. Premièrement, relativement à chaque province, le transport à une autre est une véritable exportation. Il importe peu à un fermier du Languedoc qu'il ait vendu son blé à des Catalans ou à des Provenceaux, pourvu qu'il l'ait vendu. Lorsqu'un royaume est assez grand pour contenir différentes qualités de sol, différens climats et une grande population, il est presqu'impossible que dans la même année la récolte soit heureuse par-tout;

la disette se fera sentir quelque part, et elle suffit pour donner valeur et faire monter le prix des blés. L'ancien empire Romain ne connaissait pas l'exportation. La Chine, le pays de la plus parfaite agriculture qui existe, ne la connaît pas non plus, et cela ne fait aucun tort à l'agriculture; puisqu'ayant une étendue égale à toute l'Europe, et ses provinces aussi vastes que les plus grands de nos royaumes, elle fait le commerce avec elle-même. Si l'Europe entière était sujette d'un seul souverain, croyez-vous qu'on n'aurait pas assez du commerce des blés qui passeraient de la province de Pologne à la province du Portugal, qui iraient de la ville de Palerme à Hambourg? En faudrait-il davantage? L'exportation libre est une nécessité pour un petit pays fertile qui n'a qu'un seul climat, une seule qualité de terre, telle que la Sardaigne, la Sicile, etc. Lorsque l'année est bonne, toutes les terres ont donné surabondamment du blé: on n'en saurait que faire, si on ne le vendait point à l'étranger. J'avoue que la France n'est pas aussi grande que la Chine, mais elle n'est pas non plus aussi petite que la Sicile. Si la Chine peut se passer de l'expor-

tation, si la Sicile en a un besoin précis, la France qui est entre les deux, devrait prendre un parti mitoyen et adopter une exportation limitée. La bonne législation est toujours celle qui convient à la constitution, aux forces et à la nature de chaque pays. Secondement, après vous avoir dit combien l'exportation limitée, accordée aux provinces frontières, ferait de tort à l'intérieur, je ne m'arrêterai pas à vous prouver que l'essentiel de chaque pays est de concentrer ses forces, et de renvoyer autant qu'il est possible la chaleur et les esprits vitaux au centre. Je ne vous ferai pas la comparaison du corps humain. Je ne vous rappellerai pas les causes de la ruine de l'ancien empire Romain et de la faiblesse de l'Espagne actuelle. Je vous fais grâce de tout sur une vérité aussi claire. Il me suffit de vous dire que la disette se faisant sentir plus souvent dans l'intérieur du royaume, elle en chassera les manufactures, et les renverra aux frontières. Les manufactures une fois transplantées, la population et l'agriculture de l'intérieur dépériront; vous voyez ce qu'il s'ensuivra. Troisièmement, vous souvient-il de tout ce que je vous ai dit sur l'essence du com-

merce des blés, et que le profit en est à celui qui le transporte, qu'il est absorbé par un nombre prodigieux de mains intermédiaires, que. . . .

LE PRÉSIDENT.

Oui, je m'en souviens très-bien; mais je ne vois pas encore la conséquence que vous en tirerez.

LE CHEVALIER.

C'est que dans le commerce intérieur, tous ces profits doivent rester dans la main des Français. Le vendeur est Français, l'acheteur est Français, le commerçant, le débitant en détail, tous sont Français. Mais dans l'exportation aux étrangers, il est impossible qu'une partie des profits n'aillent pas dans leurs mains. Ceux qui ont chargé un bâtiment de blé à Bordeaux, destiné pour Lisbonne, étaient au vrai des porte-faix Français; mais ceux qui le déchargeront seront sûrement des porte-faix Portugais. Ce que je dis des porte-faix, dites-le du droit de commission, du profit des courtiers, du louage des magasins, de la manutention à le remuer s'il était mouillé, de l'a-

vantage du change s'il se rencontre favorable à la place étrangère, etc.; et voyez quelle différence énorme cela fait.

LE MARQUIS.

N'allez pas plus loin : j'entends très-clairement cela et je suis convaincu. Je vois que tous ces profits, tout l'emploi de tant de bras sont perdus pour la France dans l'exportation.

LE CHEVALIER.

Quatrièmement....

LE MARQUIS.

Chevalier, est-il bien nécessaire de nous dire toutes les huit raisons ? Si on en laissait quelques-unes; nous sommes déjà persuadés.

LE CHEVALIER.

Oh, pour cela, comme il vous plaira. Vous savez que je n'en voulais dire aucune.

LE MARQUIS.

Eh bien, laissons-les donc. J'ai une chose bien plus intéressante à savoir de vous. Vous

nous avez promis de nous indiquer les remèdes en même-tems que les maux, et de nous dire le mieux qu'on pourrait faire; voilà ce que je voudrais savoir....

LE CHEVALIER.

Rien n'est si aisé que de vous satisfaire. Puisqu'on a vu que le penchant du blé était de se laisser exporter plutôt que de circuler en dedans du royaume, et qu'en même-tems vous êtes convaincu de l'importance majeure de la circulation, il faut mettre une différence et rendre inégales deux choses qu'on désire avec une volonté inégale. Il faut corriger ce penchant et faire un équilibre qui soit celui de l'art, contraire à la nature. Il faudrait calculer d'abord à combien peut se monter cette différence de profit qu'on a, lorsqu'on exporte à l'étranger.

LE MARQUIS.

Venons au fait, car on ne finit jamais rien avec vous. Faites ce calcul, et dites-le nous.

LE CHEVALIER.

Ce calcul? Il faudrait que je fusse un hom-

me en place, pour pouvoir le faire sans m'y tromper. Il faudrait sur cela consulter les négocians, les intendans des provinces, entendre....

LE MARQUIS.

Eh bien, soyez homme en place; je vous en donne une à votre choix.

LE CHEVALIER.

Vous êtes bien généreux; mais il faut pour cela beaucoup de cérémonies préalables. Je suis étranger.

LE MARQUIS.

On vous naturalisera. Finissons une fois; monsieur le président, y consentez-vous ?

LE PRÉSIDENT.

De toute mon ame..... Son cœur tout Français mérite la naturalisation, et ses lumières méritent la place.

LE MARQUIS.

Eh bien, qu'avez-vous à dire de plus ? Vous voilà créé homme en place et même enregistré.

LE CHEVALIER.

Puisque, par un effet de votre auguste bienfaisance, j'obtiens une grande charge, je vais vous donner une législation qui peut-être ne sera pas plus solide que mon élévation; mais n'importe! je veux vous satisfaire. Je commence par laisser en pleine vigueur la liberté accordée généralement à toute espèce de personnes de se mêler du commerce des blés, et l'abolition de toutes les permissions particulières, puisque c'est-là le grand bien de l'édit, et le plus grand bien qu'on pouvait faire à la France. Je laisse de même en vigueur la loi de restriction de tout le commerce des blés Français, soit intérieur ou d'exportation, aux seuls bâtimens nationaux en général. Vous savez à quel point cette restriction me tient au cœur. Après cela, je fais à vue d'œil un calcul.... (Mais vous n'ignorez pas que ma vue peut se tromper.)

LE MARQUIS.

Oui; cela est entendu, et vous ne perdez pas votre place pour cela : allez toujours.

LE CHEVALIER.

Je cherche à calculer de combien l'exportation est plus avantageuse aux commerçans que ne serait la vente dans l'intérieur, non pas à cause des offres de plus grands prix qu'une nation étrangère qui serait dans la disette pourrait faire; mais je cherche, en supposant égalité d'offres, la différence des frais, des peines et des risques de l'une à l'autre espèce de commerce.

LE PRÉSIDENT.

Oui, monsieur, on vous entend: vous voulez calculer la différence des longueurs, des dépenses, des transports, la différence des risques de toute espèce, la différence enfin des profits ou des déchets dans la rentrée des fonds.

LE CHEVALIER.

Précisément. Or il faut toujours tâcher qu'une loi soit simple, générale et uniforme, autant qu'il est possible sans grands inconvéniens. Les petits, il faut les mépriser plutôt que de multiplier des lois minutieuses, particulières,

ticulières, locales. Ainsi je dois chercher le terme moyen de cette différence entre l'exportation et la circulation, puisque dans le détail cette différence varie à l'infini. Un pays qui n'est qu'à six lieues de la frontière, a une dépense, pour faire sortir son blé, fort différente de celle de tel autre pays qui est à quarante lieues. Il ne faut pas faire des lois différentes pour cela; mais il faut chercher un terme moyen entre toutes ces variétés. Ensuite, il faut qu'il soit aussi terme moyen dans toutes les saisons, quoiqu'il y en ait de moins favorables et de plus favorables aux transports; et qu'il soit aussi terme moyen d'année commune, sans rechercher les cas inopinés et très-extraordinaires.

LE PRÉSIDENT.

Voilà bien des calculs à faire.

LE CHEVALIER.

Et très-compliqués. Mais à vue de pays je crois que ce terme moyen de différence, peut s'évaluer au moins à cinquante sols par septier, pesant deux cents quarante livres mesure de Paris : je crois qu'il est même plus fort; mais

je m'y suis restraint pour être favorable à l'exportation, autant qu'il est possible sans inconvéniens graves.

LE MARQUIS.

Que faites-vous à présent de ce calcul ?

LE CHEVALIER.

Je vais rendre préférable le commerce intérieur, ou du moins l'égaliser à l'exportation ; et j'impose sur toutes les sorties des dernières et véritables frontières de l'empire Français, un droit uniforme, général, et un impôt de cinquante sols par chaque septier qu'on voudra exporter à l'étranger.

LE MARQUIS.

Un droit ! un impôt ! Fi, l'horreur. . . . ! Je vous dépose. Que diable, vous n'avez pu rester six minutes en place sans mettre un nouvel impôt ?

LE CHEVALIER.

Combien vous êtes injuste ! Vous êtes peuple à présent. J'opère le salut de l'état et vous me lapidez. D'abord comment pouvez-

vous l'appeler un impôt, si je réduis à la modique somme de deux livres dix sols par septiers un impôt immense, infini, tel que la défense absolue qui existait de tout tems sur l'exportation des blés? Une défense absolue est le plus grand de tous les impôts possibles. Il est tel, qu'on devrait essayer tous les moyens imaginables avant que d'acquiescer à cette odieuse privation totale de la liberté naturelle.

LE MARQUIS.

Oui... Mais puisqu'on a accordé une liberté entière et sans gêne et sans impôt (car je compte pour rien ce droit si modique d'un demi pour cent qu'on a laissé) pourquoi voulez-vous nous replonger dans les gênes, les entraves, les perceptions de droits? Pouvez-vous me nier que votre droit de cinquante sols par septiers diminuera l'exportation, peut-être l'anéantira, refroidira le commerce, les spéculations, les ventes?

LE CHEVALIER.

Monsieur le président, je vous appelle à mon secours contre l'injustice du marquis.

Pour me déposséder de ma charge, il oublie ou fait semblant d'oublier dans ce moment tout ce qu'il a lu, tout ce que les moins instruits dans la science de l'administration savent aujourd'hui. Faites-l'en souvenir. Il est trop irrité contre moi pour entendre d'un esprit calme et bien disposé ma justification de ma bouche : prêtez-moi donc votre secours. Rappelez-lui qu'il fût un temps où ni les souverains ne savaient placer les impôts, ni les peuples ne savaient en connaître l'utilité. La soif de l'argent seule guidait les uns à imposer ; la méfiance seule excitait les autres à résister. Ce temps n'est plus. Depuis le grand Colbert on connaît la nature de l'impôt ; on distingue entre l'impôt de profit et l'impôt d'encouragement. On connaît la vertu, l'efficacité du tarif. On sait que par le moyen de certains impôts qui ne sont que de véritables écluses politiques, on dirige les nivaux des canaux du commerce. On sait qu'il faut imposer sur les entrées les manufactures étrangères, si on veut encourager les nationales. On sait qu'il faut imposer sur la sortie des matières brutes nationales pour le bien des manufactures intérieures. Toutes ces idées sont con-

nues ; elles sont communes aujourd'hui. Dois-je m'appesentir sur des vérités devenues si vulgaires ?

LE PRÉSIDENT.

Non, monsieur le chevalier : ni monsieur le marquis, ni moi n'ignorons ces principes. Le conseil les suit constamment dans tous les arrêts et dans tous les nouveaux réglemens, qui depuis un grand nombre d'années en émanent pour le bien du commerce. Les cours souveraines n'enregistrent que d'après les lumières de ces grandes vérités. L'effet, bien loin de les démentir, les confirme tous les jours. Nous devons à la sagesse de ces réglemens le progrès rapide et presqu'inconcevable, et l'état florissant actuel de toutes les manufactures en France ; et on pourrait dire, en quelque façon, qu'elles sont converties à présent en lois fondamentales, et qu'elles tiennent à la constitution de l'état. Vous n'avez pas besoin de me convertir là-dessus ; je suis prêt à combattre pour vous, si vous en avez besoin.

LE CHEVALIER.

... Très-grand besoin contre la colère du

marquis. Vous voyez qu'il m'a ignominieusement remercié; mais puisque vous m'offrez votre appui, laissez-moi détailler tous les avantages qu'on aurait trouvés dans l'imposition de ce droit de sortie, et qu'on a perdus par le transport d'un zèle magnanime, et d'une générosité qui me paraît excessive.

LE MARQUIS.

Des avantages dans un impôt! Voyons; tout est possible... mais j'ai peine à le croire. En comptez-vous beaucoup?

LE CHEVALIER.

Plusieurs, et tous considérables. Premièrement, le droit de sortie diminuera les demandes de l'étranger et les rendra moins fréquentes. Si la cherté qui règne dans un pays quelconque fait aujourd'hui donner des commissions d'achat en France jusqu'à la valeur, par exemple, de dix-huit livres le septier, parce que le spéculateur étranger a calculé qu'en ajoutant ensuite tous les frais du transport, il trouvera à le vendre vingt-deux livres et y gagnera: dans mon hypothèse il ne peut pas le vendre à moins de vingt-quatre livres

dix sols sans y perdre ; ainsi, ou il ne lui conviendra pas d'acheter le blé en France ; ou s'il en fait quelques achats, tant que les prix seront bas, il s'arrêtera aussi-tôt qu'ils seront montés. Les petites chertés sont plus fréquentes que les grandes ; ainsi les demandes seront moins fréquentes et plus limitées dans la quantité, car l'argent d'une nation qui souffre la disette n'est pas infini. Chacun se resserre, consomme moins ; ainsi cette nation qui veut acheter votre blé, vous en enlèvera moins et laissera pourtant tout autant de son argent en France, que si elle avait pris en poids et mesures de blé ce qu'on a payé pour droit de sortie, c'est-à-dire, un septième à-peu-près. Vous entendez cela.

LE PRÉSIDENT.

Oui, je vous entends. Mais cela diminuera beaucoup l'exportation. L'étranger ira chercher ailleurs des blés à meilleur marché.

LE CHEVALIER.

Qu'il aille ; je lui souhaite un bon voyage... N'oubliez jamais, monsieur, qu'il ne s'agit pas ici d'une marchandise de luxe, mais d'une

denrée de première nécessité. Il faut être fâché de voir qu'on aille acheter des étoffes à Londres plutôt qu'à Lyon ; mais qu'on laisse aux Français leur pain, est un point infiniment moins fâcheux que vous ne le croyez : c'est même par ce seul moyen que les fabriques des étoffes Françaises seront moins chères que celles des autres pays, et qu'on viendra constamment vous les acheter.

LE MARQUIS.

Mais moi je dis que votre impôt détruira tout-à-fait l'exportation.

LE CHEVALIER.

Pardonnez-moi : je conviens avec M. le président qu'il la diminuera : mais je ne saurais vous accorder qu'il la détruira. Il n'y a que les défenses absolues, ou ce qui est encore pire, les permissions particulières, qui puissent causer ce mal. Est-ce que les droits des aides et cette quantité d'impôts multipliés détruisent le commerce avec l'étranger ? Toutes les fois que le besoin sera grand dans un pays, et que l'abondance sera grande en France, la différence des prix sera telle qu'elle

permettra aux spéculateurs de faire ce commerce en payant le droit de sortie et d'y trouver du gain. Mais il n'arrivera pas que dans une année médiocre, où la France conserve à peine du blé pour son besoin, l'étranger l'enlève et produise une famine à chaque mauvaise récolte; ce qui est le second mal à craindre dans l'état actuel. Il n'arrivera pas que la moitié de l'Europe soit secourue et approvisionnée de blé par la France, pendant que ses peuples en seront frustrés. Par cette écluse salutaire, le niveau du commerce sera parfaitement réglé. Les provinces intérieures seront nourries préférablement aux étrangers, puisque je conserve dans toute sa vigueur la loi salutaire d'abolition et de tous les péages et de tous les droits d'une province à l'autre. Le seul vrai superflu sortira. Quelque portion de l'année heureuse précédente restera toujours en France, prête à faire face au malheureux hasard d'une année stérile qui peut survenir. C'est ainsi que vous saurez s'il y a un vrai superflu à vendre, et dans quelles années ce superflu existe. C'est ainsi que les blés ne monteront pas précisément à des prix extraordinaires.

LE PRÉSIDENT.

J'aurais bien des choses à vous demander sur ce que vous venez de dire, et à vous proposer quelques difficultés sur lesquelles vous me feriez plaisir de m'éclaircir ; mais je vous laisse achever votre discours.

LE CHEVALIER.

J'espère qu'une partie de vos doutes se dissiperont d'eux-mêmes en continuant ; ainsi je conclus que, par le moyen d'un droit d'exportation, qui sans être excessif est pourtant considérable et presque du douzième pour cent, les prix des blés ne deviendront pas exhorbitans.

LE MARQUIS.

Et vous regardez cela comme un avantage ? Et comment voulez-vous faire fleurir l'agriculture, si vous ne faites pas remonter le prix des blés ?

LE CHEVALIER.

Dans cette machine immense de l'état politique tout se tient ensemble ; tout est lié,

tout est enchaîné : rien ne doit sortir de l'équilibre, si on ne veut pas voir toute la machine renversée. Il faut courir au secours des agriculteurs, s'ils sont hors de l'équilibre au point d'être écrasés par ce poids ; mais il ne faut pas non plus en voulant les soulager, les élever tellement qu'ils écrasent les autres. Voilà pourquoi la science politique est si difficile. Voilà pourquoi je ne recommande rien tant que d'éviter les secousses et les mouvemens subits. Les secousses cassent les liens et les ressorts, et la machine est détruite. Savez-vous que je regarde ce surhaussement subit de la valeur du blé comme la plus violente secousse et la plus dangereuse qu'on puisse donner à un état ? Au fond c'est la même chose que l'augmentation de la monnaie ; mais elle est encore plus ruineuse.

LE MARQUIS.

Je n'entends pas trop bien cela. Je sais que l'augmentation de la monnaie est une très-mauvaise chose : j'ai lu autrefois beaucoup de livres sur cela ; ils m'ont paru très-métaphysiques..., et à vous dire vrai, je n'y comprenais pas grand chose ; mais en gros, j'ai

vu que d'augmenter la valeur de la monnaie, c'est blesser la foi publique ; et par conséquent j'ai dit en moi-même cela ne vaut rien.

LE CHEVALIER.

Ah ! si l'augmentation ne faisait que blesser la foi publique, ce serait une bagatelle : elle fait bien pis ; elle tue la gaieté publique.

LE MARQUIS.

Comment la gaieté publique ? Je n'ai jamais entendu parler de cela.

LE CHEVALIER.

Oui.... cela est sûr ; elle la tue. La gaieté intérieure du cœur de l'homme, la véritable gaieté (chose bien différente de la folâtrerie) est l'effet du repos et de la sécurité qu'il a sur son état et sur son avenir. Si la valeur numéraire de toutes les choses est changée, le trouble s'empare de tous les cœurs, on ignore son sort, la gaieté disparaît. Cet effet que l'augmentation des monnaies produit infailliblement est encore plus terrible, s'il dérive de l'augmentation du prix des denrées.

LE PRÉSIDENT.

Je m'unis à monsieur le marquis pour vous prier de nous expliquer plus clairement cela.

LE CHEVALIER.

L'argent et le pain sont les deux bouts de tout. L'un est mesure de l'autre : variér l'un ou l'autre causera toujours le même effet.

LE PRÉSIDENT.

J'entrevois votre raison qui me paraît fort juste.

LE MARQUIS.

Et moi je n'y vois goutte ; expliquez-vous.

LE CHEVALIER.

Voulez-vous voir que l'effet que causera un surhaussement du prix des blés est pareil à celui d'une altération dans la monnaie? Le voici. Un testateur, homme vertueux, voulant récompenser le zèle de ses domestiques qui l'ont fidellement servi, laisse à chacun par testament, pendant leur vie, les mêmes gages qu'il leur donnait. Ces gages étaient les usuels de

son temps, réglés sur le prix des vivres ; ils étaient suffisans.... Il a cru les rendre heureux : il meurt. Après sa mort, le prix du pain doublé monte de deux sols à quatre. Que feront ces malheureux cassés par l'âge, par les infirmités et réduits de l'aisance à l'indigence ? Iront-ils ressusciter un mort pour lui faire refaire son testament ? Ils resteront dans le désespoir de la mendicité jusqu'à la fin de leur vie ; et il faut qu'une génération entière se passe pour voir disparaître ce spectacle de misère de la surface du globe.

LE MARQUIS.

Vous l'avez choisi exprès ce cas si touchant, pour qu'on vous donnât raison. J'en suis ému, je l'avoue : mais au fait ce cas est fort rare.

LE CHEVALIER.

Vous le croyez fort rare, et je vous soutiens qu'une classe immense d'hommes est dans ce cas. Tous les legs, tous les testamens, tous les dons entre vivans, les pensions alimentaires qu'on a faites, les rentes viagères que chacun a constituées sur sa tête, les dots de

filles, les partages des familles, les transactions, bref tout ce qui a été fait par acte irrétractable est dans le même cas. Le trouble, le dérangement du plus au moins est par-tout. On ne peut plus revenir contre, et cela est pourtant injuste ; car tous ces contrats, ces conventions, ces dons, ces alimens, ces pensions étaient convenus dans la bonne foi et dans l'hypothèse d'un certain prix des vivres qui n'est plus. Ainsi, si je disais que le quart de la France sera dans l'embarras ou dans le désespoir par cette raison, je ne me tromperais pas. Voyons à présent les autres classes d'hommes. Les ouvriers et les manufacturiers ne peuvent pas se flatter de recevoir aussi promptement l'augmentation de leur journée, par une raison que je me souviens de vous avoir déjà dite.

LE MARQUIS.

Je m'en souviens, vous parliez de Genève

LE CHEVALIER.

Voilà donc une autre grande classe de personnes jetées dans l'embarras, et bien des années s'écouleront avant qu'elle puisse s'en

tirer. Une troisième classe est composée de gens qui vivent des gages et des appointemens qu'ils reçoivent ou du roi, ou de l'état, ou des particuliers. Ceux-ci, vous allez croire qu'on les tirera de peine en augmentant tout de suite leurs appointemeus. N'en croyez rien. Si vous ne voulez pas vous en rapporter à moi, demandez-le à monsieur le président qui vous dira que sa charge et toutes celles de magistrature autrefois lucratives ne sont à présent qu'honorables et onéreuses, parce que malgré tous les changemens qu'ont subi les monnaies et la valeur de toutes les choses vénales, leurs droits sont restés les mêmes qu'ils étaient il y a quatre siècles. Or, si ceux qui ont l'autorité en main n'ont pas fait pour eux-mêmes des lois qui rétablissent l'égalité des proportions, croyez-vous qu'ils iront faire pour autrui un code entier et changer des milliers d'arrêts et d'ordonnances? On ne le fera pas, et l'exemple du passé nous indique l'avenir. Mais vous allez croire que l'agriculture prospérera.... Point du tout: d'abord les fermiers, les colons, les laboureurs au renouvellement de leurs baux seront obligés de les augmenter en proportion du plus

plus grand rapport de la vente des denrées. Il ne vous reste à présent que la classe peu nombreuse des propriétaires des terres.... Classe illustre à la vérité, mais la moins chère à l'état, se trouvant composée en partie de mains mortes, en partie de mains paresseuses. Ces mains, soit nobles ou sacrées, seront mieux remplies pendant quelque temps, je l'avoue; mais la joie sera bien courte. Car le souverain obligé d'augmenter tous les appointemens, les pensions, les dépenses, si la découverte de la pierre philosophale n'est pas faite, comme il n'y a pas grande apparence, sera obligé d'augmenter les impôts. Les impôts, vous le savez, quelque chose qu'on y fasse, vont tous retomber sur la terre et sur les propriétaires; les nouvelles taxes leur ôteront donc le bénéfice du renchérissement des denrées. Ainsi, pour dernière conclusion, après une secousse terrible et une génération entière de chagrins, d'amertumes, d'inquiétudes, il n'y aura rien de gagné pour personne; rien de fait, si ce n'est que beaucoup de pièces de cette grande machine se trouveront cassées ou dérangées.

LE MARQUIS.

Et lesquelles ?

LE CHEVALIER.

Je ne saurais vous le dire, et personne n'en sait rien. Si vous courez la poste au grand galop sur un chemin raboteux, personne ne vous dira précisément quelles seront les raies de vos roues qui casseront ; mais en général on vous dira que la voiture sera fracassée, et la prophétie s'accomplira. Ne comptez donc pas pour un avantage de l'état le renchérissement subit du blé. Si à la première année de la libre exportation on s'en est réjoui, cela était naturel.... L'agriculture languissante avait besoin d'un prompt secours, et une seule année ne tire pas à conséquence ; mais la loi est perpétuelle. La sortie des blés sera constante. L'intérieur restera constamment dépourvu. La cherté se fera sentir à chaque récolte médiocre, et toute la machine en sera fortement ébranlée. Aimez donc, au contraire, un système qui produise un effet lent, progressif, dont l'avantage se reconnaisse à la longue, et qui n'ait causé, par sa

violence, aucun trouble dans les familles, aucun dépérissement dans les manufactures, aucune nécessité d'augmentation d'impôts. Mais je vous ai promis de vous prouver que l'enchérissement du blé est bien plus fatal que celui de la monnaie...., et ma preuve sera bien courte. Lorsqu'on altère la monnaie, tout le monde sait à l'instant et avec la dernière précision de combien on l'a changée. On donne, par exemple, à l'écu une valeur légale de quatre livres. Tous savent qu'on a augmenté d'un quart. Ainsi, si on veut rétablir la justice à celui qui avait, par exemple, six cents livres de gages par an, avec un trait de plume on accorde huit cents livres, et l'on est sûr de ne s'être pas trompé. Mais le changement arrivant dans le blé, qui peut le calculer? Il varie selon les récoltes, selon les exportations. On voit qu'il est plus cher, mais de combien? Est-ce d'un tiers, ou d'un quart, ou du double? On n'en sait rien. Dès-lors il est impossible d'accorder un juste dédommagement. Il faut une longue suite d'années, d'essais, d'épreuves, pour qu'un calcul pareil soit fait par la totalité des hommes.

(Au Marquis.) M'avez-vous bien compris à présent ?

LE MARQUIS.

Oui ma foi ! Jamais on ne m'avait parlé si clairement sur une matière aussi abstraite.

LE PRÉSIDENT, *au Chevalier.*

Puisque votre discours est fini, permettez-moi à présent de vous dire que vos raisonnemens me paraissent bien justes dans l'hypothèse d'une exportation illimitée, qui épuiserait de blé totalement la France ; mais dans l'édit on a mis une borne à cette exportation, en établissant que toutes les fois que le prix pendant trois marchés consécutifs montera à douze livres dix sols par quintal, l'exportation sera défendue dans le lieu de la cherté.

LE MARQUIS.

Ah, monsieur le président ! puisque votre difficulté roulait sur cela, avant que le chevalier vous réponde, je puis vous dire que lorsque l'édit parut, je rencontrai un économiste des plus zélés qui me prouva, par une infinité de raisons, que cette défense qu'on

avait imaginée ne pouvait jamais faire aucun bien, et pouvait faire beaucoup de mal. Je dis alors en moi-même, il faut qu'elle ne vaille rien, puisque les économistes même la désapprouvent.

LE PRÉSIDENT.

Mais quelles raisons en donnait-il ?

LE MARQUIS.

Un très-grand nombre. Je me souviens des principales. Il disait qu'une fois qu'on a accordé le libre commerce, le magasinage et les ventes de toutes les façons, les marchés ne peuvent plus être une règle pour connaître l'état du blé; et que si on entendait laisser subsister les mêmes restrictions de police qu'on a observées jusqu'à cette heure concernant les ventes dans les marchés, alors il n'y aurait plus cette liberté de commerce qu'on a voulu accorder. Il disait que la cherté d'un lieu ou d'un port de la France n'a rien de commun avec l'état des provinces intérieures, où peut-être le blé était à très-bas prix; qu'on peut faire arriver une cherté momentanée dans une ville par fraude ou par ma-

lice et ruiner ainsi les négocians; car avant qu'on ait écrit à la cour que les prix au marché sont diminués et qu'on s'en soit assuré, le temps passe, et le marchand qui avait donné la commission est ruiné. Enfin il disait bien d'autres bonnes raisons que je ne me rappelle pas; mais je me souviens qu'il me persuada jusqu'à la conviction.

LE CHEVALIER.

Et moi j'ajouterai aux raisons du marquis, que le passage d'une liberté entière à une défense absolue est un passage brusque, violent, contraire aux principes de toute bonne politique.... Que si cette condition s'observe à la rigueur, aucun marchand ne voudra tenter l'exportation et s'exposer au risque d'un hasard qu'il ne peut jamais prévoir; que si, au contraire, on est un peu indulgent, on mettra à sec toute la France, sans, pour ainsi dire, y laisser un seul boisseau de blé et sans que le cas exigé par la loi arrive.

LE PRÉSIDENT.

Mais comment?

LE CHEVALIER.

Parce que, dès qu'on verra deux marchés de suite les blés chers et au-dessus de douze livres dix sols, on lâchera à propos dans le troisième marché quelques centaines de sacs à un plus bas prix; et ainsi, avec deux marchés chers et un à vil prix, on aura le temps d'exporter tant qu'on voudra. La famine arrivera et il ne sera plus temps d'y remédier. Un objet aussi important que la nourriture du peuple ne doit pas dépendre d'un réglement, qui dans la pratique peut-être ou trop rigoureusement observé, ou trop peu. Un homme de mes amis donnait une plaisante explication de la sentence d'Horace, *est modus in rebus*; il disait qu'il fallait établir la mesure sur les choses mêmes, et jamais dans la main des hommes, car ils ne savent pas la tenir. Quoique Horace ait voulu dire toute autre chose dans son hémistiche, ce que mon ami disait n'en est pas moins vrai, ni moins sensé. Mon système d'établir un droit constant et inaltérable sur l'exportation, paraîtra aux négocians une condition plus douce que l'incertitude d'être exposés à une défense absolue.

Dans le commerce il faut savoir d'avance toutes les dépenses, tous les risques. Alors on peut spéculer à son aise, et combiner s'il convient ou non de donner les commissions. Avec l'incertitude d'un risque, le commerce se convertit en pillage. Heureux les premiers!

LE PRÉSIDENT.

Est-ce que vous ne défendriez jamais absolument la sortie des blés?

LE CHEVALIER.

Jamais.

LE PRÉSIDENT.

Pas même dans la plus grande cherté.

LE CHEVALIER.

... Pas même si on le vendait un louis le boisseau.

LE PRÉSIDENT.

Mais comment?

LE CHEVALIER.

Parce que, si dans une telle cherté, un

étranger en envoyait encore chercher, je dirais que c'est un particulier seul échappé d'une nation entière morte de la famine qui s'amuse à manger du pain par curiosité, et il n'en achèterait que trois ou quatre boisseaux. Prenez garde, monsieur le président, que pour qu'une nation étrangère envoie chercher des blés en France, il faut qu'il y soit à bien meilleur marché que chez elle et que chez toutes les autres où elle pourrait en prendre, et il faut qu'il soit à meilleur marché de tout ce que coûtera le transport et du droit d'exportation que j'ai établi. Notez encore que la plupart des nations d'Europe sont moins riches que la nation Française. Comment voulez-vous qu'elles puissent vous payer ? Entre nations et nations il n'y a pas de monnaie en papier; il faut payer en espèces sonnantes, ou en papiers aussi sûrs que les espèces. Ne craignez donc pas en temps de disette la sortie du blé de France, toutes les fois qu'il y aura un droit assez considérable qui fera monter encore plus haut aux acheteurs le prix déjà assez cher qu'ils l'auront payé. Mais dans mon plan vous avez encore un autre avantage, c'est d'empêcher la fausse sortie des blés.

LE MARQUIS.

Qu'est-ce que c'est que cette fausse sortie des blés ? Je n'en ai jamais entendu parler.

LE CHEVALIER.

Je ne m'en étonne pas. La libre sortie des blés n'ayant jamais été accordée en France, on ne connaît pas ce mal, et on n'y a pas fait attention. Il est connu dans d'autres pays. La sortie est véritable lorsque le blé a été véritablement acheté et vendu pour la consommation d'un peuple étranger, et que l'argent du prix en est resté en France. La sortie ne sera qu'apparente, lorsque des monopoleurs Français le feront passer hors des frontières, soit dans une petite souveraineté enclavée dans le royaume, soit dans des villes frontières, sans le vendre. Ils le mettront par-là à l'abri de la main du gouvernement, craignant les coups d'autorité de l'administration. Ils affameront la province, feront disparaître le blé ; et lorsqu'il sera monté excessivement, ils le feront rentrer comme s'il venait des pays les plus éloignés. Le prix qu'ils le vendront payera avec usure les petits frais du double

transport qui n'aura pas été bien long, et ils jouiront du double plaisir de s'être bien enrichis, et d'être appelés les sauveurs de la patrie. Ce petit manége bien gracieux est assez connu dans d'autres pays : je ne sais pas s'il l'est en France ; mais l'édit subsistant sans changement, il sera bientôt à la mode. Les îles de Gersey et Guernesey seront l'entrepôt furtif des blés de Bretagne, et d'autres pays le seront des autres provinces. Je me doute bien que cela s'est déjà pratiqué. Car j'ai lu dans une brochure économique que dans une certaine ville le peuple avait voulu lapider un libérateur de la patrie. Ne serait-il pas de ceux-là ?

LE PRÉSIDENT.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir parlé d'un mal politique que je ne connaissais point, et je crois que vous pouvez dire avec raison qu'on n'y a eu aucun égard. Je vois aussi que s'il fallait que les monopoleurs payassent un droit considérable aux sorties, cela réfroidirait beaucoup les désirs qu'ils auraient de produire une disette.

LE CHEVALIER.

Non-seulement il le réfroidirait, mais il l'anéantirait. On ne s'expose pas à une forte dépense sur l'espoir d'un gain incertain ; car la circulation intérieure étant libre et sans entraves, on ne serait pas sûr d'affamer la province par de fausses sorties. Le droit que j'établis est au moins égal au gain qu'un avide monopoleur serait content de faire.

LE PRÉSIDENT.

Je suis satisfait sur mes doutes, et le marquis attend avec impatience le dénombrement des avantages de votre impôt.

LE CHEVALIER.

J'en ai compté deux ; le troisième, le voici. Après avoir établi un droit général de sortie, j'accorde des franchises de ce droit pour une quantité limitée, non-seulement aux colonies Françaises qui font partie de cet empire, mais aussi aux petites souverainetés qui sont sous la protection de la France, comme Monaco, etc. La franchise est limitée à proportion de la population et de la consommation de ces

petits états. C'est une grande douceur pour eux, un privilége, une distinction, une faveur, un lien pour se les attacher, une bride pour les retenir et pour les menacer; en un mot une espèce de subside d'autant plus agréable à payer pour la France, qu'ils ne peuvent pas en jouir sans y verser leur argent; ce qu'ils feront volontiers toutes les fois que la totalité du prix des blés en France n'étant pas excessivement monté, il ne leur conviendra pas d'aller s'approvisionner ailleurs. Je vais plus loin; et pour quatrième avantage, je dis que si les raisons de la haute politique obligeaient les Français à favoriser quelque royaume de l'Europe, à se l'attacher par les liens du commerce des blés, à prévenir celui qu'une autre nation rivale y pourrait faire, alors j'accorderais à cette nation une franchise de ce droit pour une quantité considérable de blés. Ce traitement distingué sera reçu avec reconnaissance de la nation qui l'obtiendra; elle le regardera comme un subside, et cependant il n'en coûtera rien au trésor royal. Au contraire elle n'en jouira qu'à mesure qu'elle donnera son argent aux Français; au lieu qu'avec cette liberté univer-

selle que l'édit accorde, en faisant du bien à toutes les nations on ne fait plaisir à aucune; et selon le proverbe Italien, *chi saluta tutti, non si fa amico nessuno*, qui fait la révérence à tout le monde, ne gagne l'amitié de personne.

LE PRÉSIDENT.

Quoique vous ne nommiez pas la nation, je devine celle que vous avez en vue. Le progrès de notre commerce avec elle a été regardé comme un bienfait procuré par l'édit. Je craignais que vous ne voulussiez le négliger et le sacrifier à d'autres avantages; mais je vois à cette heure comment vous vous y prenez pour le ménager, et même j'avoue que vous le rendez plus sûr et plus stable au moyen d'une distinction de faveur. Mais ne pourrait-il pas se glisser quelques abus dans la pratique?

LE CHEVALIER.

Ceci est une affaire de détail. D'abord que le marquis, par des lettres d'abolition, m'aura rétabli dans sa confiance et dans mon emploi, je vous arrangerai cela. Le détail ne doit ja-

mais être un sujet de conversation ; il faut avoir la main à l'œuvre et exécuter. Au reste, comme la franchise est donnée pour une quantité limitée, et qu'il est de l'intérêt de cette nation que le blé qu'on lui apporte ne soit pas détourné et envoyé à d'autres nations, c'est à elle à y tenir la main.

LE PRÉSIDENT.

Je vous entends. Pour vous revoir bientôt en place, achevez de convaincre le marquis de l'utilité d'un impôt. Il a peine à s'en persuader.

LE CHEVALIER.

Pour cinquième avantage, je vais dire une chose qui paraîtra neuve, parce que personne ne l'a dite, mais qui est commune. Rien n'est pour moi plus inconcevable que de voir qu'on l'ait oubliée cette fois. Il n'y a pas de novice dans la science de l'administration qui ne sache aujourd'hui la distinction qu'il faut faire entre les matières brutes et les matières fabriquées. Tout le tarif Français est combiné d'après ces principes, qu'il faut décourager la sortie des premières, encourager celles des

secondes. Or par quel hasard n'a-t-on pas vu que les grains sont une matière brute susceptible de deux fabrications, la mouture et la boulangerie ? Par quel hasard inconcevable a-t-on accordé le même traitement aux grains et aux farines ? S'il est vrai qu'il soit sorti de France depuis l'année 64, au moins cinq cents mille septiers de blé par année, en comptant vingt-cinq sols par septier de mouture, ne voyez-vous pas que l'on a fait perdre aux moulins de la France six cents cinquante mille fr. au moins par an, qu'ils auraient gagnés, si le blé était sorti moulu en farines, ou s'il s'était consommé dans le royaume ? On s'étonne après cela d'entendre crier contre l'exportation ; mais cette multitude immense de meuniers et de boulangers n'a-t-elle pas raison de se plaindre ? Leurs profits n'ont rien de commun avec le prix du blé. On paye la mouture et la cuisson du pain toujours le même prix par septier ; et n'oubliez pas que la consommation intérieure varie beaucoup à mesure de la cherté du blé. Ce que j'ai dit des farines convient à plus forte raison aux pâtes de toute espèce, *vermicelli*, *macaroni*, etc., dont

dont la fabrication introduite en France donnerait l'emploi à bien des bras.

LE PRÉSIDENT.

Votre réflexion est juste. Le blé est une matière brute : il fallait le distinguer des farines et des pâtes ; mais par quel moyen ?

LE CHEVALIER.

Le voici. Après avoir établi un impôt de cinquante sols par septier sur le blé, je n'en laisserais qu'un de dix sols par quintal sur les farines, qui ne reviendrait qu'à vingt-quatre sols tout au plus par septier de blé moulu. Il était un peu plus utile d'exporter des farines ; et l'avantage que celles-ci ont en outre de tenir moins de place et de se conserver mieux dans les chaleurs, en aurait encouragé l'exportation préférablement à celle des blés. Le prix de la mouture payé par l'étranger serait resté dans la main du Français. J'aurais été encore plus indulgent pour les pâtes, sur lesquelles je n'aurais laissé qu'un très-modique impôt. Il n'arriverait pas alors ce que l'excessive générosité de l'édit fait craindre à présent, qu'on exportât le blé, qu'on en fa-

briquât des *vermicelli* sur la côte de Gênes, qu'on allât les vendre en tout pays et peut-être en France même, et que l'avantage de la fabrication fût enlevé aux Français.

LE MARQUIS.

Vous commencez à me plaire beaucoup, et vous pouvez vous flatter de votre rappel. J'aime à voir diminuer les impôts; c'est une manie à moi. Mais pourquoi n'être pas plus généreux? Laissons sortir le blé sans impôt, et donnons un prix d'encouragement aux farines, et même un plus fort aux pâtes, comme l'Angleterre en donne au blé.

LE CHEVALIER.

Et ce prix, qui est-ce qui le payera?

LE MARQUIS.

L'état.

LE CHEVALIER.

Mais les revenus de l'état sont tous destinés à des dépenses nécessaires. Ainsi, pour fournir à une nouvelle dépense, il vous faut mettre un nouvel impôt. Impôt pour impôt, laissez le mien.

LE MARQUIS.

Cette fois vous avez raison. J'ai couru risque d'établir un impôt de mon côté aussi. Je suis tenté de vous laisser faire ; du moins l'odieux en retombera sur vous.

LE CHEVALIER.

Laissez-moi être odieux, pourvu que je fasse le bien d'une nation. On n'en tire pour l'ordinaire jamais d'autre récompense. Mais puisque vous consentez au droit d'exportation que j'avais établi, sachez à présent l'usage que je vais faire de son produit. Vous souvient-il que lorsqu'en mil sept cent soixante-trois on établit la libre circulation intérieure des blés dans tout le royaume, on décida d'abolir tous les péages, droits de halles, de marchés, de minage, et tous ces petits droits seigneuriaux qui interceptaient le commerce au point d'avoir détruit la navigation des plus belles rivières de France ?

LE MARQUIS.

Je m'en souviens très-bien, et je me souviens aussi qu'on n'en a rien fait.

LE PRÉSIDENT.

L'entreprise n'était pas aisée. Pour les abolir, il fallait les racheter. Ils sont, pour la plupart, possédés à juste titre. Ils donnent la subsistance à un grand nombre de familles nobles ; et pour faire le bien public, il ne faut pas faire injustice aux particuliers.

LE MARQUIS.

Cela est vrai.

LE PRÉSIDENT.

On a recherché le moyen de se procurer des fonds pour opérer ce bien. Il y a beaucoup de mémoires envoyés sur cela, beaucoup de projets donnés ; mais il n'est pas étonnant que, dans l'état actuel, les ressources soient difficiles à trouver, sans aggraver les peuples. Il serait bien injuste d'accuser l'administration de négligence, si ce grand bien n'est pas encore fait.

LE CHEVALIER.

Eh bien, je destine moi le produit du droit d'exportation à rembourser et abolir tous ces

petits droits. Je suppose qu'un droit eût rétréci et diminué plus que de moitié l'exportation, il y aurait pourtant eu deux cents mille septiers, année commune, d'exportés. Ils auraient rapporté cinq cents mille livres: depuis six ans voilà trois millions que j'aurais eus, et je crois qu'avec cette somme une très-grande partie de ces droits seraient déjà remboursés. Le reste le serait en peu de temps. Ainsi je fais servir le droit sur l'exportation à faciliter la circulation intérieure, la seule importante, la seule précieuse à l'état, la seule peut-être suffisante pour que les blés, dans un royaume aussi étendu et aussi peuplé que l'est la France, ne tombent jamais à un trop vil prix. Ainsi je fais servir l'exportation à se faciliter elle-même, à épargner les frais de descentes par les rivières, à s'augmenter et s'aggrandir par un mouvement lent, imperceptible, mais progressif et naturel. Ainsi je n'établis pas un impôt, et ce que coûtera le droit de sortie sera avec le temps égal à ce qu'on aura épargné sur les frais actuels et les gênes des transports.

LE MARQUIS.

Vous êtes un homme admirable. A présent

je donne mon consentement à votre droit, puisqu'il sert à abolir d'autres droits plus gênans, plus minutieux, qui sont peut-être la cause du malheur de quelques provinces cette année. Vous dégagez tout-à-fait l'intérieur. Vous mettez toute la France, pour ainsi dire, au même niveau d'approvisionnement. Cela me fait grand plaisir, je vous l'avoue. Je vous rends votre place.

LE CHEVALIER.

Acceptez mes remerciemens. Mais les disgrâces m'ont rendu craintif. Je veux laisser ce discours dans lequel j'ai couru si grand risque de vous déplaire. Changeons de matière, je crois qu'il en est temps.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur le chevalier, je n'ose pas m'opposer à vos désirs; mais souvenez-vous que vous nous avez promis de prouver que l'édit détruirait l'agriculture en France.... et c'est la chose du monde qui me paraît la plus difficile à concevoir.

LE CHEVALIER.

C'est précisément pour remplir ma pro-

messe qu'il faut changer de discours, et parler de l'importation des blés étrangers rendue libre et dégagée de toute espèce d'impôt et encouragée au dernier point par l'édit de 64. Elle était une suite du système de liberté indéfinie adopté par les économistes. Ils ont senti les fâcheuses conséquences d'une sortie illimitée; il leur a paru très-simple, très-naturel d'y parer en accordant une égale liberté à l'entrée des grains : avec ce moyen ils ont espéré de conserver ce niveau d'approvisionnement universel en France, qui seul peut la garantir de la famine.

LE PRÉSIDENT.

Je suis très-aise de vous entendre parler de cela; vous dissiperez, à ce que je prévois, bien des doutes qui m'étaient venus dans la tête, lorsque vous avez parlé de la nécessité de borner et de diminuer l'exportation. On pouvait vous opposer, ce me semble, qu'au moyen de la libre importation établie par l'édit, on n'avait rien à craindre. Il est vrai que vous nous avez fait remarquer des avantages considérables de la circulation intérieure; et je conviens avec vous qu'il est

bien plus utile pour l'état, que la ville de Rouen, par exemple, soit approvisionnée par Bordeaux, qu'elle ne le soit par la Hollande. Je conviens que l'argent de tous les frais resterait en France, tous les profits reviendraient aux négocians Français. Je vois aussi, et c'est le plus important, que les transports dont le prix est considérable se feront par des bâtimens nationaux, si le commerce est d'une province à l'autre, et qu'au contraire, si le blé vient de l'étranger, il est permis de se servir des bâtimens de toutes sortes de nations. Mais croyez-vous que tous ces avantages réunis compensent la perte d'une chose aussi précieuse que la liberté naturelle en fait de commerce ? Est-ce que vous défendriez l'entrée des blés étrangers au moins dans les années abondantes ?

LE CHEVALIER.

Il ne faut rien défendre autant qu'il est possible. La défense absolue est le plus grand de tous les impôts, et vous-même vous venez de parler en faveur de la liberté. Il ne faut pas faire de différence entre bonne et mauvaise année.... Rien accorder une année

pour le refuser une autre. Qu'est-ce qui décidera si l'année a été bonne ou mauvaise ? Les hommes ? Et les hommes ne doivent point avoir la loi ni la mesure en main, ils ne savent jamais la régir. Les passions s'en mêlent, ils deviennent injustes et presque malgré eux, tantôt par timidité, tantôt par abus, tantôt par effet de faux principes, tantôt par égards. Il faut faire les lois générales, constantes, invariables. Il ne faut pas non plus défendre l'entrée d'une matière de première nécessité. S'il s'agissait de marchandises de luxe, la défense absolue serait moins insupportable, quoiqu'il soit bon de n'en jamais faire, crainte de s'y habituer. Mais le pain ? Le pain de quelque endroit qu'il vienne doit toujours être le bien-venu. Ce n'est donc pas ce que je veux dire ; mais j'espère vous prouver que ce système des économistes, qui leur paraissait évident, est fautif. Que si on a compté sur le blé étranger pour parer à la disette en France, on a compté sans son hôte (comme on dit) ; et que s'ils se sont promis d'entretenir l'abondance par ce moyen, ils ont porté un coup mortel à l'agriculture Française.

LE MARQUIS.

Voilà qui serait bien beau à prouver. Comment vous y prenez-vous ?

LE CHEVALIER.

Quant au premier point, je vous demande si vous connaissez aucun moyen humain de faire entrer du blé étranger en France, sans le faire sortir du pays où il est.

LE MARQUIS.

Non assurément.

LE CHEVALIER.

Eh bien ! Le roi ne commande qu'en France. Il est bien le maître de permettre qu'il y entre du blé ; mais si ceux qui le possèdent veulent le garder et ne veulent pas le laisser sortir, vous ne l'aurez pas.

LE MARQUIS.

Vous avez raison. Mais ces nations, pourquoi refuseraient-elles de laisser sortir leurs blés ?

LE CHEVALIER.

Je ne le sais pas; mais cela ne fait rien à la chose. J'aurai toujours raison de dire que l'on a compté sans son hôte. Que la France veuille laisser sortir son blé et le répandre dans toute l'Europe, elle en est bien la maîtresse; personne ne s'y opposera. Mais si elle en a besoin, elle verra ce que c'est que d'obliger des ingrats. Tous les royaumes de l'Europe, du plus au moins, gênent et contrarient l'exportation. En temps de disette ou d'alarmes, ils la défendent. Il pourra se trouver quelque souverain bien ami, bien allié de la France qui, par grâce, en accordera une quantité modique; mais il ne faut pas compter sur ces secours mendiés. Il aurait fallu, lorsqu'on a accordé l'exportation, s'assurer de la réciprocité du traitement. A-t-on fait des traités sur cela? Est-on en train d'en faire? Y songe-t-on? Est-on sûr qu'en donnant ses blés dans une année à la Sicile, la Sicile vous en accordera dans une autre?

LE MARQUIS.

Mais ces peuples-là entendraient bien mal

leurs intérêts. Pourquoi se priver de la vente et du commerce de leurs blés ? Ils doivent s'en trouver mal à la longue.

LE CHEVALIER.

Tout ce qu'il vous plaira. Il est sûr que ces peuples resteront pauvres à la longue ; que leur agriculture dépérira à la longue, et qu'ils auront un commerce faible et languissant à la longue ; mais ces peuples vous affameront, et bientôt. Si vous leur donnez vos blés en faisant manse commune avec eux, et qu'ils vous refusent les leurs, ils commettent une ingratitude en morale et font une faute en politique, je l'avoue ; mais ils la font, du moins ils peuvent la faire ; et n'étant pas sujets de la France, n'étant liés par aucun traité, aucun engagement sur cet article, le roi ne peut pas l'empêcher. Voyez donc en quel risque vous mettez la France.

LE MARQUIS.

Vous me faites, en vérité, trembler. Mais comment a-t-on pu s'abuser jusqu'à ce point ?

LE CHEVALIER.

Par une raison très-naturelle. Il a paru évi-

dent aux économistes, que l'évidence de leur évidence rendrait évident à toutes les nations l'avantage évident de la libre exportation, et que toutes l'adopteraient. Aucune ne l'a suivie ; aucune ne s'y dispose ; et pour comble de disgrâce, car ils ont joué de malheur dans tout ceci, l'Angleterre, le seul pays de l'Europe qui permettait librement la sortie, l'a défendue, et voilà à quoi tient cette disette qui depuis quelques années parcourt et afflige toute l'Europe. L'Angleterre a refusé la sortie. La Pologne, ce grand grenier du Nord, tourmentée par ses troubles intérieurs a cessé presque son commerce, tous les transports étant interceptés. La Turquie est entrée en guerre ; par une maxime constante de sa politique, lorsqu'elle est en guerre, elle craint davantage l'alarme d'une cherté ; elle se précautionne en défendant l'exportation. Ces trois grandes portes une fois fermées, tous les peuples acheteurs de blés se sont rejetés sur la France. Elle a dû faire face aux demandes de toute l'Europe. Voilà la cause de l'embarras actuel.

LE MARQUIS.

Mais la Hollande en a offert.

LE CHEVALIER.

Je n'en doute point. Tous les peuples qui n'ont point de blé de leur sol vous en offriront; parce que ou ils réussiront à en trouver, et ils gagneront sur les Français tous les profits du commerce, ou s'ils n'en trouvent pas, ils manqueront de parole, et il n'y aura aucun mal; est-ce qu'on fait la guerre pour cela? C'est le style de tous les négocians d'offrir toujours même ce qu'ils n'ont pas; ils ne doivent jamais perdre leurs pratiques, ni les renvoyer mécontentes. Il faut promettre, sauf à ne pas tenir.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur, en cela vous avez bien raison. Il vaut infiniment mieux qu'en cas de besoin les Français aillent eux-mêmes chercher le blé à sa source, que de l'acheter d'une main tierce, d'une nation commerçante qui saura très-bien le survendre. A présent je vois très-clairement le peu de sûreté qu'il y aurait à compter sur l'importation étrangère, au moins jusqu'à ce que les théories des avantages de la liberté soient adoptées par la plus grande par-

tie des gouvernemens ; et je vois avec encore plus de clarté que vous aviez raison de vouloir limiter et resserrer l'exportation, sans pourtant la détruire. Mais ce que je ne vois pas encore, c'est par quel côté l'importation peut porter coup à l'agriculture Française.

LE CHEVALIER.

Vous avez vu que dans une année de cherté en France le secours de l'étranger est incertain ; et je vous avais déjà prouvé d'avance qu'il en coûtera beaucoup à l'état. Voyons à présent une année d'abondance et de bas prix des denrées. Est-il juste, est-il raisonnable qu'on admette l'étranger en concurrence avec le Français à vendre ses denrées à des conditions tout-à-fait égales ? Il n'a d'autre frais que celui d'un transport, qui souvent sera très-court et moins dispendieux que celui que le Français doit faire, et qu'il est même libre de faire sur des vaisseaux de sa nation. Mais cet étranger paye-t-il les mêmes tailles ? Doit-il fournir à son souverain autant qu'un Français au sien ? Si cet étranger ne paye dans son pays que des tributs très-modiques, il pourra vendre son blé à un bien plus bas prix et y

gagner. Vous savez que le cultivateur ne peut tirer de quoi payer la taille, les vingtièmes, la capitation, etc. que de la vente de ses denrées, et qu'il faut toujours prélever ces sommes pour qu'il lui reste un produit net pour vivre et cultiver. Vous sentez donc l'injustice réelle qu'on ferait à un fermier du Languedoc, si on lui reprochait qu'il ne vend pas aussi bon marché son blé que l'Algérien, le Sarde, le Sicilien qui viennent le vendre dans quelques ports du Languedoc. Il vous répondrait : mais, monsieur, cet Africain paye-t-il autant de taille à son souverain que moi au mien ? Comment puis-je le donner à un prix égal au sien, et de quoi vivrai-je ensuite ?

LE PRÉSIDENT.

Monsieur le chevalier, dispensez-vous de nous expliquer davantage une chose aussi claire. Passez plutôt à nous en indiquer les conséquences.

LE CHEVALIER.

Vous les voyez. Plusieurs pays, sur-tout dans la Méditerranée, plus fertiles par nature, moins grevés d'impôts, soit parce qu'ils ont

ont joui d'une longue paix, soit par d'autres raisons, chez qui tous les prix des choses vénales proportionnels à la masse de leur argent, sont plus doux qu'en France; tous ces pays, dis-je, sont en état de vendre leurs blés en France à meilleur marché que les fermiers Français, sans y perdre, et même avec un gain considérable. Une fois admis à la concurrence dans les marchés des ports de France, avec des armes aussi inégales, le combat sera inégal. On donnera la préférence à leurs blés à cause du plus bas prix et peut-être de la meilleure qualité, et ceux du pays resteront non vendus. Les fermiers n'auront pas de quoi payer leur taille; ils abandonneront une culture ingrate; ils seront bientôt ruinés. Ainsi, comme par le système des économistes, dans les mauvaises années, l'intérieur de la France souffrira la cherté, parce que le blé se versera en dehors par l'exportation; de même, dans les bonnes années, les provinces frontières ou maritimes souffriront l'indigence, parce que le blé étranger viendra se verser en France par l'importation illimitée. Laissez aller cette navette une vingtaine d'années, et vous verrez la belle

étoffe que vous en tirerez ; portant tantôt un coup mortel à l'intérieur, tantôt à la frontière, tout sera dans le désordre et dans la désolation.

LE MARQUIS.

Ceci est frappant ; vous avez raison. Une importation illimitée peut faire beaucoup de tort. Il n'est pas juste d'admettre à la concurrence, avec un traitement égal, deux hommes sujets de différens souverains, dont l'un engagé dans une guerre ruineuse est obligé de multiplier les impôts, de doubler, tripler les vingtièmes, les capitations, pendant que l'autre, jouissant d'une paix profonde, peut soulager ses sujets autant qu'il lui plaira. J'entends cela. Tout l'argent de la France s'en irait à l'étranger. Mais quel remède trouvez-vous à cela ? Défendez-vous l'importation ?

LE CHEVALIER.

Défendre ! D'abord je ne défends jamais l'entrée de rien, moins encore celle du pain. Le pain est mon ami ; je l'aime avec passion ; je suis toujours bien aise de le voir. En second lieu, ce serait un très-grand mal que

la défense des blés étrangers ; le monopole ne peut-être combattu que par cette liberté. Cette bête hideuse qui fait tant de peur aux peuples lorsqu'elle existe, ne doit être attaquée que par des ennemis les seuls qu'elle craigne, la nouvelle récolte et les blés étrangers. Car le monopole est terrible, s'il peut aller long-temps. Il augmente en forces à mesure de la consommation qui rétrécit la quantité des denrées ; mais si une bonne année se prépare et s'annonce d'avance, si les commissions données à l'étranger vont arriver, il faut vendre et se presser de vendre. On peut monopoliser les blés d'une province, mais on ne saurait jamais s'emparer de ceux de toute l'Europe. Ainsi, tant que la porte sera ouverte aux blés étrangers, soyez tranquille sur les risques des monopoles.

LE MARQUIS.

Mais chevalier, est-ce que vous croyez sérieusement qu'il y ait des monopoles ?

LE CHEVALIER.

Quelle demande ! Il y a un mois que j'en fais un avec vous qui est scandaleux.

LE MARQUIS.

Le quel ?

LE CHEVALIER.

Un monopole de paroles. Il n'y a que moi qui en débite. Je me suis emparé de toute cette denrée : vous ne faites que m'écouter.

LE MARQUIS.

Oh bon ! je ne m'attendais pas à cette chûte.

LE CHEVALIER.

Oui, mon cher marquis ! on fait et on peut faire monopole de tout, même de la chose la plus chère aux hommes, l'autorité. Cromwel, César, Auguste, Périclès, Alcibiade ont fait ce monopole. Ils ont mis tout le pouvoir dans leurs mains. Demander s'il y a des monopoles, c'est demander s'il y a de grandes rivières. Égalité de désirs, inégalité de moyens font le monopole. Les gouttes d'eau tombent éparpillées par-tout, se réunissent en petites sources, de-là en petits ruisseaux, les ruisseaux en rivières; celles-ci tombent

dans les grands fleuves qui s'en vont majestueusement à la mer. Toutes les gouttes d'eau ont un égal désir de gravitation ; l'inégalité du terrain fait le reste. De même les hommes tous également cherchent à gagner ; mais les moyens, les forces, les positions sont inégales. Les petits cultivateurs tombent dans les mains des petits marchands, ceux-ci dans celles des plus grands qui vont fastueusement à la mer des consommateurs. Sans monopole, point de commerce. Il y en a de volontaires, il y en a de forcés ; comme il y a des canaux faits par l'art, et des fleuves faits par la nature. Les lois, les droits prohibitifs, les priviléges exclusifs sont les monopoles non naturels. Leur danger consiste toujours dans le resserrement. Que l'eau soit pressée de courir à la mer, jamais la rivière ne débordera. Si elle peut s'arrêter, elle débordera ; elle formera une inondation, des marais, des lacs, et ces lacs privent la mer des consommateurs de l'aliment nécessaire. Réfléchissez sur ma comparaison, et vous y trouverez toute la théorie des monopoles.

LE MARQUIS.

Mais que ferez-vous donc pour parer l'in-

convénient dont vous avez parlé ? Défendrez-vous l'entrée des blés étrangers dans les bonnes années, ou peut-être dans les temps de guerre ?

LE CHEVALIER.

Rien de tout cela.

LE MARQUIS.

Et quoi donc ?

LE CHEVALIER.

Marquis, je vais vous fâcher... Mais fâchez-vous, ne vous fâchez pas, j'établis encore un impôt.

LE MARQUIS.

Encore ! Vous ne craignez donc pas ma colère ?

LE CHEVALIER.

Votre indulgence me rassure. J'espère vous faire goûter encore celui-ci.

LE MARQUIS.

Voyons.

LE CHEVALIER.

Pour l'imposer sagement, il faudrait faire un calcul compliqué, et évaluer la disproportion qu'il y a entre la valeur naturelle du blé Français et des blés des autres pays qui peuvent commodément venir les débiter en France. J'appelle valeur naturelle le prix qu'on doit donner aux blés selon le produit d'années communes d'une terre, pour que le fermier puisse en retirer de quoi payer les charges de l'état, les frais de la culture et sa nourriture. L'impôt que je vais mettre doit être un droit à percevoir sur les blés étrangers qui entrent, égal à cette disproportion calculée et réduite à un terme moyen de lieux et de temps : alors les positions seront égales. L'étranger ne pourra pas ruiner le fermier Français, mais il l'empêchera de survendre ; alors les blés étrangers feront la guerre aux monopoleurs, et ne la feront pas aux agriculteurs. L'étranger pourra vendre au même prix que les propriétaires, et le monopoleur sera frustré de ses peines et du profit qu'il comptait faire de la seconde main.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur, nous entendons très-bien vos raisons. Je vois celle qui vous détermine à établir ce droit; il me paraît de même une écluse aussi salutaire que celui que vous voulez établir sur l'exportation. Il empêchera l'entrée excessive du blé étranger, et je conçois enfin très-distinctement que l'excès nuirait à la culture nationale.... Je me rends.

LE MARQUIS.

Et à combien faites-vous monter cet impôt?

LE CHEVALIER.

Vous m'avez accoutumé à faire des calculs sans avoir aucune donnée. Apparemment vous les aimez comme cela; pour moi je n'en fais pas un grand cas : mais pour vous complaire, j'établis un droit de vingt-cinq sols par septier de deux cents quarante livres poids de Paris sur tous les blés étrangers. Peut-être faudrait-il faire une différence entre les ports de la Méditerranée et ceux de l'Océan; mais laissons cela pour un autre discours. Donnez-vous votre consentement à ce droit?

LE MARQUIS.

Il n'est pas énorme.

LE CHEVALIER.

Oui ; mais je traite les bâtimens étrangers chargés de blé, comme s'ils avaient d'autres marchandises, et je les laisse sujets à tous les droits de tonnellage, etc. qui les rendent inférieurs aux Français.

LE MARQUIS.

Je ne suis pas trop fâché non plus de cela. J'aime qu'on favorise la marine Française.

LE CHEVALIER.

En outre, je mets une différence considérable entre les blés et les farines étrangères, et vous savez le pourquoi. Il est encore plus inconcevable pour moi que l'on ait si peu ménagé les intérêts des malheureux meuniers. Il paraît que les économistes avaient conjuré leur ruine totale en leur causant une double perte par la libre sortie du blé non moulu et par l'entrée des farines. J'impose un droit de vingt-cinq sols par quintal de farine, ce qui

revient à plus de trois livres par septier. Ainsi j'espère qu'on voudra bien faire moudre le blé en France, et qu'on ne sera pas tenté d'importer les farines.

LE MARQUIS.

J'entends.

LE CHEVALIER.

Enfin je laisse sur les pâtes de fabrications étrangères les droits qui y sont déjà et qui me paraissent assez considérables, et vous savez aussi le pourquoi.

LE MARQUIS.

Il faut convenir de la vérité.... chevalier, vous êtes réglé comme un papier de musique; *ut*, *re*, *mi*, en montant sur l'exportation, *mi*, *re*, *ut*, en descendant sur l'importation. Cela est musical.

LE CHEVALIER.

Eh bien, applaudissez-vous à ma musique?

LE MARQUIS.

Oui, je l'approuve.

LE CHEVALIER.

Grâce à Dieu, j'ai trouvé moins de vacarme et d'orages à essuyer dans l'imposition de ces seconds droits que dans celle des premiers.

LE MARQUIS.

Ne vous en étonnez pas ; ceux-ci, ce sont les étrangers qui les payent et je n'en ai point de pitié. Ils viennent nous enlever notre argent.

LE CHEVALIER.

Et pour vous ranger encore plus de mon parti je vous accorderai, que le produit de ces droits sur l'importation soit destiné de même à l'extinction et au remboursement de tout ce qui arrête la circulation intérieure. Ainsi il n'y aura pas d'années vides : car dans les abondantes il y aura exportation, dans les stériles il y aura importation. Le produit de ces deux droits sera considérable. L'intérieur de la France sera bientôt balayé, et la circulation parfaitement établie.

LE PRÉSIDENT.

Monsieur, j'unis mes applaudissemens à ceux de monsieur le marquis sur votre système et sur votre législation. Je désire connaître à présent l'état dans lequel vous laisserez la police; car dans l'intention des écomomistes, il fallait renverser par-tout les réglemens faits par nos ancêtres. L'édit paraît ne laisser que ceux qui concernent l'approvisionnement de cette immense capitale. Vous, que feriez-vous ?

LE CHEVALIER.

En vérité, je n'en sais rien. Je suis dans la plus crasse ignorance là-dessus.

LE MARQUIS.

Chevalier, trève d'humilité et de plaisanterie. Allons, l'humilité ne vous va pas. Dites-nous quelque chose sur ce sujet important. Nous avons encore du temps de reste.

LE CHEVALIER.

Ce n'est point une vertu que j'affecte. Rien n'est si vrai. La police est une affaire de dé-

tail ; elle regarde toujours les cas particuliers. Si elle devient universelle, elle est convertie en gêne. Dans les circonstances particulières, elle produit le bon ordre ; de même que, si vous placez des sentinelles à tous les coins des rues, vous détruirez la liberté naturelle à ceux qui passent : mais si vous n'en placez qu'à l'entrée du spectacle, vous leur rendez un grand service. Cette comparaison peut vous donner l'idée générale et la théorie de toute la police. Pour le détail, je vous répète mon ignorance, et un inspecteur des halles est plus grand homme que Solon et Licurgue sur cette matière.

LE MARQUIS.

Laisserez-vous donc subsister tous les réglemens ?

LE CHEVALIER.

Je crois qu'il y en a qu'il faut retrancher, d'autres qu'il faut laisser. Les bourgs et les villages n'ont presque besoin d'aucune police : la nature fait tout ici. Mais une grande ville, une capitale de six cents mille ames est un monstre, une violence insigne faite à la na-

ture, un effort de l'art que la nature désavoue et combat perpétuellement. L'art qui l'a formée doit la soutenir : il faut donc beaucoup de réglemens pour empêcher le désordre ; et en général, comme je vous disais tout à l'heure, par-tout où il y a foule, il faut une police. Je puis vous dire aussi que le commerce en gros doit être rendu libre autant qu'on pourra le faire ; sur le débit en détail qui produit l'approvisionnement journalier, il faut veiller de près ; car il ne faut pas se coucher sans avoir soupé.

LE MARQUIS.

Mais que faut-il faire pour cela ?

LE CHEVALIER.

Voulez-vous m'en croire ? assemblez quelques magistrats, quelques intendans, hommes de vertu et de génie ; ces corps sont si bien composés, que vous ne serez embarrassés que de la préférence dans le choix. Priez-les de composer un nouveau code de police des blés ; comptez qu'ils apporteront dans la rédaction tout le zèle qu'on leur connaît pour le bien public, tout le penchant qu'ils ont

pour l'innocente liberté des peuples. Laissez-les faire... Vous serez content.

LE MARQUIS.

Je suis, en attendant, très-content de toutes vos idées; et à vous dire vrai, je suis à présent fâché qu'on ait fait l'édit.

LE CHEVALIER.

Et moi encore une fois je suis ravi d'avoir vu qu'un souverain ait accordé une liberté entière sur un objet principal d'administration, et que ce ne soit qu'aux instances de ses peuples qu'il l'ait ensuite limité.

LE MARQUIS.

Mais croyez-vous qu'ils le demanderont ?....

Un domestique entre et annonce madame la marquise de Roquemaure.

LE MARQUIS.

Peste soit du contre-temps ! Jamais une femme n'est arrivée à propos pour son mari.

LE CHEVALIER.

Ceci est peut-être plus vrai que tout ce dont nous venons de jaser.

LE PRÉSIDENT.

Pour moi, monsieur le chevalier, je vous serai toujours très-redevable de m'avoir fait connaître mieux que jamais, que toutes les questions politiques méritent une grande discussion, et qu'il ne faut rien pousser à l'excès.

DEUX

DEUX LETTRES
DE L'ABBÉ GALIANI
SUR LES DIALOGUES.

PREMIÈRE LETTRE.
A M. LE COMTE DE ***

Naples, ce 19 mai 1770.

Ah ! ah ! mon cher comte, c'est donc cela ? Vous m'écrivez une belle lettre : force tendresses, beaucoup de louanges (et en cela vous parlez d'après votre cœur), trop de modestie, trop de mépris de vous-même (et en cela vous ne parlez pas d'après la vérité). Vous tournez à droite et à gauche ; et à quoi aboutit tout ce petit manége ? Vous voulez me tirer les vers du nez : vous voulez savoir le secret de l'Église. Je vous entends. Savez-vous qui est-ce qui vous a fait enfin écrire ? Ce ne sont pas mes prières ; ce ne sont pas les instances de madame d'Épinay ; — c'est, c'est.... voyez si je vous devine, c'est le re-

gret de n'avoir pas pu causer avec moi un moment après la lecture des dialogues. Eh bien, je vais vous contenter. Je n'ai rien de caché pour votre cœur, comme je n'ai rien de sublime pour votre tête : je vous révélerai tout ce que j'ai eu envie de faire, lorsque j'ai fait ces dialogues.

D'abord m'amuser . . . . . accordé.
Ensuite gagner cents louis . . . . . refusé.
3.° Laisser un souvenir de mes dialogues à mes amis . . . . . accordé.
4.° Faire du bien à la France . . . refusé.

Voyez comme je me sers avec vous d'un style militaire. J'observe le costume.

Pour vous dire ensuite ce que mon livre doit produire dans les bonnes têtes, le voici.

1.° Ils s'apercevront que la question de l'exportation n'avait point été traitée jusqu'à cette heure. On avait triché, et avec une mauvaise foi jointe à la bêtise (c'est encore un abbé, comme vous le savez, découvert par l'abbé de Boufflers) on avait esquivé et caché tout ce qui pouvait se dire contre. Cela est si vrai, que moi ayant de bonne foi exposé toutes les raisons contraires, on en a été frappé, étonné, au point qu'on m'a cru le

seul, le premier, le plus redoutable adversaire de l'exportation ; et on me dit les plus grossières injures à ce titre, quoique assurément personne n'ait mieux ni, avec plus d'énergie loué l'édit de la liberté. Cet événement comique, où je vois le public, au lieu de dire des injures à ceux qui trichaient, se tourner contre moi, me ferait mourir de dépit, s'il ne me faisait crever de rire. Enfin, il faut que j'attende qu'on ait achevé de me lire.

2.° On apercevra, que comme tout est compensé dans ce monde, et sur-tout en politique, on ne peut rien faire qui ne soit entremêlé de bien et de mal. Ainsi il ne faut jamais crier au miracle comme les sots et les économistes... jamais promettre des merveilles, des bonheurs, des changemens subits. *Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu.* L'abbé Baudeau à beau ouvrir sa bouche aux honnêtes gens, il n'y en a pas beaucoup : il a beau parler du *premier besoin de l'homme* : à ce titre, je croyais qu'il allait parler de.... Point du tout, il parle du blé ; et les neuf dixièmes de l'espèce bipède humaine n'en mangent point. Ainsi point de cris, point de *clameurs des halles, remontrances Norman-*

des et autres choses à ce contraires. L'exportation facilitée, sans troubler la circulation égale et intérieure, produira un certain bien à la France pendant un certain temps; après quoi il n'y en aura plus, mais il y aura le bienfait de ce premier bien, et il y aura le fils, le neveu, l'arrière-neveu de ce premier bienfait. Voilà comme il faut raisonner et penser: beaucoup de calme, beaucoup d'arithmétique; point d'infini, point d'immense: ces mots sont pour les sots.

3.° On s'apercevra (et vous vous en êtes aperçu) qu'on ne saurait rien traiter en économie politique, sans être ce que vous appelez *sublime.* Si j'avais traité le commerce des allumettes, j'aurais été sublime tout de même; et vous auriez soupçonné que je traitais la législation des états et des temps passés et à venir. Ce sont toutes *idées liées*, diront les gens qui ne sont pas à lier; et ils ont raison.

4.° On s'apercevra que..... le dirai-je? c'est à présent le secret de l'état.... oui, je le dirai à vous. Celui qui ose changer en tout l'administration des blés en France, s'il y réussit, aura changé en même-temps la

forme du gouvernement; car il faut que la confiance entre les sujets et le souverain soit au point qu'une disette ne puisse pas causer une révolte: et ceci n'est pas l'affaire des lumières et des lumignons du Journal Économique; il y faut le grand réverbère de la constitution intrinsèque du gouvernement, qui éclaire, qui rassure toute une place Vendôme. Vous souvenez-vous qu'en 62 le peuple forcené allait jusqu'à médire du duc de Choiseul, assurément le plus innocent et le mieux intentionné des ministres dans cette affaire du blé? Aussi on est encore trop loin de pouvoir établir une libre exportation. Ceux qui l'ont voulue avec enthousiasme, précipitation, étourderie, la feront absolument manquer et replongeront la France dans la plus affreuse servitude. Et vous le voyez déjà. Ce peuple invoque le despotisme à son secours; ce sont le peuple, les parlemens qui demandent à grands cris des arrêts de défense. Mais j'ai voulu, pour le bien de la France, la même chose que les exportistes: mais je l'ai voulu *secundum scientiam;* et pour ne pas le manquer, j'ai proposé une marche graduée, un législation pour dix ans; après les-

quels l'opulence et la diminution des tailles du paysan le mettront en état d'appuyer les remontrances, et les remontrances suffiront pour soutenir l'exportation. Je n'en ai pas dit le mot dans mon dernier dialogue ; mais lisez-le avez attention, et vous vous en apercevrez.

Vous me ferez un plaisir infini de m'écrire souvent, et de vous occuper de celui qui est le plus hermétiquement collé à vous et à nos amis.

SECONDE LETTRE.

De Naples, ce 8 Septembre 1770.

Mon cher ami : Ah, la belle-lettre que vous m'avez écrite ! Je l'ai lue, relue, savourée, et j'ai cherché même à la lire à d'autres, mais jusqu'à cette heure je n'ai réussi à trouver que trois paires d'oreilles en tout, dignes de l'écouter. Je voudrais à présent vous répondre ; et j'ai une si grande envie de causer avec vous, que je ferais (si je me laissais faire) une lettre interminable. Mais je crains de donner dans le sérieux ; car je veux vous parler de mes dialogues, puisque vous m'en parlez. Vous devinerez aisément que ce n'est pas des louanges que vous me prodiguez dont je veux vous entretenir ; je les accepte, je m'en empare ; et puisque vous me les donnez, j'en fais mon bien : je croirai même les avoir méritées, et je compte les léguer à mes enfans. C'est d'autre chose que je veux jaser. Vous me dites d'abord qu'après la lecture de mon livre, vous n'en êtes guères plus avancé sur

le fond de la question. Comment diable ! Vous qui êtes de la secte de Diderot et de la mienne, ne lisez-vous pas le blanc des ouvrages ? A la bonne heure que ceux qui ne lisent que le noir de l'écriture, n'ayent rien vu de décisif dans mon livre. Mais vous ! lisez le blanc ; lisez ce que je n'ai pas écrit, et ce qui y est pourtant. . . . et voici ce que vous y trouverez. Dans tout gouvernement, la législation des blés prend le ton de l'esprit du gouvernement. Sous un despote, la libre exportation est impossible ; le tyran a trop peur des cris de ses esclaves affamés. Dans la démocratie, la liberté d'exportation est naturelle et infaillible : les gouvernans et les gouvernés étant les mêmes personnes, la confiance est infinie. Dans un gouvernement mixte et tempéré, la liberté ne saurait être que modifiée et tempérée.

Corollaires. Si vous touchez trop à l'administration des blés en France, si vous réussissez, vous altérerez la forme et la constitution du gouvernement, soit que ce changement soit la cause, ou qu'il soit l'effet de la liberté entière de l'exportation. Or le changement de la constitution est une belle chose

lorsqu'elle est faite, mais une fort vilaine à faire : elle tracasse rudement deux ou trois générations entières et n'accommode que la postérité....: la postérité n'est qu'un être possible, et nous sommes des êtres réels. Faut-il que les réels se gênent tant pour les possibles, jusqu'à en être malheureux ? Non. Gardez donc votre gouvernement et vos blés. Vous convenez avec moi qu'il faut des réglemens en France ; mais vous n'aimez pas les miens. Quels sont donc les miens ? J'ai accordé un prix d'encouragement et une gratification à tous ceux qui porteront des blés aux malheureux affamés des montagnes du Limosin et du Gévaudan. Où diable avez-vous dit cela, vous allez-vous écrier ? Cela n'est pas dans vos dialogues. Cela y est, je vous réponds gravement. C'est dans le blanc, entre les lignes ; regardez-y bien. Établissez pour axiôme que dans tout gouvernement, *gratifications* et *impôts* sont synonimes. Tout ce qu'un souverain ne vous prend pas, il vous le donne. Belle maxime, allez-vous crier ! Il n'y en a pas d'autre, je le répète froidement. Un souverain n'a de revenus que les impôts. S'il veut donner, il faut qu'il prenne ; et *è converso*,

lorsqu'il ne prend pas, il donne. Qu'est-ce que c'est qu'un contrôleur-général ? Un grand joueur de gobelets ; il a le bâton magique dans sa main, qu'on appelle, *lettres-patentes*, *arrêts*, *déclarations ;* et il fait de grands tours de passe-passe, tantôt vrais, tantôt escamotés : il n'a jamais au fond ni plus, ni moins de petites boulettes dans ses mains. Ainsi, le souverain qui ne prend pas 5o s. par septier lorsque le blé va dans le Limosin, et qui les prend s'il sort pour le Portugal, accorde une véritable gratification aux commerçans intérieurs, pour la peine des mauvais chemins, et eu égard à la misère des habitans des provinces intérieures.

Prenez garde que la France à présent étant un royaume commerçant, navigateur, industrieux, toute sa richesse s'est portée sur ses frontières. Toutes les grandes villes opulentes sont sur ses bords ; l'intérieur est d'une maigreur effrayante. Le blé court où est l'argent. Il y a donc en France une force centrifuge qu'il faut corriger, sans quoi tout le blé s'en ira aux frontières : il sortira ensuite du royaume par une autre raison physique, que je m'en vais vous faire retrouver dans mes dialogues,

où je n'en ai rien dit. Mettez sur une pâte ronde un gros poids : assurément vous l'applattissez, vous l'écrasez, et vous opérez une force centrifuge dans la matière molle, parce qu'elle veut s'esquiver de dessous le poids. Or placez au beau milieu d'un état un roi, un conseil, un parlement, des intendans, etc. voilà de lourdes masses, et furieusement accablantes. A l'instant vous verrez rejaillir par les bords autant d'hommes et de denrées qu'il est possible, si vous ne corrigez pas ce mouvement. Messieurs les économistes vous diront qu'ils empêcheront bien, par leurs brochures éphémères, aux parlemens, aux intendans, etc. de pèser sur la pâte. Pauvres imbécilles fanatiques ! Ils croyent que de ce qu'ils ont découvert une vérité très-connue, et qu'ils l'ont griffonné en mauvais Français, elle va s'exécuter d'abord. Ce monde est bien autrement arrangé, et les parlemens *arrêteront* toujours, et les conseils *déclareront* toujours, et les intendans *règlementeront* toujours, et toujours hors et toujours dans l'intérieur. Ainsi, de ce qu'un pauvre diable pourra voir son blé embarqué, il en bénira Dieu, il lui chantera le *sic te diva potens Cypri* d'Horace, ou le

si quæris miracula de Saint-Antoine, et il ira se coucher. Si j'avais dit qu'en laissant la liberté à l'exportation, il fallait en outre donner un encouragement et une gratification aux commerçans intérieurs, vu la plus grande difficulté des chemins et du débit dans les provinces misérables de l'intérieur, tous les économistes m'auraient embrassé, baisé au front... et peut-être autre part. J'ai dit l'équivalent, ils ont voulu m'assommer. Cependant, au lieu de donner un conseil impraticable, j'en ai donné un raisonnable et aisé. Concluons : maudit soit l'homme qui imprime pour l'homme, s'il ne vend bien, et argent comptant, son manuscrit au libraire.

Voilà ce que j'ai fait pour le commerce intérieur. Mais j'ai fait bien davantage : j'ai encouragé, assuré, rendu sacrée et invulnérable l'exportation. Vous n'avez point fait cela, allez-vous encore me reprocher. Vous avez fait le contraire ; vous avez mis des restrictions, des modifications à la liberté entière, absolue, comme me disait mon cher abbé Morellet, que j'aime toujours et que je voudrais bien éclairer sur ces matières. Eh bien, vous vous trompez tous, et vous ne connaissez pas les

hommes. N'ai-je pas mis un impôt de 50 sols sur la sortie des blés ? Cet impôt doit s'employer dans les commencemens tant que l'amour du bien public dure et balaye la circulation intérieure ; après quoi il ira comme de coûtume et de raison couler dans le trésor royal. L'exportation formera donc une partie non méprisable des finances et des revenus de l'état ; elle sera donc chère, parce qu'elle est utile ; sacrée, parce que le contrôleur-général la regardera comme une de ses ressources ; et protégée par le gouvernement, parce qu'elle rapporte. Vous achetez au vrai votre liberté, vous achetez la protection ; et c'est la bonne façon. L'achat est sûr, le don est précaire.

J'entends d'ici les économistes, s'ils savaient mon propos, montés sur leurs grandes bottes, crier que je suis un Italien, un Napolitain, un ecclésiastique : et moi je leur répondrais tranquillement, qu'ils sont des économistes. Ils m'appelleront Machiavel, Mazarin, financier, écorcheur des pauvres, sangsue des peuples : je les appellerai à mon tour, pauvres imbécilles, sangsues des veines hémorrhoïdales, qui veulent corriger la nature et

changer les hommes. Au fond, les Français sont tout aussi Italiens que les Italiens. Si l'exportation ne rapporte rien au roi, *argent comptant à la main* (qui est la seule chose que le grands ministres veulent et sachent compter), on oubliera bientôt qu'elle favorise l'agriculture, que l'agriculture est la base de la richesse nationale. L'intérêt général, la propriété foncière, le produit net, la classe productive, le prix nécessaire, la philosophie rurale, la concurrence, la liberté, le prix proportionnel, la réproduction, la première mise et la dernière platitude, etc. etc. c'est trop long à retenir par cœur; et en substance, tant que *la traite des blés* ne rapporte rien à M. le contrôleur-général, messeigneurs les intendans en feront tout ce que bon leur semblera; et à coup sûr, il leur semblera bon d'accorder des permissions particulières, d'établir des polices et de gêner le commerce. Ils seront quelquefois légèrement grondés; ils iront faire une course à Versailles, dîneront chez M. le contrôleur-général, adoreront les bureaux, causeront avec les commis, et retourneront glorieux et triomphant à leurs intendances. Mais si la traite des blés est un

droit royal, au diable si jamais ils pourront la gêner sans se faire une affaire très-sérieuse.

Conclusion : faites de l'exportation un revenu, si vous voulez qu'elle soit encouragée et protégée. Voilà ce que vous dit un homme qui connait les hommes. Et voilà la véritable analyse de mes dialogues, bien différente de celle des folliculaires. Or parlez... Pouvais-je dire un seul mot de ce que je viens de vous avouer, sans trahir mon secret et celui de l'état? Je sais bien que tout ceci est à cent lieues de la tête des économistes : mais l'est-il de la vôtre et de celle de notre grand Diderot ? L'abbé Morellet n'a qu'à jouer à croix ou pile, s'il veut être des nôtres ou des économistes ; c'est une affaire de goût. Cependant je lui déclare que s'il veut être du côté des économistes, il n'entendra jamais un mot de ce que je dis, lorsque je ne parle pas. S'il est des nôtres, il entendra comment on met en jeu les passions et les vices des hommes, les fautes, les étourderies et le *décorum* fardé et plâtré du bien public. Ce n'est pas l'enthousiasme des écrivains qui ait rien fait dans ce monde, c'est l'intérêt particulier.

Je craignais d'être sérieux, et voilà ma crainte avérée. Votre jugement, votre suffrage, votre estime m'intéressent trop, et je veux absolument que vous soyez de mon avis. Il n'est plus temps ce soir de revenir à la plaisanterie; ce sera pour une autre fois. Ainsi je n'embrasse pas madame: je ne dis mot ni à Gatti, ni à Marmontel, Thomas, Raynal, Arnaud, et à tout ce que j'ai de plus cher au monde. Je vous embrasse..... et voilà tout.

Quant aux nouvelles, je ne sais autre chose, si non qu'au lieu de me circoncire, j'espère me marier et garder mes abbayes. Adieu; aimez-moi bien fort, car je le mérite. Mille choses au baron et à la baronne. N'oubliez pas madame de Marchais. Est-ce qu'un monstre en politique ne pourrait pas être aimable en société ?

LETTRE

LETTRE

DE L'ABBÉ GALIANI

A M. DE SARTINE,

ALORS LIEUTENANT DE POLICE.

De Naples, ce 27 Avril 1770.

COMMENT est-il possible que vous n'ayez pas reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Gênes, en réponse aux questions que vous voulûtes bien me faire touchant l'utilité et les réglemens des Lombards ou Monts-de-Piété, et qu'aurez-vous dit en vous-même? Qu'aurez-vous pensé? Vous m'aurez cru un ingrat, un homme méconnaissant des bienfaits, un stupide insensible à l'amitié, à l'estime, au respect, pendant que je ne suis que malheureux. Sachez donc que je m'étais fait une fête d'avoir reçu votre lettre, d'être interrogé par vous, et que j'avais, avec une joie inexprimable, travaillé jour et nuit à vous

répondre assez en détail sur les questions proposées dans une feuille à part ; je me disais en moi-même : du moins M. de Sartine verra, par mon empressement à saisir les occasions de le servir, combien je lui suis sincèrement attaché. Enfin, il en résulta un paquet magnifique, et je me flattais que du moins la grosseur du volume le préserverait des risques de la poste ; mais rien ne peut vaincre le malheur, et mon guignon est au-dessus de mes forces. J'apprends, par madame d'Épinay, que ma lettre et mon *responsum* ne vous sont pas parvenus : j'en conservais un brouillon ; je viens de le recopier et je vous l'envoie. Il sera peut-être à cette heure inutile, puisqu'on a pris le bon parti de substituer aux Lombards les banqueroutes qui sont, à les bien entendre, *ultima linea rerum*, et par conséquent le meilleur expédient ; mais du moins vous verrez que j'avais voulu m'employer à votre service, et que j'en ferai de même toutes fois que, par un effet de ce doux instinct qui vous entraînait vers moi, vous vous souviendrez qu'il existe à Naples le plus tendre de vos admirateurs. Je ne vous oublie ja-

mais, et comment vous oublier? J'ai reucontré par-tout, à Gênes, à Rome, ici, des vols, des assassinats, des rues obscures, des mendians, de la boue et des maisons qui s'écroulent sur les têtes des passans; pendant qu'on marche à Paris à la clarté des lanternes, la tête haute, les souliers propres, l'or en main, en ne rencontrant que des offres de multiplier l'espèce humaine, au lieu des menaces et des appareils pour la détruire. Mais que diable fait-elle, madame de Sartine? Pourquoi ne s'occupe-t-elle pas sérieusement de nous donner une douzaine de petits Sartines pour répandre et procurer le bonheur de toutes les capitales de l'Europe? Croit-elle en avoir assez de celui que mon cœur destine un jour à gouverner la bonne ville de Paris? Je serais en colère contre elle; cependant je lui pardonne si elle ne m'a pas oublié.

Les gazettes m'avaient donné une fausse lueur d'espérance de voir ici M. le baron de Breteuil. Daignez me rappeler à son souvenir. Et d'Albaret que fait-il? Il a laissé plus de souvenirs et de regrets en Italiè, et surtout à Rome, que d'ordinaire les Français

n'en laissent. Il en laisse un bien grand dans mon cœur.

Il me faut absolument embrasser tout ce qui soupait chez vous, et ne pas oublier jusqu'à ce bon maître-d'hôtel qui s'exposait aux railleries pour me donner des tomates et d'autres plats baroques Espagnols, tant il devinait mieux le goût de son maître pour ses amis que pour ses mets.

Je vous faits les remerciemens les plus sincères pour la protection que vous avez accordé à certains dialogues qu'on a furieusement achetés, furieusement attaqués et furieusement mal entendus. J'ai cru procurer quelque bien à la France, et sur-tout écarter dans des affaires importantes qui ne sont pas des questions métaphysiques ni de théologie, cet esprit d'enthousiasme et de système qui gâte tout. Je ne procurerai pas aucun changement dans l'administration des blés, mais au moins j'ai réussi à faire découvrir que des gens que j'estimais pour la pureté des intentions *économiques*, et qui paraissaient philosophes, sont une véritable petite secte occulte avec tous les défauts des sectes, jargon,

système, goût pour la persécution, haîne contre les externes, clabaudement, méchanceté et petitesse d'esprit. Ils sont les véritables Jansénistes de Saint-Médard de la politique : ils seraient à craindre s'ils n'avaient pas pris le parti d'écrire dans le genre ennuyeux; mais un livre qui n'est pas lu, est un livre qui n'est pas fait; et un livre qui n'est pas fait, ne doit pas être persécuté; ainsi, pardonnez-leur les injures qu'ils vous disent, comme je leur pardonne de bon cœur les miennes. Je ne répondrai à personne. Je ne suis touché que d'un sentiment de reconnaissance envers une nation si aimable, et qui m'a tant aimé, et je m'en acquitterai, en disant en toutes occasions ce qui me paraîtra pouvoir être le plus grand bien pour elle, et qui sera compatible avec le service de mon souverain et le bien de ma patrie.

Avez-vous tiré de Bicêtre cet infortuné M. de Carncy? Votre cœur attendri a-t-il pu vaincre les obstacles des ordres supérieurs? Faut-il que ce malheureux, dans les grands jours de la Bretagne, reste dans l'obscurité des prisons?

Aimez-moi toujours. Oui, je le mérite par l'attachement le plus tendre et par le respect le plus profond, avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

GALIANI.

RÉPONSE

Aux questions concernant les Monts-de-Piété, autrement dits Lombards, envoyée de Gênes, dans le mois de Juillet 1769, par l'abbé Galiani, à M. de Sartine, et qu'on croit égarée.

La première question sur le bien ou le mal que causent les Monts-de-Piété sera la dernière à laquelle je répondrai. On comprend aisément le pourquoi.

Deuxième question. Quelles espèces d'effets reçoit-on ?

Réponse. Il y a deux sortes de Monts à Naples. Les Monts ainsi appelés tout court, et les Monts-de-Piété. On en compte cinq des premiers et deux des derniers. Dans les Monts on ne reçoit d'autres effets en gage que l'or, l'argent et les pierreries ; dans les Monts-de-Piété on reçoit aussi les étoffes de toute espèce en soie, en laine, les toiles de coton, dentelles, linge de table, de lit, tapisseries ; et même dans le Mont appelé des

pauvres, on reçoit la batterie de cuisine et quelques meubles.

Troisième question. Combien de temps les garde-t-on ?

Réponse. On doit garder les effets pendant deux ans. Après ce temps, si le propriétaire ne se trouve avoir payé aucun intérêt, on les vend à l'enchère. Sur le produit de cette vente on prélève le capital de l'argent prêté par le Mont et le montant des intérêts : le surplus du produit de la vente est gardé pour le propriétaire, s'il vient le réclamer dans un certain espace de temps, après lequel il est censé être adjugé au profit du Mont (cet espace est de trente ans). Mais si le propriétaire paye régulièrement tous les ans ou tous les deux ans, on doit lui garder son effet toujours. Cela s'appelle rafraîchir le billet, et en effet, il rend le vieux billet, et on lui en donne un nouveau pour tenir mieux en règle les livres et les bilans de la caisse du Mont. L'intérêt du capital prêté est à six pour cent par année. Il y a des règles établies pour mettre la caisse du Mont à l'abri des pertes. Les effets sont estimés selon une espèce de tarif introduit par l'usage et par l'expérience,

et qui est au-dessous du produit ordinaire de ce même effet dans la vente. Sur le prix de l'estimation, le Mont ne donne que les deux tiers. Cependant, s'il arrivait que le retrait de la vente ne mît pas à couvert l'argent du capital et des intérêts écoulés, ce n'est pas le Mont qui en souffre la perte, mais l'officier priseur est condamné à la payer. Ces officiers priseurs sont obligés de donner de très-fortes cautions (au moins de cent mille francs), et ils ont de gros appointemens précisément à cause de ce risque auquel ils sont exposés. On voit, par ce que je viens de dire, que les Monts ne donnent sur gage que la moitié, et quelquefois moins que la moitié de la valeur de l'effet. Cependant je crois que c'est beaucoup plus que n'en donnent les usuriers de Paris.

A l'égard des Monts-de-Piété, les réglemens sont à-peu-près les mêmes. Il est bon d'avertir : 1.° Que le Mont n'accorde aucun dédommagement à cause des vers qui auraient rongé les étoffes en laine, puisqu'il ne s'oblige à garder ce genre d'effet que six mois, après lesquels si le propriétaire renouvelle et rafraîchit le billet, il est censé con-

sentir aux risques et dommages des vers. Cependant ce dommage est moindre qu'on ne croirait. Comme on est obligé de remuer très-souvent ces effets et de les changer d'armoire en armoire pour tenir en registre le magasin et faire place aux nouveaux effets, cette espèce de ventilation les préserve des vers. Je crois qu'à Paris, en construisant bien les magasins, on pourrait parfaitement bien conserver les laines et même les pelleteries. 2.° Dans les Monts-de-Piété, il y a deux classes de gages; les gros gages et les petits. On appelle petits gages ceux sur lesquels on a donné quarante-quatre livres (dix ducats de notre monnaie) au moins, et ceux-ci ne portent point d'intérêts, et constituent la véritable œuvre de Piété. Au surplus les règles sont les mêmes que pour les gros gages portant intérêts. On doit les garder deux ans, au bout desquels, si le propriétaire ne vient pas les retirer, ou du moins rafraîchir son billet, on doit les vendre, et le surplus du produit est gardé pour le propriétaire. En un mot, pour maintenir l'ordre dans les registres des gages, il ne faut pas qu'il y ait aucun billet plus ancien que de deux ans. Ainsi, il faut le rafraî-

chir si l'on veut empêcher la vente de l'effet engagé. 3.° Il faut remarquer qu'on accorde toutes sortes de facilités aux emprunteurs. Par exemple, il est permis de partager en petits lots les effets autant que cela est faisable. Ainsi, d'un habit complet il est permis de faire trois lots, et on prendra, par exemple, 30 livres sur l'habit, 20 livres sur la veste, et 15 livres sur les culottes, de sorte qu'on aura pris soixante-cinq livres en tout sur l'habit sans payer aucun intérêt, puisqu'aucun billet des trois ne surpasse les 44 livres ; les moindres gages sont de 50 sous. On ne paie aucun faux frais du Mont et le produit des intérêts est assez grand pour suffire à tous les frais, et même pour donner un très-gros bénéfice qu'on convertit en partie à augmenter les fonds du Mont, en partie en aumônes et autres œuvres pies de toute espèce.

Demande. Quelle raison allègue-t-on pour justifier ces intérêts ?

Réponse. Les fondations ont été autorisées par des bulles des papes, et c'est assez pour nous. Voici le plan de leur institution. Les fonds de l'argent qu'on donne aux emprunteurs est tiré des banques publiques de dépôt

qu'il y a à Naples; ainsi, la mise des premiers fonds n'a rien coûté à personne. L'argent des banques est assez en sûreté, puisque, si dans la caisse du dépôt, il n'y a pas tout l'argent que les particuliers y ont déposé, il y a dans les effets du Mont assez de valeur intrinsèque pour faire l'équivalent. Cependant, pour empêcher que l'argent des caisses des banques ne manque pas à la circulation du commerce, on a fixé qu'on n'en puisse prendre que la cinquième partie pour prêter sur gage; ainsi, de la caisse d'une banque qui aura quatre millions de fonds, on n'en tire que huit cents mille livres pour faire les fonds du Mont. On voit par-là que toutes les banques de Naples sont des Monts en même-temps. Les produits de l'argent prêté sur gage servent en partie aux frais de la régie des banques, puisqu'il n'en coûte jamais rien aux particuliers pour mettre ou pour retirer l'argent des banques. Le reste est tout employé en œuvre de Piété, telles qu'entretien des hôpitaux, des malades, maisons d'orphelins, secours aux prisonniers, aumônes secrètes, dots pour les filles, etc. etc. Cette destination paraît justifier l'usure. On pourrait, à pré-

sent que les Monts ont acquis assez de biens immeubles pour payer les employés et les commis, diminuer sans risque le taux de l'intérêt; mais on s'est arrêté par la crainte que cela encouragerait trop les emprunteurs, et augmenterait la fainéantise et l'oisiveté dans la ville.

Demande. Les fonds suffisent-ils ?

Réponse. Par ce que je viens de dire, on voit qu'il y a autant de fonds qu'on voudra pour prêter sur gage à Naples; mais les deux Monts-de-Piété n'ont pas assez de fonds pour la quantité de petits gages sans intérêts. Cela dérive principalement de la mauvaise administration de ces maisons. Pour cacher aux yeux du public ce manque de fonds, on a pris le parti de ne prêter sur gage sans intérêt qu'une ou deux fois la semaine. Dans ces jours la foule du peuple y est immense : on ne réussit à mettre en gage qu'à grands coups de poing donnés à compte à droite et à gauche et reçus de même ; on est poussé, repoussé, et souvent à moitié étouffé; c'est un ouvrage de plusieurs heures, et quelquefois de plusieurs journées; par conséquent, personne ne va mettre en gage au Mont, excepté

une classe de femmes misérables qui s'y destinent. Les *impéraldici* (metteuses en gage) à Naples, sont un corps de créatures au moins aussi respectables que les poissardes à Paris; accoutumées à ce métier, elles vont de même mettre en gage avec intérêt dans les Monts qui ne sont pas de Piété, puisque les honnêtes gens qui se trouvent dans la détresse sont honteux d'y paraître, et les femmes, les jeunes gens ne veulent pas que cela soit su par leurs maris, leurs pères, etc. Ainsi, lorsque les metteuses en gage ont quelqu'argent, elles réussissent à faire croire qu'elles ont mis dans le Mont l'effet, pendant qu'elles le gardent chez elles, et tirent le profit de l'intérêt de leur argent. Cela est défendu non pas à cause de la diminution du profit des Monts, ce qui n'intéresserait ni le souverain, ni personne, mais à cause des risques que courent les effets, d'être volés ou égarés dans les mains de ces malheureuses. Cependant, ce risque n'est que pour les plus grands imbécilles; car outre qu'on peut aller soi-même mettre en gage au Mont, en se faisant représenter le billet, on peut toujours s'assurer s'il y a été déposé par la metteuse en gage.

Demande. Cet établissement empêche-t-il qu'il n'y ait des usuriers ? Est-ce un sûr moyen de les détruire ?

Réponse. Il y a des usuriers à Naples, et il y en aura tant qu'on ne pourra accoutumer à l'économie tous les hommes, ce qui n'est pas aisé. Quelque chose qu'on imagine et qu'on fasse, il y aura toujours des dissipateurs étourdis qui auront besoin d'argent dans le moment, et il est impossible d'imaginer des établissemens qui puissent sans faute fournir de l'argent sur gage à un homme en moins de vingt-quatre heures. D'un autre côté les caprices, le jeu, l'amour, les divertissemens, les maladies, arrivent souvent aux jours où les banques sont fermées. Ainsi, outre les prêteurs à usure sans gages (qui ne peuvent pas être détruits pas les Monts,) il y a et il y aura toujours des usuriers à Naples qui prêteront à la petite semaine ; mais il y en a moins qu'à Paris, et leur usure est bien plus modérée. Les metteuses en gage sont en même-temps nos usurières : elles sont par-dessus le marché m..... tout comme à Paris : elles débauchent les jeunes filles, favorisent les intrigues, tout comme à Paris ; elles sont

tour-à-tour protégées, ou persécutées par les inspecteurs de police, selon le caractère des uns et des autres, tout comme à Paris; et finissent par aller toutes à l'hôpital, comme de raison et de coutume, et tout comme à Paris; mais leur nombre est bien moindre, même en comparaison de la population des deux villes, et il est certain que tout homme qui se trouvera sucé par ces impitoyables sang-sues, peut s'en délivrer avec quelque chose qu'il puisse mettre en gage dans le Mont.

Demande. Y a-t-il dans les villes où cet établissement a lieu plus ou moins de luxe, de libertinage, d'oisiveté, de faillites?

Réponse. On ne doit point répondre à cette question. Le luxe, le libertinage, etc., peuvent être l'effet d'un si grand nombre de causes différentes et diversement combinées, qu'il n'en faut jamais tirer aucune induction, si on ne veut pas s'exposer à commettre la faute générale de tous les raisonneurs en politique : *Post hoc, ergo propter hoc.*

Première demande qui pourrait être la dernière. Quel est le bien ou le mal que causent

sent les Monts-de-Piété, et lequel prédomine dans ces établissemens?

Réponse. Il y a du bien et du mal comme dans toutes les choses humaines. Le calculer, en général, est une entreprise au-dessus des forces de l'entendement humain, et il n'y aurait qu'un économiste, à tête échauffée, qui s'aviserait de trancher une décision sur cela. Le calculer au méridien de Paris, c'est impossible; mais c'est toujours l'ouvrage de quelques mois et l'affaire d'un volume in-8.°, imprimé chez un honnête imprimeur, s'il y en avait. Je ne refuserais pas de le composer, tant je brûle d'envie de plaire à l'illustre magistrat qui daigne m'honorer de sa correspondance, si j'en avais le temps. J'ai, en attendant, l'orgueil de croire qu'il lui suffira que je dise que mon avis est qu'un ou plusieurs Monts-de-Piété, avec des gages tous portant intérêts, seraient dans les circonstances actuelles fort utiles à Paris. Il y faudrait des réglemens un peu différens de ceux de Naples, et je me ferai un vrai plaisir de lui communiquer mes idées là-dessus, si le cas en arrive. Je crois qu'un établissement pareil devrait être accordé comme privilége à l'hôpi-

tal de l'Hôtel-Dieu de Paris, en lui réservant l'absurde et inutile droit prohibitif des viandes en carême, droit ridicule qui n'a jamais fait observer le maigre en carême à personne, et qui fait jeûner bien des malheureux. Le gouvernement ne devrait s'en mêler que pour avoir l'œil dessus et empêcher les abus.

Il n'y a point de réglemens imprimés de nos Monts ; mais il serait mieux de faire venir d'ici une ou deux personnes des plus instruites, comme on a fait pour la loterie de l'école militaire (1).

---

(1) Sì questa, che la seguente lettera sono estratte dallo stimabile Giornale letterario, intitolato *La Decade*, che si stampa in Parigi, nel quale erano state pubblicate per la prima volta. *L'Edit.*

AUTRE LETTRE

DE L'ABBÉ GALIANI

A MADAME D'E****

Naples, ce 13 *Décembre* 1770.

Ma belle dame...., je suis enchanté de ce que vous mande Voltaire. J'ai passé une nuit et un jour à lire et relire *Dieu et les hommes*, pour me distraire de toute autre idée. Je trouve que les dévots ont bien raison de dire que Voltaire craint la mort. Rien n'est si vrai. Il craint de mourir avant que d'avoir tout dit, et il se presse de tout dire et de tirer jusqu'à son dernier coup de provision; mais il ne tire pas sa poudre aux moineaux: c'est bien aux moines qu'il adresse ses coups. Enfin, à force de dire et de redire, de parler à demi-bouche et de s'expliquer clairement, Voltaire s'est rapproché de bien du monde: et pour être tout-à-fait d'accord, il n'a qu'à leur dire, que ce qui reste à dire n'est pas absolument fait pour être dit.

Pour moi, je ne suis qu'un pauvre économiste manqué qui n'a que du pain pour tout potage et des abbayes pour tout revenu. Ainsi ne me mêlez pas avec la grande boulangerie, lorsque je n'appartiens qu'à la petite. En attendant, j'ai vu avec un grand étonnement sur la gazette de France, du 9 novembre, qu'on a publié à Paris un ouvrage de moi, écrit en Italien en 1754, et traduit en Français, et je gage que je n'y suis pas même nommé, et que vous n'en savez rien, vous la première. Voici le fait: en 1726, avant que je vinsse au monde, Barthélemi Intieri, Toscan, homme-de-lettres et géomètre et mécanicien du premier ordre, inventa une étuve à blés. En 1754, il était vieux de quatre-vingt-deux ans, et presqu'aveugle. Je souhaitais que le monde connût cette machine utile. J'écrivis donc un petit livre intitulé : *Della perfetta conservazione del grano*, et comme' je n'ai jamais voulu mettre mon nom sur aucun de mes ouvrages, je voulus qu'il portât le nom de l'inventeur de la machine : mais tout le monde sait qu'il est à moi, et je crois que Grim, Diderot, Lebaron, et peut-être d'autres l'ont à Paris, et savent cette histoire

aussi bien que l'abbé Morellet. Je suis enchanté à présent qu'il soit traduit en Français, d'autant plus qu'il servira à découvrir un plagiat affreux et malhonnête que fit M. Duhamel qui s'attribua l'invention de cette machine, pendant qu'il ne fit que faire regraver les dessins qu'en avait faits mon frère, et qu'il lui avait envoyés. Le nom de mon frère est encore au bas des planches de l'édition Italienne. Il y laissa même des fautes dans le dessin, et certaines variations qui avaient été ajoutées dans les dessins par M. Intieri, et qui se trouvèrent ensuite impraticables, M. Duhamel voulut les faire passser pour des additions et des corrections qu'il y avait faites. Or, ma belle dame, j'ai tout l'intérêt possible que toute la France sache, au moyen des folliculaires, que cet ouvrage m'appartient, chose qui ne m'a jamais été contestée; et cela prouvera, qu'au vrai je suis l'aîné de tous les économistes; puisqu'en 1749 j'écrivis mon livre de la monnaie, et en 1754, celui des grains. La secte économique n'était pas encore née dans ce temps-là.

Comme ces bêtes m'ont cru un intrus, et un nouveau venu dans leur bercail, je suis

bien aise qu'ils sachent que c'est bien à moi à les en chasser, et à rester où je suis depuis 20 ans. Je crois que l'imprimeur ne perdra rien, si on sait que le livre qui porte le nom d'Intieri est autant à moi que celui qui porte le nom du chevalier Zanobi. Si, à cette occasion, quelque gazetier veut dire quelque chose de ma vie littéraire, sachez que je suis né en 1728, le 2 décembre; qu'en 1748, je devins célèbre par une plaisanterie poëtique et une oraison funèbre sur la mort de notre feu bourreau Dominique Jannaccone, d'illustre mémoire; qu'en 1749, je publiai mon livre sur la monnaie; en 1754, les blés en question; en 1755, je fis ma dissertation sur l'histoire naturelle du Vésuve, qui fut envoyée ensemble avec une collection des pierres du Vésuve, au pape Benoît XIV, et qui n'a été jamais imprimée; mais elle est connue à Paris. M. de Jussieu l'a vue, et chez Lebaron, les garçons de la boulangerie la connaissent. En 1756, je fus nommé académicien de l'académie d'Herculanum, et je travaillai beaucoup au premier volume des planches. Je fis même une grande dissertation sur la peinture des anciens, que l'abbé Arnauld

a vue. En 1758, j'imprimai l'oraison funèbre du pape Benoît XIV (c'est ce qui me plaît le mieux de mes ouvrages). Ensuite, je devins politique ; et en France, je n'ai fait que des enfans et des livres qui n'ont pas vu le jour. Vous connaissez mon Horace, et le public connaît mes dialogues. Il y aurait une liste terrible d'ouvrages manuscrits et achevés qui ne sont pas encore publiés ; mais je songe sérieusement à me presser autant que Voltaire, car je crains la mort comme lui. Enfin, je vous recommande mon honneur et ma célébrité.

Dans l'enthousiasme où l'on est à présent sur mon *Pour* et *Contre* en France, je ne suis pas fâché qu'on sache bien qui je suis, et que ce n'est pas un singe seul avec sa morsure à qui je dois la célébrité. On verra que je suis un vieux écrivain et un vieux économiste, puisque j'ai commencé à imprimer à l'âge de 19 ans, et qu'il y a 22 ans que je babille par la presse, et pour sortir de la presse. Mes manuscrits Italiens achevés, sont : la traduction de l'ouvrage de Locke sur les monnaies avec des notes. — Une traduction en vers du quatrième livre de l'anti-Lucrèce.

— Quelques poësies. — Une dissertation sur les géans et les hommes d'une stature extraordinaire. — Une dissertation sur les rois Carthaginois. — Plusieurs dissertations sur des matières d'érudition, et deux ou trois oraisons. — Une dissertation sur les peintures d'Herculanum. — Une sur le Vésuve. — Mon Horace Français, etc.

Mille grâces de l'extrait du journal des provinces ; n'est-il pas de d'Alembert ? Il me paraît de lui. Mille choses à Grim et à Diderot. Adieu.

ESTRATTO DEL DISCORSO

SULLA

PERFETTA CONSERVAZIONE

DEL GRANO

Scritto e pubblicato per ordine e sotto il nome

DI

BARTOLOMMEO INTIERI

TOSCANO

DA

FERDINANDO GALIANI.

DICHIARAZIONE.

Questo *Discorso è stato stampato la prima volta nel* 1754. — *Chi fosse Bartolommeo Intieri è già stato in parte accennato nelle Notizie di Galiani, e il sarà più precisamente, come a suo luogo, in quelle di Genovesi, che si daranno nel successivo volume.* — *Che Galiani sia l'estensore del Discorso, oltre la notorietà, ne può esser prova l'ultima delle precedenti sue lettere alla pag.* 227. — *La limitazione del volume mi ha costretto in questa ristampa a qualche riduzione. Non ho però ommesso che poche digressioni indifferenti o inutili, o racconti di accidenti personali, cui la distanza di un mezzo secolo avea spogliato d'ogni interesse.*

DELLA
PERFETTA CONSERVAZIONE
DEL GRANO.

INTRODUZIONE.

La conservazione del grano è materia di così grande e conosciuta importanza, che sarebbe vana e ridicola impresa il volerla ora qui con lungo apparato di ragioni maggiormente persuadere agli uomini e raccomandare. Perchè misurandosi tutto il pregio degli studj e delle fatiche umane dalla maggiore o minor relazione, che i loro oggetti hanno alla conservazione della nostra vita e della nostra specie, niuno studio può aver merito maggiore di quello che s' occupa intorno all' acquisto, ed alla custodia del pane: di quel pane che, fin dacchè l' uomo meritò d' esser condannato alla fatica, fù dal Supremo Autor nostro costituito come premio e mercede de' suoi sudori; di quel pane che ci è stato poi dal Redentore del mondo dato per idea e voce da esprimere ogni bene temporale nelle preghiere che a Dio facciamo. E pure le maniere finora

per tanto spazio di secoli usate in ogni paese a custodire i grani sono così imperfette e mancanti, che una parte considerabile della raccolta costantemente si scema e si perde in ogni anno; molt'altra si mangia quando già è divenuta disgustosa al palato e nociva alla salute; e finalmente è cosa certa e da tutti concordemente confessata, doversi spesse volte attribuire i danni delle crudeli carestie più allo scemamento ed alla corruzione de' grani riposti negli anni ubertosi, che non alla scarsa raccolta (1). Ma quello che è poi maraviglioso e strano, sono già più di venti secoli passati che certamente niente su questo punto si è migliorato, e gli uomini in un neghittoso letargo vivendo hanno lasciata pazientemente corrompere e divorar dagli insetti gran parte delle loro uniche e vere ricchezze; non hanno schifato mangiare i rimasugli puz-

(1) Riferisce il signor Reneaume, che nel 1693 in Orleans e nelle altre città che sono sulla Loira, essendo grande la carestia del grano, i mercanti buttarono nel fiume grandissime quantità di grano, che per avarizia avendolo voluto ritener troppo tempo senza venderlo s' era marcito, e per timor del popolo lo buttavano di notte. Vedi *Mem. dell' Accad. delle Scienze* all' anno 1708 p. 102. La storia ci somministra molti somiglianti esempj, che sarebbe lungo il rapportarli qui.

zolenti e guasti dalle pioggie e dalle bocche dei vermi, e sono andati intanto rivolgendo gli animi e le cure loro a più speciose, ma meno importanti occupazioni. Tanto ha potuto in ogni tempo la superbia degli intelletti umani, inalzandoci dietro vane ricerche e distraendoci, nascondere il merito infinito dello studio delle meccaniche e dell'agricoltura!

Or avendo io fin dall'anno 1728 pensata e nel 1731 posta in opera una nuova medicina del grano, ed essendo stata questa ormai per lo spazio di venti e più anni in diversi luoghi del regno di Napoli con felicissimo e quasi miracoloso successo sempre dall'esperienza confermata, e sopra ogni mia speranza conosciuta di singolare vantaggio, non ho voluto più lungamente differirne al pubblico la notizia. E se forse a taluno parrà essersi troppo da me indugiato, risponderò aver io sempre creduto che sia meglio tardando potere assicurare il pubblico d'un felice sperimentato evento, che affrettandosi riempirlo soltanto di speranze e di probabili ragioni. Perciocchè niente è più da temere quanto quel torpore e quel fastidio insito nell'animo dell'uomo, per cui, nelle cose ancora non approvate dall'esperienza, ad ogni anche frivola difficoltà e dubiezza avidamente cerca d'appigliarsi per non uscire dalle antiche abitudini, e per essere quasi scusato dal cooperare alla sua propria felicità.

CAPO PRIMO.

Delle maniere usate finora per conservare i grani, e della loro imperfezione.

Fin dacchè gli uomini, lasciata la vita ferina e il miserabile stato di natura in cui pascevansi d'erbe crude e di frutti, cominciarono a coltivar le terre ed a nutrirsi di grano, certamente essi hanno pensato a custodire il grano dalla messe raccolto. Ed in ciò fare non hanno avuto molto contraria la natura, la quale avendo fatti questi semi d'assai forte tessitura di fibre, ed avendoli di molte fodere e sopravvesti coperti, gli ha renduti non difficili a conservare. Vero è che destinandoli a ritornare in terra ed alla propagazione perenne della loro specie (ch' è sempre l'unico premuroso fine della nostra gran madre), ha saggiamente fatto che in quei mesi stessi, in cui sarebbe tempo che i granelli stando sotto terra seminati sbucciassero, mettansi in moto e fermento grandissimo i loro interni spiriti vitali, già disposti e vogliosi di dar fuori il nuovo stelo e le radici: e siccome la generazione non è mai senza corruzione, si guastano così nella interna sostanza e si riducono quasi in polvere ed in farina marcita. Dà principio a sì fatto movimento naturale de' semi l'umidità ed il calore; e perciò, senza difenderlo diligentemente dall' umido e dal

caldo, il grano non si può mai conservare, ed i grani più umidi e teneri sono più difficili a tenere, come per contrario i più secchi e forti, quali sono que' della Puglia Piana, detti *Saragolle*, resistono più al caldo e richiedono meno cura e pensiero.

Ha oltre a ciò il granello un insetto detto dai latini *Curculio*, e da' nostri *Ponteruolo* e *Gorgoglione*, della classe de' Scarabei, il quale ne mangia e ne danneggia una parte assai grande. È questo insetto (fatto già delineare dal Redi, e poi più minutamente osservato e descritto dal signor Giacinto Cestoni e dal Vallisnieri tra i nostri, e dal Lewenoeck ed altri Oltremontani) il naturale abitatore del grano; siccome in ogni pianta, in ogni frutto ed in ogni animale ancora la natura ha collocati i loro proprj e distinti. Per essi pare destinata quell' abitazione con materna affettuosa mano che a tutto ha provveduto, adattando e le forze dell' insetto, e la tempra del suo corpicciuolo, e l' istinto naturale, e finalmente ogni suo bisogno alla forma, alle fibre ed a' succhi del suo piccolo mondo. L' uomo che sulla terra fa la figura più di tirannico occupatore che di vero naturale padrone, distruggendo, ammazzando, estinguendo ed i semi e le uova degli animali e delle piante, salva per se i frutti della terra, e forma i comodi della sua vita sulle rume e i danni di tutti gli altri viventi.

Contro i ponteruoli adunque e contro il riscaldamento debbono principalmente esser rivolte le cure di chi conserva le biade; perchè i danni de' topi, de' gatti, delle formiche e degli uccelli si riparano assai più facilmente con chiuder bene gli ingressi de' granai, ed armar le finestre di reti di ferro che non impediscono al vento e all'aria fresca l'entrare. Or avviene per disgrazia, che siccome contro la fermentazione giova assaissimo rimuovendo i grani farli in certo modo respirare, così questo moltiplica i gorgoglioni, i quali come avvertì Columella col rivoltar il grano non solo non muojono, ma anzi *immiscentur totis acervis; qui si maneant immoti, summis tantum partibus infestantur; quoniam infra mensuram palmi non nascitur curculio: longeque praestat id solum, quod jam vitiatum est, quam totum periculo subjicere: nam cum exiget usus, facile est, eo sublato quod vitiatum erit, integro inferiore uti* (1). La qual cosa è confermata da Plinio, da Palladio, e da molti moderni scrittori (2). Sicchè essendo contrapposte le medicine per

(1) Lib. I cap. VI n. 17 p. 405 dell' edizione degli Scrittori *de re rustica* di Mattia Gesnero, in Lipsia 1735, di cui sempre si citano le pagine.

(2) Palladio lib. I. tit. XIX pag. 174 conferma il detto di Columella dicendoci: *negat Columella ventilanda esse frumenta, quia magis miscentur ani-*

per questo verso, non si è potuto fin'ora mai perfettamente conservare il grano, incorrendosi in un male subito che se ne sfugge un'altro.

Tutto quello di meglio adunque che dalle nazioni culte universalmente si pratica al presente per conservar quantità grande di grano, consiste nel riporlo dopo cavato dalla sua spiga in granaj alti ed aperti ai venti freddi. In essi stenderlo sul pavimento in altezza non maggiore di due palmi, o al più due palmi e mezzo; distaccato d'ogni parte dalle pareti del granajo, e custodito dalle pioggie

---

malia totis acervis, quae si non moveantur in summitate intra mensuram palmi subsistent, et hoc velut corrupto corio caetera illaesa durabunt. In Plinio parimenti si legge: *multi ventilari quoque vetant curculionem enim non descendere infra quattuor digitos, nec amplius periclitari.*

Il Crescenzj tra moderni nella sua Agricoltura lib. III cap. 2 pag. 108 conferma il sentimento di Palladio, o per dir meglio non fa altro che tradurre parola per parola il testo di lui. Lo stesso ha fatto Giovanni Tatti nella sua Agricoltura lib. I fol. 12 dell'ediz. Veneta del Sansovino 1561: e questo tradurre e seguir ciecamente i più antichi è cosa tanto frequente negli scrittori moderni, che perciò ho stimato quasi sempre inutile il riferir le loro parole.

e da' venti umidi quanto si possa il più. Indi nei mesi caldi conviene incessantemente ogni due o tre giorni agitarlo tutto colle pale, trasmutandolo dal suo sito coll'alzarlo all'aria, sicchè il vento lo faccia cadere sparpagliato a guisa di pioggia; ed oltre a ciò, per purgarlo dalla polvere che lo cuopre e da que' granelli che i ponteruoli hanno rosi, si suole di tempo in tempo crivellarlo (1).

Questa usanza di sventolare il grano è certamente antichissima, e ne' più antichi scrittori *De Re Rustica* se ne trovano le tracce, benchè io dubito che non colle pale, ma più rozzamente si facesse una così importante e salutare medicina. Plinio, Scrittore più preggevole per le notizie infinite ascoste nel suo libro, che non per l'uso giudizioso da lui

---

(1) Il signor Liger nella sua copiosa opera della *Maison Rustique*, avendo rapportato in breve quasi tutto quanto si trovava detto dagli scrittori anteriori a lui sulla conservazion delle biade, conchiude il discorso così. *Mais comme les manières les plus simples et les plus communes sont presque toujours les meilleures ou du moins les plus aisées, j'en reviens à ce qui se pratique ordinairement : et généralement pour conserver le blé, c'est de le bien remuer et souvent, et ce qui vaut encore mieux, de le cribler de temps en temps.* Tom. 1, pag. 764 della ediz. del 1750.

fattone, nel libro XXII cap. 25 (1) parlando de' rimedj che si traggono dal frumento, ci fa sapere che *Sextus Pomponius Praetorii Viri pater, Hispaniae Citerioris Princeps, cum horreis suis ventilandis praesideret, correptus dolore podagrae, mersit in triticum se se super genua, levatusque siccatis pedibus mirabilem in modum, hoc postea remedio usus est.* Ecco una chiara memoria della ventilazione dei grani fatta a braccia d'uomini, giacchè era necessario il presedervi e l'assistervi. Oltracciò lo stesso divieto fatto da Columella di smuovere il grano, mostra che moltissimi l'usassero a' suoi tempi per medicina.

Che poi la pala o non fosse adoperata, o non così bene ed accuratamente come ora, io lo traggo in prima dal silenzio degli scrittori; in secondo luogo dalla descrizione che meglio d'ogni altro ci ha lasciata Palladio della ventilazione dagli antichi usata. Egli dice: *nihil diu custodiendis frumentis commodius erit, quam si ex areis in alterum locum vicinum transfusa refrigerentur aliquantis diebus, atque ita horreis inferantur:* il che anche era stato prima detto da Varrone (2). La sostanza della cosa

(1) Della seconda edizione del Padre Arduino: Parigi 1725 tom. II pag. 285.

(2) Parlando Varrone de' frutti della terra distingue fra que' che si hanno a trarre da' magazzini solo

è sempre la medesima; perchè o che si smuova colle pale, o che si trasporti in altro sito, a voler ben rinfrescare il grano convien disunirlo e dividerlo, distaccando ogni granello dal suo vicino; ma non pare, che se ciò si fosse a tempi di Palladio eseguito colle pale, egli l'avesse voluto tacere; nè il trasporto d'uno in un altro sito si può far colle pale, ma con ceste e con sacchi, che è appunto la maniera con cui io stimo aver gli antichi impedito i mali del grano (1).

---

nel venderli e consumarli, e que' che per conservarsi hanno bisogno d' esserne di volta in volta cavati. Tra questi ultimi pone il grano dicendo: *tuendi caussa promendum id frumentum, quod curculiones exesse incipiunt; id enim cum promtum est in sole ponere oportet, atque aquae catinos, quod eo conveniunt, ut ipsi se se necent curculiones.* Lib. I cap. 66 Tom. II pag. 229.

(1) Gli argomenti, da quali son mosso a tener un' opinione per altro nuova e strana, sono a parer mio non leggieri. Il silenzio di tutta l'antichità; il non trovarsi ne' Codici Teodosiano e Giustinianeo menzione veruna de' vagliatori e paliatori de' grani, sebbene si discorra minutissimamente e diffusamente di quanto ad essi concerne; e la forza della voce *transfundere* usata per tramutare il grano, fanno assai forza all'animo mio. Molte altre ragioni a que-

Ma o che siansi usate le pale, o che nò, certo è esser questo il migliore antidoto del massimo male de' semi e delle biade. Perciò in ogni pubblica abbondanza ed in ogni privato granajo, purchè siavi riposta quantità considerabile di frumento, la pala è in uso. Tra gli statuti e regolamenti de' granaj di Sicilia, detti *Caricatoj* (istituzione bellissima, degna d' infinita lode e che sola basta a dar chiara idea del nobile spirito di quella illustre nazione), si leggono molti capitoli sopra i paliatori, sul loro salario e sopra la maniera come debbano servire (1). E finalmente per ristringer tutto in uno, nel 1708

---

te si potrebbero aggiungere, che oltrepassando la misura d' una nota per ora le taccio.

(1) Furono i capitoli ed ordinazioni di questo Caricatore rifatti e stampati in Palermo nel 1683 in 8°, e sono pieni di saviezza e di buon giudizio. In essi dal capitolo vigesimo ottavo fino al trigesimo nono si discorre de' Cernitori e Paliatori, del loro salario, delle salme che secondo i varj magazzini sono obbligati a cernere e paliare in ogni settimana, ed altre regole si danno per impedire i loro furti e le frodi. Meriterebbe l'istituzione del Caricatore esser da molte altre nazioni imitata, con premura maggiore di quella d'imitar i costumi del mangiare, del vestire e del lusso pazzo degli stranieri.

il signor Reneaume lesse nell'accademia delle Scienze di Parigi una Dissertazione sulla conservazione de' grani, e dopo aver molte cose dette, ristringe il discorso a raccomandar l'uso della pala e del crivello, creduto da lui così utile e nobile, che non ha sdegnato descriverne minutamente l'artifizio e il maneggio (1). La qual conclusione per altro giunge a chi legge quella Dissertazione assai inaspettata; perocchè avendo in sul principio fatta nascere nell'animo ferma speranza d'avere ad apprendere un rimedio perfetto delle biade, niuno s'aspetta di sentirsi all'ultimo proporre quell'istesso, che essendo di tutti il più vecchio e conosciuto, è appunto quello che per la sua imperfezione dà motivo alle querele della gente ed alla ricerca della medicina.

E veramente basta solo entrare ne' granaj o nelle pubbliche annone di qualunque grande ed ordinata città, per vedere quanti punteruoli saltellino, e quante farfalle che dalle loro crisalidi sono scappate fuori volino intorno a quel grano medesimo, che con tanto sudore si sta sventolando.

In oltre la spesa di sì fatta medicina è grandissima a segno, che ove si tratti del provvedimento di

(1) Questa Dissertazione già da me di sopra citata è tra quelle dell'accademia delle Scienze di Parigi all'anno 1708 pag. 81 dell'edizione d'Amsterdam.

un gran popolo suole ascendere a qualche migliajo di ducati, dovendosi calcolare oltre alla gente che rivolta il grano, quella che soprasta e quella che presiede a chi soprasta: la qual serie di gradi di persone e d'incumbenze nell'amministrazione delle cose del pubblico o de' sovrani, forma una specie di piramide altissima sopra ogni anche piccola base. E se si aggiunge la diminuzione e il calo sofferto dal grano, anche maggiore apparirà la perdita e più imperfetta la medicina; perchè bisogna esser persuasi che la pala non toglie il nascere ai ponteruoli, nè offende le loro uova, ma solo li discaccia dal formento e li fa fuggire alla campagna quando hanno già messe le ale (1). Ma restano in tanto sempre i

---

(1) Le più accurate e particolari notizie del punteruolo le abbiamo in una lettera del signor Diacinto Cestoni scritta al signor Antonio Vallisnieri a' 20 settembre 1714; inserita nell'opera del Vallisnieri pag. 464. In essa, dopo emendato l'abbaglio preso dal Redi d'aver fatto delineare alla tav. 66 del tomo I il punteruolo del grano senza le ale, si siegue a dire: » *benchè il signor Lewenoeck abbia scritto ed osservato, che esso insetto faccia la generazione nel grano che si conserva nei magazzini, io però ho osservato altrimenti, e racconterò a V. S. Illustrissima in succinto la vera regola che tiene esso insetto per continuare la sua*

vermicciuoli schiusi dall'uova; e quindi parte del grano resta sempre dal dente loro inevitabilmente divorata.

---

generazione. Questo insetto non si vede in altro tempo che nell'invernata sino alla primavera, poichè in tal tempo esce del grano; e siccome è tempo freddo, non si vede altrimenti che camminare melenso e fuggire dal grano. Ma subito che l'aria principia a riscaldarsi, non si vedono più; perchè aprono le loro ali e volano via, e vanno in campagna ad aspettare che i grani facciano le spighe; e quando esse spighe sono in fiore e che i granelli sono (come si suol dire) in latte, allora si rivedono essi punteruoli lesti e bizzari sopra le spighe a rifare la loro generazione, e depositano le loro uova in esse spighe, dalle quali uova nascono (conforme è il solito naturale istinto) i vermicciuoli che si insinuano ne' granelli teneri del grano. Quivi si nutriscono e vi restano tutta la state e tutto l'autunno, e poi nell'inverno, che sono perfezionati, diventano al solito come si vedono volanti: e non sono soli i punteruoli o i curculioni a fare la loro generazione a questa foggia; perchè nell'istesso modo per appunto fanno quegl'insetti volanti che si vedono uscire dalle civaje, o siano legumi, chiamati in Toscana col nome di tonchi. Questi scarabei ognuno sà che sono volanti, perchè si ve-

In terzo luogo poco giova la pala a medicare il frumento bagnato, la cui conservazione presso tutti è tenuta per disperata, e si ordina dagli scrittori e da maestri dell' arte, che quanto più presto si può si venda o si faccia macinare (1). Similmente il grano imbarcato sui vascelli non è capace di siffata medi-

---

dono uscire anche nell' invernata, e se ne volano in campagna, dove si trattengono; e quando le piante delle fave, de' piselli, delle lenti ed altre hanno fatto le loro silique, essi tonchi esperti dalla natura vanno sopra esse stlique a depositare le loro uova, ed al solito da esse uova nascono bacherelli, i quali da pratici s' insinuano dentro esse silique, ed entrano dentro i granelli delle fave, piselli ec. mentre sono teneri, e quivi se ne stanno a pascersi dentro la sostanza di essi granelli senza fare alcuno escremento, e crescono in verme fin' a tanto, che nell' inverno diventano alati ed escono da questi legumi, siccome ho detto... »

(1) Dice il signor Reneaume pag. 93 nella sua Dissertazione: *quand le grain a été une fois mouillé ou imbu de quelque humidité étrangère, il ne réussit plus; c'est-à-dire, il ne peut plus se sécher parfaitement: enfin, quand il a une fois souffert quelque altération, il ne revient jamais à son premier état.*

cina per la mancanza di sito. E pure ne' vascelli appunto è il luogo dove la fermentazione interna del grano, aiutata da' venti caldi ed umidi che spirano quasi sempre sul mare e dal luogo ristretto e chiuso, fa sentire i suoi più crudeli e repentini effetti, e quasi fulmine improvviso, prima che s' abbia tempo di prender terra ed esporre all' aria ed ai venti il grano, in un momento disfà il carico intiero senza salvarsene un granello solo (1).

In quarto luogo la ventilazione è un antidoto, il quale obbliga a tenere i grani in edifizj troppo ampj e vasti, e costrutti con tante e tante diligenze che difficilmente s'incontrano granai perfetti. D'uno stanzone altissimo non si può empire altezza maggiore di due palmi sopra il suolo. Conviene lasciar molto vuoto per trasmuttarlo e crivellarlo, e perchè la pala possa liberamente adoperarsi. Or chi non vede quanto incomodo arrechi ciò nelle fortezze, dentro alle quali siccome è necessario aver ampio provvedimento di biade, così v' è sempre strettezza di spa-

---

(1) Riferisce il dottor Hales sulla fede d' un negoziante Spagnuolo, che costui trasportando del grano sul mare in un anno solo ne avea perduto pel valore di ottantamille lire sterline, che si era corrotto. Veramente il numero qui pare un poco rotondo, e forse ci sarà uno o due zeri di soverchio.

zio e di luogo? Chi non vede quanta ne arrechi ai provveditori delle armate, che non possono da per tutto trovar fabbriche atte a ben conservar le biade, e che sono obbligati a formare i magazzini delle armate là dove a giudizio de' comandanti torna in acconcio allo stato ed alle operazioni delle guerre, e non là dove siano comodi e ben fatti granaj edificati secondo tutte le regole di Vitruvio e di Varrone?

Ma quello che sopra ogni altro è da considerare, la forma de' nostri granaj e delle pubbliche abbondanze, e il lavorio della pala è tale, che espone inevitabilmente il grano ai furti e alle rapine. Come si può vietare che tanta gente vilissima e povera, intromessa ogni giorno dentro amplissimi magazzini, non estragga, non asconda e non frodi almeno qualche saccoccia di grano? E nello spazio di molti mesi questi piccoli furti salgono a somma così riguardevole, che dee giustamente spaventare. Terribile gorgoglione è l'uomo, e quanto è più grosso e più malizioso del vero, tanto è peggiore.

Ecco in accorcio detta gran parte delle imperfezioni dell'antidoto usitatissimo del grano, le quali danno giusta causa alle doglianze universali, ed obbligano chiunque ne' suoi studj si propone la realità ed il bene dell'uomo, e non l'appagamento o di vane curiosità o della propria inclinazione, a ricercare la medicina vera de' grani quasi problema non risoluto ancora. Nè bisogna già lusingarsi che tra tanti precetti, e tanti segreti oltre al già detto della

ventilazione a folla proposti da naturalisti e sparsi nelle opere loro, ve ne sia alcuno che soddisfaccia al quesito e che lo sciolga; poichè il popolo giudice sempre giusto e severo, quando dura lungo tempo in sullo stesso giudizio, col disprezzo e colla dimenticanza ha accolto tutto ciò che da costoro gli è stato proposto ed ha stimata soverchia la pena di metterlo in esecuzione.

E che il giudizio del pubblico sia stato anche questa volta, così come sempre egli è, saggio e sensato, io lo potrei dimostrare richiamando ad esame ad una ad una qualunque medicina è stata dagli scrittori d'agricoltura ordinata, e dimostrar palesemente quanto sieno o inette, o non confirmate dall'esperienza, o ineseguibili, o finalmente deboli ed inefficaci; ma perchè sarebbe opera da una parte infinita e dall'altra nojosa a' lettori, io mi contenterò brevemente osservare le più accreditate da numerose e solenni autorità.

In generale posso dire, tutti gli scrittori avere con biasimevole trascuraggine discorsa la materia senza far osservazioni esatte, senza mai dar conto nè calcolo nessuno o dell'accrescimento o del calo del grano, o delle mutazioni e vizj della farina. Non dicono nulla per propria esperienza ad essi noto. Non dichiarano sino a quali quantità di frumento s'estendano le loro medicine. Tutto è oscurità e confusione. Molti de' più accreditati pare che ignorino fin'anche gli stessi mali e la loro natura,

confondendo la tonchiatura col riscaldamento, e sempre prendendo paura maggiore degl' insetti che della fermentazione, benchè questa sia incomparabilmente più terribile di quelli (1). Consigliano per lo più medicamenti atti a piccole masse di grano, i quali riguardo alle grandi sono impossibili ad usare: e finalmente mostrano abbastanza, che piuttosto dicono per non tacere, che per fede che essi stessi prestino ai detti loro.

Venendo a' particolari, Lucio Giunio Columella raccomanda di non rimuovere il grano per non moltiplicare i punteruoli e l'altre bestioline che lo rosicchiano; e tale opinione era in molti altri al dir di Plinio. Ma il consenso di tutte le genti e di

---

(1) In tutti gli scrittori antichi Latini e Greci, niuno eccettuatone, non si trova autorità che mostri manifestamente aver essi conosciuto, che la causa della fermentazione de' grani sia diversa dal nascere de' punteruoli; ma l'esser questi due mali sempre contemporanei, come quelli che provengono ambidue dal caldo e dall' umido, ha fatto loro confondere l'uno con l'altro, e sempre ordinare rimedj contro gli insetti senza curare del riscaldamento. Gl' Italiani nostri più antichi avendoli ciecamente copiati, non si può sperare di trovarvi notizia della fermentazione. I soli moderni l'hanno conosciuta e distinta.

tutte l'età ha derisa e non osservata una così perniciosa insinuazione, la quale espone indubitatamente le biade a riscaldarsi ed a marcire.

Plinio nel libro XVIII cap. 30 tra le molte notizie dateci dice, che riposto il grano senza esser triturato e spogliato dalla sua spiga, non si guasta. *Nec fere condita in spica laeduntur* (1). Ma chi non vede, che del solo grano, il quale non è la trentesima parte della massa della paglia, appena si ritrovano magazzini capaci di contenerlo negli anni ubertosi? Oltracciò questo rimedio gioverà al solo grano rinchiuso ne' luoghi stessi ove sia raccolto; ma se si avesse o per terra o per mare a trasportare, come si farà?

Nella cittadella di Metz eravi al 1708 un magazzino di grano ripostovi nel 1528, che con meraviglioso esempio di durata era ancora atto a far buon pane. Ciò dette causa al Signor Reneaume di far la Dissertazione nominata di sopra. Da lui sappiamo la prima cagione di così gran durata essere una durissima crosta dal tempo o dall' arte formatavi di

(1) Negli Svizzeri ancora è in uso una tal pratica di conservar il grano nella sua spiga. V. Liger. *Maison Rustique* Tom. I pag. 656. Ma sempre è manifesto, ciò non potersi fare se non ne' paesi ove è piccola la raccolta del grano, e manca ogni commercio e trasportazione di esso.

sopra: che nel modo istesso in Sedano l'abbate di Louvois vidde una grotta sotterranea ed assai umida, in cui riposto il grano dopo aver fatto una grossa crosta doppia un piede di granelli guasti e cominciati a germogliare, di sotto s'era salvato il restante per più di cento e dieci anni. Soggiunge che a Chalons si conserva il grano nei pubblici magazzini trenta o quarant'anni nel modo seguente: si sceglie il migliore e più perfetto, e dopo averlo molto purgato, quando è vicino l'inverno s'ammucchia in una massa quanto si possa maggiore; e poi se ne cuopre la superficie con polvere di calce viva, tantochè ve ne sia una crosta di tre dita. Questa bagnata coll'acqua s'impasta durissimamente coi granelli, de' quali molti germogliano e poi marcendo servono ad accrescer la grossezza della detta crosta, la quale salva sotto di se tutto il restante del grano. Ma non tace questo scrittore, che il grano invecchiando così diviene rosso ed aspro e pungente al palato; onde i fornai non lo stimano punto, e sono obbligati a mischiarlo col buono a voler che il pane sia vendibile ed atto a mangiare.

Anche il regno di Napoli ci dà esempj di cosa somigliante. Nella Lucania, provincia un tempo floridissima oggi detta Basilicata, usano condurre alla marina il grano, dove le pioggie alle quali l'espongono, col far crescere e poi marcir le nnove spighe che spuntano da' granelli della superficie, formano quella scorza istessa di cui parla il signor

Reneaume, e difendono l'interno midollo di questi monti di grano; e così aspettano, che si venga a comprare e ad imbarcare (1).

Niun esempio certamente fa maggior onore alla medicina de' grani da me ritrovata, quanto i sopradetti. In essi si vede, chè gran sacrificio di parte di così prezioso e necessario frutto convenga fare a chi brama salvare il restante: e pure si fa amaro nel sapore, e quel ch' è peggio, rotta una volta la crosta bisogna consumar subito la massa intiera. Ma secondo il metodo da me immaginato, non è ancora perito nè andato male un solo granello di più di ducentomila tumoli fino al dì d' oggi felicemente medicati: e non solo in sapore non è peggiorato, ma anzi si sono sempre venduti con miglior condizione e con più alto prezzo in confronto de' non medicati.

Agostino Gallo nelle sue Giornate con aria grande di mistero c' insegna questo segreto potente per conservare ogni frumento: « Per dieci some di ben sec-» co vi siano mescolate almeno quattro di miglio » ben ordinato: perciocchè non solamente dalla sua » frigidità sarà conservato per più anni dalle tarme » e

(1) Questi grani si dicono da mercatanti grani di spiaggia, e sono di prezzo sempre inferiori a quei de' magazzini della stessa provincia.

» e non si potrà scaldare, ma ancora si caverà fuori » tutto col crivello (1). » Goffo consiglio! Per pochi tumoli è inutile tanta pena, bastando il solo rivoltarli spesso. Dieci mille tumoli mischiarli con quattromille è troppo solenne sciocchcria, sicchè abbia a meritar l'onore d' una seria confutazione.

Contro al nascere de' punteruoli, da Toscani detto touchiare, innumerabili sono i precetti de' maestri dell'arte, i quali tutti si potranno leggere raccolti

---

(1) Per difendere in qualche parte il Gallo si può dire, che un così bel segreto egli lo ha tratto dagli antichi. Or appresso di essi fu assai usato quasi per pane il miglio, e perciò coltivandosene assai non era impossibile, come oggi sarebbe, trovarne da mischiare con vaste quantità di grano. Basta leggere il libro XVIII di Plinio per veder quanto egli s' affatichi ad istruirci della coltura del miglio, come di coltura assai importante, e nel cap. X v. 15 dice apertamente: *panis multifarie et e milio fit, e panico rarus*, e Columella lib. II cap. 9 pag. 56 dice: *panis e milio fit, qui antequam refrigescat, sine fastidio potest absumi.* Maggiore anche fu l'uso, che i Romani ne fecero nelle polente, come appare da Festo e da Columella lib. II cap. 9. Tutte queste coltivazioni sono oggi state dismesse per quella del grano turco assai più vantaggiosa.

in fine del presente discorso. Ma tutto quanto essi dicono si restringe sempre, non ad impedire lo schiudere de' tonchj dall' uova loro e delle farfalline dalle crisalidi, ma ad ammazzarli o farli fuggire colla asprezza e coll' amarezza o d' erbe, o dell' aceto, o della morchia, o dello zolfo: perciò l' esperienza gli ha dimostrati tutti deboli ripari alla grandezza del male; ed il popolo che per gli piccoli vantaggi non si dà mai moto nè pena, gli ha trascurati e posti in dimenticanza.

Leggesi nello Spettacolo della Natura tom. I, che « intimando la guerra ai gorgoglioni sia bene lasciar » andare sul mucchio varj polli, i quali per natu- » rale istinto beccano i tonchj lasciando il grano ». Dicea tra noi un savio e lepidissimo uomo, esser questo consiglio eccellente allorquando le galline erano sue ed il grano era d' altri. Si è visto per esperienza che esse mangiano indifferentemente ed i tonchj ed il grano; ed allora si può dire che lo hanno netto e purgato bene, quando l' hanno mangiato tutto.

Ma supera ogni altro in bellezza tra tanti ridicoli antidoti quello da Plinio registrato, e merita fuor d' ogni contrasto di venir l' ultimo a chiudere l'onorata fila e a rallegrare i lettori. Per liberar perfettamente qualunque magazzino da tutti i mali s'ha da pigliare un rospo, e per una zampa di dietro appenderlo sulla porta. *Sunt qui rubeta rana in li-*

mine horrei pede e longioribus suspensa invehere jubeant (1).

Finiscono qui le inezie e il riso; se pur non di-

(1) Gran divozione parebbe aver avuta Plinio per così schifoso e disprezzevole animale; poichè è per lui quasi un *elixir* di tutti i danni della campagna. Poco prima avea detto lib. XVIII cap. 45 v. 17. *Multi ad milii remedia rubetam noctu arvo circumferri jubent priusquam sarriatur, defodique in medio inclusam vase fictili: ita nec passerem, nec vermes nocere; sed eruendam priusquam metatur, alioqui amarum fieri;* ed al c. 70 v. 26 di nuovo c'insegna una non meno potente virtù dei rospi: *Archibius ad Antiocum Syriae regem scripsit, si fictili novo obruatur rubeta rana in media segete non esse noxias tempestates.* Finalmente al libro XXXII cap. 18 ne dice tante, ch'egli stesso è costretto a maravigliarsene. Ma non perciò ha da tenersi Plinio per scrittor troppo semplice, anzi è osservabile che non mai della sua autorità, ma sempre di quella degli altri si serve per confermar così fatte sciocchezze. Potea tacerle o impugnarle; ma forse a'suoi tempi, essendo tali osservanze tutte religiose, sacre ed appartenenti alle false divinità, il disprezzarle o l'impugnarle gli avrebbe meritata la sempre formidabile taccia d'empio e di poco religioso.

sconviene il ridere leggendo cose, onde è disonorata la mente umana con tanta maggiore vergogna, quanto riguardano la materia e lo studio più nobile e più vero dell'uomo. Dicasi ora ciò che può farci almeno in confronto dè' nostri maggiori giustamente insuperbire. Dopo tanti secoli di cieca ignoranza e di falsi studj peggiori dell'ignoranza istessa, deesi la gloria ai nostri d'aver l'uomo fatto, più che in tutti gli altri passati, grandi progressi nel cammino della ragione e della verità, ajutato principalmente dal fanale luminosissimo della stampa, la quale spargendo luce su i vecchj errori ha snebbiati i misteri delle scienze fallaci e vane, inventate per render gli uomini furbi e malefici superiori ai semplici e virtuosi; ha portata la verità fino al piede de' regj troni e ne ha richiamato la protezione sulle scienze migliori, ed ha finalmente posti gl'intelletti, di luogo e di tempo lontanissimi e divisi, in facile e stretta società.

Fu il primo il P. Abate D. Benedetto Castelli innanzi alla metà del passato secolo a scrivere un breve Discorso intorno alla conservazione de' grani: e distaccatosi dalla servitù degli antichi, tentò strade diverse. Ma secondo egli stesso avea compreso, giovò più la sua opera ad incitare i fisici a pensare, che non a soddisfarli (1). Indi a non molto il ce-

(1) Nel 1639 il P. D. Benedetto Castelli dette

lebre Vallisnieri filosofo d'alta stima si pose più attentamente ad osservare i punteruoli, e nella forma del loro vivere sperò trovar vie più corte per ammazzarli.

A lui scappò quasi di bocca che dentro un forno (1) si sarebbe medicato il grano; ma questo

---

alla luce un breve discorso, in cui proponeva l'uso di conservar i grani nel sughero, avvertendo che *nel conservarli sopra terra ne' granaj, grandissima attività può avere ed essere di somma importanza il difenderlo dall'umido e dalle mutazioni ed alterazioni.* Veramente il suo pensiero è buono, e si osserva che il sughero mantiene fresco ed asciutto ciò che in esso è riposto; ma sono siffatte cose piccoli ajuti, e dove si tratti di conservar molte migliaja di tumoli affatto infruttuose.

(1) In una lettera al Conte Ubertino Landi, che è la 17 del tomo III delle Lettere Scientifiche p. 571, discorrendo il Vallisnieri sopra le cause fisiche della sterilità di quell'anno, dice de' punteruoli: *V'è stato un'altro inconveniente quest'anno piovoso ed umido, che rare volte accade, e che è stato cagione che i vermicelli dentro il grano non muojono, ma arrivano a dar fuori la farfallina nei granaj. Non hanno potuto mettere nell'aja al sol cocente il fromento per soleggiarlo, come dicono, dal qual acuto soleggiamento vengono uccisi ed ab-*

pensiere che avrebbe potuto condurlo all' acquisto del rimedio desiderato, non germogliò nel suo animo nè crebbe più oltre.

Nel 1740, quando il dottor Hales Inglese inventò con lode d' infinito zelo per lo ben pubblico il Ventilatore per mutar l'aria alle prigioni, spedali, navi, miniere e ad altri luoghi chiusi, pensò d' estenderne l' uso anche a pro delle biade immettendo nel grano non meno l'aria pura e fresca, che i forti vapori dello zolfo o d'altro odore onde fossero ammazzati gli insetti: e la seconda parte del suo libro è quasi tutta occupata in quest' intrapresa (1). Forse a siffatto pensiero gli potè esser

---

bronzati dentro il grano, come vengono uccisi ed abbronzati dentro il bozzolo i vermi da seta, quando gli estendono al sole, altrimenti tutti nascerebbero; di maniera che mi ricordo, andando tempi piovosi, i mercanti che fanno tirar la seta nelle caldaje, acciocchè non nascano le farfalle hanno dovuto metterli in forno, ed uccidere i bacchi o le crisalidi loro col calore artifiziale..... Se si fosse adunque potuto mettere in forno il frumento, e se gli economi fossero storici naturali, avrebbono avuto molto minor danno.

(1) Per giudicar sanamente dell' invenzione di così insigne uomo, e scorgerne i pregi e le imperfezioni, è troppo necessario ricorrere all' opera

di scorta ciò che l'antico autor Greco Tarentino, che è tra gli Scrittori Geoponici fatti raccogliere da Costantino Porfirogenito in un corpo solo, aveaci lasciato scritto (1), e che poi dal grande ingegno di Gio. Battista della Porta nel suo libro della

---

sua stessa e leggerla tutta. Fu questa recitata nel 1741 nella Società reale di Londra, e subito stampata in Inglese; fu poi tradotta da M. Demours in Francese, e stampata a Parigi nel 1744 in 8. Alcune istruzioni sulla conservazione de' grani le avea prima lo stesso Autore inserite nella sua opera dell' *Esperienze Fisiche* p. 73.

(1) Al libro II cap. 25 degli Scrittori che vanno sotto il titolo: *Constantini Caesaris Geoponica*, stampati ultimamente da Pietro Needham in Cambridge 1704 in 8, si leggono molte regole per costruire i granaj tratte da Eraclide Tarentino Scrittore d' ignota età, e tra l' altre: *habeat per medium densos et frequentes canales, per quos et calidus vapor expiret, et aura refrigerans inspiret.* Di questa collezione di Scrittori Greci l' Autore è fin' ora ignoto, sebbene a Giovanni Arduino sia piacciuto attribuirla a Vindanionio Anatolio da Berito rammentato da Fozio al Codice CLXIII della sua Biblioteca, e ad Erasmo, Adriano Giunio, Rigalt, Gatakero, Salmasio ed altri illustri eruditi si a sembrato più verisimile Cassiano Basso Scolastico.

Villa era stato avvertito. Da' pensieri del signor Hales non si è quasi distaccato il chiarissimo Duhamel de Monceau. Egli nel 1745 ne pubblicò una Dissertazione, nella quale oltre all' invenzione di nuove ed ingeguose forme di crivelli, ed all' uso di varj ventilatori e di diverse fogge di magazzini, si fa anche parola d'una stufa per asciugare i grani bagnati. L' infinita venerazione da me portata a questi due valenti e chiari ingegni e tanto dello uman genere amici, mi fa con rispetto eguale riguardare quanto da essi venga proposto, e quasi mi toglie il coraggio d'esaminarlo. Ma certamente essi non negheranno essere la mia maniera di conservare i grani, siccome è di tempo anteriore, così anche più semplice, più facile e più sicura dell'uso del Ventilatore; e questa io stimo la migliore e più necessaria prerogativa delle invenzioni d' agricoltura, le quali essendo lasciate tutte in balìa ai rozzi contadini loro unici ministri, hanno da esser facili e sicure tanto, che vincano la durissima scorza naturale agli animi inoulti contro ad ogni miglioramento ed ogni novità. Quale sia questa mia maniera di stufare i grani, io l' anderò ne' seguenti capi narrando di mano in mano, dopo che in questo ho dimostrato non essere stata la perfetta conservazione de' grani fin' ora insegnata da alcuno.

CAPO SECONDO.

Dell' attività del fuoco a medicare il grano da ogni suo male.

Qualora il grano sia ben asciutto e custodito dall' umido, avviene spesso il vederlo senz' altro artifizio conservarsi lunghissimo tempo. Ne può esser in certo modo d' esempio il grano di Metz e di Sedano; quello che era nel 1664 (1) in una scatolina nella biblioteca regia di Vienna ripostovi da 330 anni, e finalmente il grano, il riso, ed il pane venuto fuori dalle cave Ercolanensi con mille e settecento anni di vecchiaja. Ma non sono questi miracoli dell'arte che s' hanno da cercare. Similmente non basta insegnar il modo di conservar le biade, ma bisogna adattar la medicina a masse e piccole e grandissime; perchè il custodir dieci o venti tumoli è impresa quanto facile, altrettanto infruttuosa. Ci vuol altro per salvar le città e i regni dalla strage di crudeli e rabbiose carestie, che l' apprendere a conservar pugni di grano.

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget.....

(1) Lambecio Prefetto di essa ce lo fa sapere nella sua Opera lib. VI pág. 316.

Nel 1728, quando la prima volta io rivolsi i pensieri a tali cose, avvertendo meco stesso che il riscaldamento e la tonchiatura in se stesse considerate sono belle e naturali proprietà, poste l' una per conservare la specie delle piante, l' altra per nutrimento di un animale che concorre a formare la mirabile varietà dell' universo, osservai che l'uomo non dovea nel conservar i grani migliorar la natura ed aiutandola rinvigorirla, ma anzi attraversarla e disturbarne gli ordini e i fini. A questo effetto pensai tosto a valermi del fuoco, temperandone la forza tra certi limiti; e le considerazioni che a ciò mi hanno determinato, furono le seguenti:

Primieramente osservai come tutti gli uomini si accordano nel riconoscere la necessità di discacciare e togliere ogni interno succo del grano, non riponendolo se non ben secco ed asciutto. Gli antichi Romani usarono tenerlo dopo triturato lungo tempo sull' aja, o sopra un' altro luogo all' aja vicino esposto ai raggi del cocente sole nel cuor della state, e di questa sola medicina fecero stima (1). Or io di-

(1) Furono gli Antichi molto diligenti a costruire in ogni podere un luogo apposta vicino all' aja scoperto, su cui si faceva prender aria al grano; mentre ivi presso eravene un' altro coperto chiamato da Columella *Nubilarium*, in cui ritiravasi

cea tra me stesso: perchè la mezza cottura che si viene a dare colla forza del sole, e che quasi sempre è scarsa, o per mancanza di tempo, o per colpa di stagione piovosa, o di clima freddo o d'altro che sia, non si potrà dar coll'arte e col fuoco? Avrà potuto l'Egitto da antichissimo tempo imitar il calor naturale de' nidi delle galline (difficilissima impresa e da giudicarsi pazza se non si vedesse eseguita), e sostenerlo equabile per molte settimane, con tanta arte da far felicemente schiudere ne' forni migliaja e migliaja di polli? Avran potuto i botanici conservar nelle stufe per anni intieri la temperie de' climi fervidi, tantocchè le piante straniere quasi ingannate vi nascano prosperamente e vi fruttifichino, come se fossero nelle natie regioni? E non potrà l'arte trovar mezzo da

---

il grano se da subitanea tempesta fosse sorpreso. Vedi Varrone lib. I cap. 51 pag. 216. Columella lib. I cap. 6 v. 24 pag. 407; e più manifestamente di tutti Palladio lib. I tit. XXXVI pag. 887 dice: *circa hanc (aream) sit locus alter planus et purus, in quem frumenta transfusa refrigerentur et horreis inferantur: quae res in eorum durabilitate proficiet. Fiat deinde proximum tectum, maxime in humidis regionibus sub quo propter imbres subitos frumenta, si necessitas coegerit, raptim vel munda, vel semitrita ponantur.*

riscaldar i grani a tal grado, che senza cuocerli e abbrustolirli tolga loro l'umido, unico principio del loro interno moto, e senza corromper la farina scomponga quelle fibre e que' canaletti, per li quali gira l'umor vitale e va a mandar fuori le radici e lo stelo? Sì fatti pensieri mi tolsero lo spavento dalla precipitosa attività del fuoco datomi in sulla prima.

In secondo luogo è noto essere sempre, contro alla corruzione nascente da fermento, medicina la cottura. Così noi vediamo le carni e i pesci cotti durar più lungo tempo che crudi, e nell'istesso grano il vedere i più secchi, quali sono le *saragolle*, conservarsi meglio de' più umidi, mi facea credere che il disseccarli dovesse giovare. Intanto ogni ragion volea che ad un cibo, non atto a nutrirci se non cotto, non potesse nuocere nè guastarne il sapore un principio di cottura leggiera.

Fecero in terzo luogo gran forza nell'animo mio alcuni usi di contadini assai conformi a quanto io pensava di fare. Nelle montagne dell'Appennino, appartenenti allo stato di Toscana e fertili soltanto di castagne, i loro poveri abitatori che di queste quasi pane si cibano, per conservarle dalla fermentazione promossa dall'umidità, le ripongono sopra alcuni graticci sospesi al palco de' loro tugurj dove arde continuo fuoco; onde asciutte dal calore e dal fumo, che ne ammazza anche i vermi, serbansi senza danno. Le ghiande si liberano dallo sbocciare con esporle ad un' aura di fuoco e con tenerle al fumo.

Le cipolle, frutto pienissimo d'umido e più facile d'ogni altra radice a germogliare, si conservano collo stesso antidoto, e taluni sogliono toccarne le punte con un ferro rovente (1).

Ma più forti assai furono gli argomenti, onde sperai che contro i tonchj dovesse anche essere rimedio potentissimo il fuoco. Perchè se i bozzoli della seta, quando si vuol impedire l'uscir fuori alla farfalla, si espongono al temperato calor del forno o al sole ardente, e sicuramente riesce di

(1) Altre forti ragioni da confirmare l'attività del fuoco ho poi apprese, che nel 1728 non mi erano note. Tra queste è osservabile ciò che il dottor Hales ci fa sapere d'un costume assai antico tra fornai d'Inghilterra, di lavar il grano sporco e farlo poi seccare ed asciugare nel forno tenendovelo per 12 o 14 ore, dove non solo non si guasta, ma si migliora assai rendendolo atto alla macina e privo d'ogni cattivo odore e muffa: p. 141 e seg. Oltracciò il signor Duhamel ha usato con felice successo asciuttare i grani in alcune stufe, delle quali sebbene egli non dia la descrizione, pare però che siano non diverse molto da' forni; e sebbene sia questa una maniera imperfettissima di servirsi del fuoco, pure egli ha sperimentato, mediante la stufa, divenire inutile e soverchia ogni altra cura e principalmente la tanto decantata ventilazione.

estinguere l' animale racchiuso, molto più deve il fuoco nuocere all' uova e alle crisalidi de' tonchj tanto più piccole di quelle della seta. Anche alle bacche della grana del Kermes usasi la stessa arte per estinguerne i bacchi. Nè questa verità è stata ignota finora. Agostino Gallo discorrendo le medicine del grano tonchiato, ci insegna « che tantosto » che il frumento comincia a scaldarsi o produr » barbelli, sia portato di mattina sull' aja a farlo » bene spolverare col crivello, e poi di mano in » mano distenderlo benissimo, e così sparso la- » sciarlo all' ardente sole insino che è passata l'ora » di vespro, e riportarlo da poi così caldo ben » nettato, ponendolo in un mucchio più alto che » si può: perciocchè quanto più si troverà alto, » tanto maggiormente quel grano caldo affogherà » ed ammazzerà tutta quella generazione (1). » La

(1) In tutti i moderni scrittori d' agricoltura si troverà confirmato con chiare voci questo consiglio del Gallo. Piacemi addurre le parole del signor Diacinto Cestoni nella lettera citata di sopra: *vi è anche il rimedio, che tanto il grano quanto i legumi possano riporsi su' magazzini, e che que' vermini entrati in essi non crescano a perfezione, ma farli morire col metterli al sole per più giornate; perchè il sole caldo li farà morire nel modo stesso che fanno tutti quelli che fanno i vermi da seta,*

maraviglia è, come conosceudo tale attività del caldo pensassero al sole, di cui nè si può far sempre uso, nè senza spesa enorme si può adoperare nelle quantità grandi di grano, e non pensassero mai al fuoco il quale è sempre al nostro comando. E certo niuna cosa mi fece sul principio maggior difficoltà e mi rese più dubbioso e restìo, quanto il vedermi primo e solo in siffatti pensieri, e quella novità istessa solita nelle invenzioni meccaniche a dare altrui massimo piacere e vanità, a me era di rincrescimento e di noja. Ma io inclino a credere, che molti forse avranno pensato qualche volta all'uso del fuoco, ma non abbiano trovata la via facile di adattarlo e di temperarne e tenerne in freno la forza, e così fino ai nostri tempi s'è venuto senza migliorare dall'antichissima usanza di servirsi de' raggi del sole. Infatti io osservo che le contadine d'intorno Firenze, per salvare dal tonchio le lenti, i piselli e le altre loro civaje, usano di porle nel forno subito dopo cavato il pane dentro qualche scatola senza coperchio, ovvero sopra una assicina lunga e larga, e turato il forno ve le lasciano stare quel tempo conveniente per pratica ad esse noto. Or la cagione per cui un sì fatto esempio non ha fatto maggiori progressi ella è certamente,

---

che con dar loro delle solate calde fanno morire i vermi dentro i bozzoli.

perchè non si è immaginato il modo di dare il calor del forno a più migliaja di tumoli senza grossa spesa e grave perdita di tempo.

Se le sopradette considerazioni fatte meco stesso ripensando mi dettero ardire e coraggio, non è però che non restassero ancora nel mio animo molte e gravi ragioni da dubitare. Le verità dall'esperienze fisiche manifestate sono spesse volte stranissime ed inaspettate. Potea perciò esser veleno quell'istesso che a me parea rimedio. Potea il fuoco, medicando gli antichi mali del grano, aprir la strada ad altri nuovi e non conosciuti. Potea danneggiar il sapore, scemar la mole e il peso, in modo tale che in sulla vendita vi fosse perdita moltissima; e finalmente mille cose potevano essere, le quali non si potessero prevedere. Contro a sì fatti dubbj, qualora sorgono nell'animo di chi cerca la verità, l'unico rimedio è di lasciar gli argomenti e le congetture, e buttarsi nelle braccia delle sperienze e della osservazione. Perciò sovvenendomi dell'insegnamento del Poeta, che

« Dietro a' sensi
» Vedi che la ragione ha curte l' ali (1) »

sospesi il dubitare e lo sperare, e dalle esperienze aspettai quel lume che altronde non si potea avere.

La

(1) Dante, *Paradiso* Canto II v. 56.

La prima da me fatta fu la seguente. Feci fare una cassetta di pioppo (legno gentile e facile a dar adito al caldo senza ritenerne in se molto), larga quanto la bocca d'un forno, lunga quanto il diametro di esso ed aperta di sopra. Le sue sponde erano alte un mezzo palmo; e per far meglio il calore, io aveva fatto con un succhiello traforar le tavole con piccoli bucchi quasi a guisa d'una grattugia. La riempij di grano fin all'altezza d'un terzo di palmo, e ficcatala nel forno subito dopo sfornato il pane ve la chiusi dentro. Il fondo della scatola non posava sopra il suolo del forno, ma sopra quattro traverse di legno che la reggevano alta dal suolo.

Tenni la scatola finchè il forno fu raffredato. Allora trattala e trapassato il grano in altro vaso più capace, cominciai ad osservarlo diligentemente. Il grano dopo questo riscaldamento era molto asciutto, e perciò scorrente sotto il tatto della mano (che da que' del mestiere è detto aver *buona mano*, ed è stimato sommo pregio e ottimo indizio della bontà del grano); era di bello aspetto, e senza averne contratto odore nè altro senso cattivo. Non avea io avvertito a pesarlo esattamente prima; ma non mi parve, così all'ingrosso giudicando, punto diminuito. Laonde preso animo proseguij l'incominciata sperienza. Seminai in un vaso di fiori 50 granelli stufati; ed altri 50 dell'istessa specie di grano, ma non stufato, posi in un altro vaso in tutto eguale.

Ne tenni cura eguale, e in capo a sette o otto dì tutti i granelli non stufati sbucciarono; degli altri neppur uno, nè in così breve tempo, nè in più mesi di tempo che durai ad inaffiare e governarne il terreno. Conobbi allora essere la generazione in tutto spenta. Moltissime volte poi ho replicata tale sperienza, più per piacere che per dubbio alcuno, e sempre ella è stata costante. Tra l'altre ne narrerò una fatta nel 1751 da me in Massa-equana, villa non distante da Napoli, perchè di questa mi trovo aver scritte e notate le circostanze. A dì 11 di gennaro piantai in un vaso di terra 60 granelli di grano stufato, ed in un altro simile e ripieno di terreno di egual bontà, 50 granelli di non stufato. Questi cominciarono a spuntar fuori a' 19 del mese; ai 22 erano nate 46 piante, e a' 27 dello stesso mese ne nacque un' altra; sicchè tre sole non nacquero. De' sessanta medicati nessuno nè spuntò fino all' ultimo del mese. Allora avendo cominciato a scavare il terreno, ne scopersi cinquanta. Vidi che non davano segno alcuno di voler sbucciare, anzi erano pieni d' una pasta morbida bianchiccia. Li restanti dieci, lasciati per più mesi in terra ed innaffiati con cura, non dettero mai segno di vegetazione e di vita: ed in verità dopo l' infornatura data loro ed assai forte ne aveano ben ragione. Ora ritornando al discorso di prima, fatta l' esperienza che dimostravami manifestamente estinta la generazione, volli passare all' altra parte riguardante i punteruoli, ed ecco ciò che avvenne.

Dentro la scatola di pioppo descritta di sopra io continuai ad infornar grano. La sua capacità era di un tumolo e mezzo in circa. Col replicare adunque molte volte l'infornatura feci 15 tumoli e forse più di grano stufato, e li riposi in una botte, donde era tolto uno de' fondi. Feci ciò per prova di tenerlo ammontonato, e così provocare la fermentazione e la tonchiatura. Li tenni più di un mese senza che dessero indizio alcuno di danno, ma anzi essendosi dopo il calore del forno tosto rinfrescati, continuavano tranquillamente in questo stato, nè v' apparivano insetti di sorta alcuna. In somma tutto procedeva con mirabile prosperità e mio sommo contento: per accrescer il quale mi venne in animo di fare un paragone.

Posi in una botte simile alla prima un' egual quantità di grano della stessa sorte e qualità, nè in altro diverso che nel non avere sofferto il caldo del forno; ma era stato solamente colle pale e col crivello governato secondo l'uso della provincia di Terra-di-Lavoro. Trasportata questa botte nella stanza ove era l' altra de' grani infornati, appena eravi stata una settimana che i grani chiusi cominciarono a tonchiare, e concepirono sì veemente calore che gli avrebbe ridotti in polvere marcita, se non si fossero subito liberati dalla loro prigione e fatti ventilare. E veramente i grani de' Mazzoni delle Rose, ossia delle antiche terre Leborie, de' quali era questo su cui si faceano l' esperienze, essendo

nati in terreno grasso ed umidissimo, sono così ripieni di sugo e d' umidità, che affatto non si possono chiudere senza loro danno e distruzione. Quanta consolazione e quanta gioja mi nascesse nell' animo dopo sì felice evento e così manifesta dimostrazione lo potrà solamente comprendere chiunque si diletta di simili giocondissime applicazioni. Adunque pieno di speranze e quasi di sicurezza cominciai meco stesso a pensare, non più alla medicina del grano parendomi già ritrovata, ma al modo d' applicarla. Intanto feci macinare parte del grano stufato, e ne venne fuori farina bellissima e pane d' ottimo colore e sapore e lievitato felicemente. Era questo anche un dubbio restatomi nell' animo. Un' altro non minore era la diminuzione del peso, per uscir del quale feci alcune sperienze, donde conobbi essere niente o piccolissima; e siccome la premura mia in quel tempo non mi lasciava badare alle minuzie, d' altro non curai per allora. Narrerò al capo V poi l' esperienze a miglior agio ed accuratissimamente fatte, onde con infinita maraviglia e stupore conobbi non solamente non diminuirsi il grano, ma crescere anzi fino al 7 per cento dopo qualche mese. In fine da molti e tutti chiari argomenti io m' era accorto, che il caldo del forno non produce la minima sensibile mutazione nella farina e nel pane, ma solo scompone l' interna disposizione del granello, e rende cotte e sode l' uova de' suoi naturali abitatori.

CAPO TERZO.

Della Stufa del grano.

Dopo la scoperta della perfetta medicina del grano, mi rimaneva di trovare il modo per la di lei applicazione. Il problema si riduceva a tre punti principali: I A dar la cottura eguale a tutti i granelli. II A darla a gran quantità di formento, presto e con insensibile spesa. III Ad adattare il tutto alla corta capacità e rozza mano de' contadini.

Incominciando dal primo, due erano gli ignoti importanti a scoprire. I Sopra quali corpi e quali materie s' avesse a scaldare il grano. II Fino a che altezza potessero empirsi le cassette, sicchè il grano del mezzo fosse anche egli scaldato a perfezione, senza aversi a dar tanto fuoco o tanto tempo di stufa, che i granelli della superficie s' abbrustolissero.

L' esperienza mi scoperse che le lamine e le cassette di ferro, di rame e di creta cotta, come tegoli e mattoni, non erano buone; perchè arroventandosi, abbrustolivano que' granelli che toccavano immediatamente la superficie loro. Per la stessa ragione nemmeno ogni sorta di legno potea servire; mentre i più duri, come è la noce, la quercia, il castagno, il pero, e molto meno l' ulivo, l' ebano

e simili s'infuocavano soverchio. Vuolsi dunque adoperare tavole di legno dolce, leggiero, quale è l'abeto e il pioppo, da Toscani detto albero e tra noi *chiuppo*, o altro somigliante. Sarebbe ottimo il sughero, ma non dà pezzi così grossi che si possano adattare all'opra. La doppiezza delle tavole non ha da essere maggiore d'un pollice. Oltre a ciò non si hanno ad usar chiodi di ferro, ma solo la colla, i cavicchj di legno e le incastrature: perchè i chiodi di ferro concepiscono sì veemente calore, che anneriscono que'granelli da' quali sono toccati, e perciò quando fossero molti i chiodi nella macchina, apparirebbero assai frequenti nel grano i granelli arsi e danneggiati. Finalmente, per facilitare l'ingresso al calore, giova traforare con piccoli bucchi fatti con succhiello le tavole de' canali e delle cassette, dove sta a stufarsi il grano: e con sì fatte esperienze restò il primo punto assai rischiarato (1).

---

(1) Questa osservazione, che il ferro s'arroventi nella stufa ed abbrustolisca il grano annerendolo, sebbene per replicate sperienze certissima tra noi, pare però contradetta da quel che è avvenuto al signor Marechal nelle stufe fatte da lui edificare in Francia ad imitazione della mia. In esse per impedire il frequente guastarsi e creppare delle tavole delle cassette, soverchio combattute dal fuo-

Quanto al secondo conobbi esser bene il dare agli strati del grano piccola altezza, con questa differenza, che essendo l'azione del fuoco maggiore da sotto in su, che non lateralmente, le cassette superiori possono contenere strati di grano fino a

---

co, ha il signor Marechal fatte le cassette tutte di ferro; e di tal variazione lungi dall'esserne pentito, si mostra assai contento, come si legge nella Memoria da lui trasmessami che rapporterò di qui a poco. Donde sì fatta diversità provenga, sarebbe in me temerità il volerlo definire. Nelle materie fisiche, quanto è lodevole l'ardore e la premura per l'esperienze e per la prosperità de' nuovi fenomeni, tanto è biasimevole la pronta e precipitosa decisione sulle cause. Posso solo qui dire, che forse la diversa natura de' grani e la somma umidità di quelli gli abbia salvati dal divenir carboni, avendo col grande umore che versavano impedito al ferro l'infuocarsi. Potrebbe forse anche la cagione derivare dal non essersi continuati molti stufamenti l'uno dietro l'altro. Ma in fine, qualunque siesi, io raccomando a miei lettori una volta per sempre, che volendo usare la mia maniera di medicare i grani, facciano precedere le sperienze ciascuno su grani loro; e secondo che la varia natura di essi ed il diverso clima mostreranno richiederlo, adattino la medicina.

l'altezza di tre in quattro oncie, ma nelle più basse non ha da passar l' altezza di due in tre. I canali poi, essendo in essi il grano assai difeso dal caldo, debbono essere tenuti stretti molto; e quantunque io sia stato solito farli larghi un quarto di palmo, pure raccomando a tutti farli di sole due oncie e fors'anche meno di vano, e contentarsi piuttosto d' avere una stufa capace di poco grano (cosa di poca conseguenza), che d' averla imperfetta e viziosa (1).

Dopo tali scoperte, il primo e più rozzo abbozzo della macchina fu il costruire una stanza senza finestre, e guarnirne le pareti intorno intorno di varj ordini di cassette simili assai alle scanzie di una libreria, o piuttosto a' varj ordini di ceste e di tavole sulle quali si conservano i frutti da' fruttajuoli; ma era assai difettosa ancora una tale disposizione, non meno per la pena e tempo d' empirle e vuotarle una per una, che per la necessità di aprire, finito ogni stufamento, lo stanzino, e far disperdere tutto il calore e dell' aria e delle tavole, il quale avrebbe conferito moltissimo ad ab-

(1) Non è credibile di quanta conseguenza sia il dar piccola altezza agli strati del grano, per far penetrare fino all' interno delle masse il calore. Se ne rapporteranno alcune curiose sperienze al quinto capo.

breviare il tempo della seconda stufa. Quindi è, che dopo molto pensare e ripensare, quando era già pressochè stanco e scoraggiato mi venne nella mente, quasi percossa da raggio di lucidissima luce, la facile ed elegante maniera di costruir la macchina perfettamente. Fondasi questa su quella specie di fluidità del grano, comune a tutte le altre materie composte di molti piccoli corpi quasi rotondi. Effetto di essa è lo scorrere per piani inclinati, quando l' inclinazione non sia soverchio piccola; ma distinguesi la fluidità del grano da quella de' corpi liquidi principalmente, perchè ne' tubi comunicanti non risale il grano all' altezza della colonna da cui è premuto. Da queste due naturali proprietà io feci nascere l' artifizio tutto della mia stufa; perchè le file delle cassette, che si stendevano dall' uno all' altro angolo di ciascuna muraglia, ed erano poste parallele al piano, o vogliam dire a livello, io le divisi per mezzo e le inclinai l' una contro l' altra, talchè la parte più alta d'ogni cassetta era attaccata all' angolo dello stanzino, e pendeva verso il mezzo della muraglia. Nel mezzo delle due file di cassette era collocato un canale largo al pari delle cassette, posto a squadra ed alto quanto tutto il muro, in cui dall' uno e dall' altro fianco s' inboccavano le cassette, e che (per esprimermi con qualche popolare immagine) stava nel mezzo alle cassette quasi come la grossa spina del pesce, che dall' uno e l'altro lato tiene unite

le laterali spine; o pure può anche rozzamente rassomigliarsi allo stelo delle penne, al quale attaccansi i fili laterali della piuma.

Ne' due angoli della muraglia, dove era la parte alta delle cassette, collocai due altri canali simili in tutto a quel di mezzo, colla sola differenza che non erano traforati da ambedue i lati, ma da un fianco solo pel quale si univano colle cassette, mentre l'altro fianco era rivolto e combacciava col muro: ed è chiaro ad intendere che l'uno era forato al fianco destro, l'altro al siuistro. Ciò fatto bastava dall'alto del tetto far cadere il grano in questi due canali laterali, che da questi entrava da per se nelle cassette; dove per il loro pendìo scorrendo entrava nel condotto di mezzo, alla più bassa parte di cui era un emissario, che traforando tutta la doppiezza del muro di fabbrica dello stanzino, coll'aprirne la cateratta si vuotavano prestissimo e con indicibile facilità tutte le cassette e i tre canali di quel lato della stanza, ed il grano usciva fuori senza aprirsi la porta e raffreddarsi la stufa.

Tutto ciò procedeva con mirabile facilità: ma eravi un grande intoppo nell'impedire che le cassette mutate dalla positura orizzontale all'inclinata fossero piene e non versassero il grano. Le loro sponde alte non più di cinque o di sei dita non bastavano a riparar il grano nella parte più bassa della cassetta, e volendosi far più alte le sponde ne veniva l'accumularsi il grano in altezza tanto

grande, che non dava libero campo all' azione del fuoco nel suo mezzo: difetto, come io dissi di sopra, più d' ogni altro importante ad evitare. Dunque per sciogliere il nodo immaginai di porre in ogni cassetta tre tavole a traverso alla larghezza d' esse, le quali a guisa di sostegni o di pescaje tenevano il grano in quattro differenti livelli, onde ogni parte della cassetta era ripiena debitamente di grano. A voler intendere l' artifizio di questi sostegni, che sono la più ingegnosa parte della macchina e che furono la più scabrosa e difficile a rinvenire, gioverà rivolger l' occhio sulle *figure* VIII e IX. Nella figura VIII è delineata in grande una cassetta, co' pezzi de' canali a cui stà attaccata. CC. è il canale accosto alla muraglia, chiamato da me canale d' immissione. Dalla fessura KK. esce il grano, e si versa dentro la cassetta pendente a forma di doccia. Il canale d' immissione EE. è rappresentato diviso per mezzo e rotto, acciocchè se ne vegga l' interno, ed apparisca la fessura LL., per cui v' entra il grano: MM. sono i sostegni, ossia le traverse delle quali ho parlato. Queste non giungono fino al fondo della cassetta, ma ne restano alte un dito e formano quasi tre nuove trafile, ossia fessure al grano, per le quali conviene che torni a passare a voler scender fino alla bocca LL. Ma l' uso de' sostegni s' intende meglio sulla *figura* IX, dove si rappresenta il profilo della cassetta. Il fondo di essa è la linea K D L; K è l' apertura del

canale d'immissione. Ogni lettore iniziato in questi studj intende facilmente, che mediante le traverse *m*M*m* il grano dee sostenersi a quattro differenti livelli *a*, *b*, *c*, *d*, e stare quasi in quattro gradini: poichè quando nella parte più bassa sarà salito all'altezza *a*, l'altro grano, che scende urtando nella traversa *m* non passa nel gradino inferiore della cassetta. Similmente il grano, che ha urtato contro al sostegno *m* alzasi fino al livello *b*, e non più, per la medesima ragione detta dianzi, che la traversa superiore M. vieta a maggior quantità di grano lo scendere. Lo stesso avviene al grano trattenuto tra le due traverse del mezzo M*m*, che si sosterrà necessariamente al livello *c*. E finalmente il grano dello spazio più alto quando è salito al livello *d* s'arresta, venendo ritenuto dalla ampiezza della fessura K, che non essendo maggiore d'un pollice non le permette sormontare a maggior altezza. Quindi il grano si dispone in ogni cassetta in quattro gradini, niuno de'quali supera l'altezza della linea ZX, che rappresenta la sponda della cassetta, e così senza restar vuota alcuna parte della cassetta, niuna ne resta soverchio ripiena di grano: come avverrebbe se tolti i sostegni *m*M*m* si lasciasse andar il grano tutto ad un comune livello, che sarebbe quello della linea K prolungata in *r*, e che alla fine della cassetta sarebbe alta sopra il punto K più di un palmo (1). E per

(1) Qui è necessario avvertire, che non essendo

terminar questo discorso, ognuno comprenderà benissimo come dalla diversa ampiezza de'forami KK, e dalla diversa altezza che avranno le traverse sopra il fondo della cassetta si potranno variar i livelli al grano, e farli più o meno alti; onde si potrà, secondo la varia natura del grano più o meno umido, con facilità costruire le stufe sempre atte a darne ad ogni sorte facile e giusta cottura.

Compreso l'uso de' sostegni fin'ora spiegati, facil cosa è l'intendere tutto il restante della macchina: ma siccome essa appare al primo colpo d'occhio assai composta, e dall'altro canto è necessario a chi la vuole eseguire non discostarsi punto dalle stufe da me fatte ergere per non commettere errori, i quali tutti sarebbero di conseguenza, io ho voluto in questa parte non mancare a diligenza alcuna. Perciò non contento de' disegni e delle ta-

---

il grano un fluido, non si pone nelle cassette a livelli paralleli all'orizzonte, ma inclinati. Quanta sia questa inclinazione con replicate sperienze io la ho trovata, e su tale conoscenza ho regolato il pendìo delle cassette, e il numero delle traverse secondo si vede nella Figura IX. Quindi anche ho detto, che il grano lasciato senza traverse sormonterebbe d'un palmo la sponda della cassetta sulla parte inferiore, sebbene questa sia quattro palmi sotto al livello orizzontale.

vole accompagnate dalle loro spiegazioni, nè contento di fare un' esatta descrizione della macchina, ho pensato a pubblicarne il modello con invenzione ch'io stimo non mai immaginata ancora, e che ha il merito di manifestare le idee degli inventori delle macchine senza pericolo alcuno d' equivoco, o nella situazione delle parti o nelle misure.

DESCRIZIONE

DELLA STUFA DEL GRANO.

La stufa è un piccolo edifizio di fabbrica di mattoni simile ad una torretta quadrata, di cui l' interno contiene un solo stanzino lungo e largo tredici palmi Napoletani (*aaaa. Vedi la pianta di essa, Fig. I.*), alta diecinove, e fatto a volta di quelle che diconsi *a botte*, ma coll' avvertenza che gli spigoli della medesima appoggino sopra il muro in cui è la porta e sull' opposto, e non come usasi nelle altre stanze comunemente, sopra i due laterali alla porta. Non ha questo stanzino altro che una sola porta alta sette palmi o anche meno, e larga tre e mezzo (BB. *fig.* II), ed un occhio di un palmo di diametro fatto nel muro di sopra alla

porta, il quale serve di sfiatatojo (X *Fig.* II). Di sopra evvi un terrazzo, il quale dee esser chiuso intorno da' parapetti (I I). Dentro un luogo coperto, come a dire dentro gli stessi gran magazzini del grano, non ha bisogno d' altra copertura; ma se sarà allo scoperto, conviene prolungando le sue quattro mura sopra allo stanzino già descritto, edificarne uu' altro basso, che col suo tetto di tegole difenda l' intiero edifizio, e principalmente il terrazzo che è sopra la volta, dalle piogge e dai venti: e questa stanza, dall' uso che ha, io chiamo la conserva del grano. Si sale in essa per la scala o di fabbrica o di legno, ferma o mobile, siccome meglio riuscirà comodo a chi edificherà una stufa.

In mezzo al battuto sonovi sei bucchi tondi, larghi ciascuno tre dita, e posti in eguali distanze su d' una stessa linea che corrisponda al comignolo, ossia al dorso della volta di sotto; vale a dire che la linea in cui sono i bucchi si estende dal mezzo dell' uno all' altro muro laterale alla porta (N N *Fig.* III IV e V). Questi bucchi, traforando tutta la doppiezza della volta, danno adito al grano versato sul terrazzo di cadere nell' interno dello stanzino sulla copertura del castello di legname che è in esso, e che passo ora a descrivere (*Fig.* IV). Dentro lo stanzino essendo una delle muraglie occupata dalla porta e dallo sfiatatojo, le altre tre sono tutte guarnite di cassette e di condotti che hanno

da contenere il grano nell' atto di stufarsi (DDD. *Fig.* I). Ottantaquattro tra grandi e piccole sono in tutto le cassette. Trentasei ne contiene ciascuno de' muri di fianco e dodici sole il muro di fronte alla porta; perchè l' ampiezza di esso resta ristretta dalla larghezza delle cassette de' fianchi (*come si vede alle Fig.* I e V). Otto in tutto sono i condotti che comunicano il grano alle cassette, dei quali quattro sono ai cantoni dello stanzino (CCCC. *Fig.* I III e IV). Due stanno nel mezzo delle muraglie laterali alla porta e sono da me detti d' emmissione (EE. *ibid. Fig.* I III e IV), perchè al di sotto tengono un canaletto (F. *ibid. Fig.* I III e IV) il quale serve d' emmissario al grano; e due altri condotti finalmente servono uno d' emmissione (E) e l' altro d' immissione (C) alle dodici cassette della facciata opposta alla porta. Sono questi condotti quasi tante casse poste a perpendicolo sul suolo, e nella sola lunghezza sono diversi, ma nelle altre dimensioni eguali tra loro. Essi sono larghi per il lato minore quattro once sole, compresa anche la doppiezza delle tavole (che da per tutto sono d' un oncia al più), e per l' altro sono larghi quattro palmi, ed hanno ai fianchi loro tante fessure orizzontali, quante sono le cassette che imboccano in essi. Le aperture sono larghe un' oncia, lunghe quattro palmi, quanto è larga la cassetta ed il condotto (KK e LL *Fig.* IV e V). I due condotti di mezzo delle muraglie laterali (EE) hanno

no le fessure dall' un fianco e dall' altro, ma tutti gli altri (CC) le hanno da un lato solo. La distribuzione delle cassette, essendo simile nelle due muraglie di fianco alla porta, basterà descriver l'ordine e la disposizione di una di queste.

Vedasi in primo luogo nel mezzo della muraglia posto a squadra il condotto da me detto d' emmissione (EE *Fig.* IV). Esso è alto tredici palmi e mezzo, largo come ho di sopra detto per un verso quattro oncie, e per l' altro quattro palmi. La sua larghezza maggiore è situata dal muro venendo innanzi alla stanza, e combaccia col muro per il lato minore che è di sole oncie quattro. Dall' uno e dall'altro suo fianco grande tiene appiccate diciotto cassette per parte (DD. *dd*). Sono tutte queste egualmente larghe quattro palmi, ma diversamente lunghe; perciocchè le otto più alte sono l' una minore dell' altra estendendosi da' fianchi inclinati della copertura fino al condotto; e siccome la copertura è a guisa d' un tetto, che si restringe sempre terminando in un taglio, perciò le superiori sono minori sempre delle più basse (*come nella Fig.* IV *si vede chiaramente*). Ma le ultime dieci sono tutte di sette palmi eguali tra loro, estendendosi dal condotto d' immissione (CC), che è all' angolo della stanza, a quello di emissione ch' è nel mezzo (EE). I condotti laterali sono simili a quel di mezzo, quanto alla larghezza e alla situazione a piombo, ma sono più corti assai; perchè cominciano

dalla più bassa parte della copertura, che vuol dire quattro palmi e un quarto di sotto all' altezza del condotto di mezzo, e terminano all' ultima cassetta, la quale è quattro palmi e un quarto più alta dove s' attacca a questo condotto, che non è dove s' unisce al condotto di mezzo. Quindi rimangono i condotti d' immissione, ossia de' fianchi, non più lunghi di cinque palmi in circa. Essi toccano le muraglie per due fianchi; vale a dire per il lato maggiore combacciano uno col muro, dove è la porta, l' altro col suo opposto: e per il lato di quattro dita toccano le muraglie laterali (*come dalla Fig.* I e IV).

Mi restano a descrivere le cassette, le quali sono tutte senza coperchio colle sponde alte meno di mezzo palmo, e sono situate in pendìo ad angolo di gradi cinquant' otto in circa; vale a dire che nelle cassette maggiori la parte superiore è più alta dell' inferiore di quattro palmi e un' quarto. Sono tutte mano mano situate parallelamente, e per conseguenza con egual pendìo l' una sopra l' altra in distanza di mezzo palmo in circa da fondo a fondo. Una tanta declività è necessaria acciocchè il grano non vi si fermi, ma scorra liberamente. Ciascuna di esse ha poi tre traverse di legno, delle quali ho descritta di sopra la forma e l' uso non meno singolare che importante, e che si veggono nelle cassette *ddd* spaccate della *Fig.* IV, e più in grande nella *Fig.* VIII e IX. Ho diggià det-

to essere perfettamente simile nelle due muraglie de' fianchi l'ordine e la simetria delle cassette, e perciò mi dispenso di descrivere l'altra.

Nella muraglia di fronte v'è qualche diversità per la strettezza del sito, essendo quattro palmi da man destra e quattro da man sinistra occupati dalla larghezza delle cassette che appartengono alle parti laterali. Nello spazio adunque che resta di cinque soli palmi stanno all'uno estremo ed all'altro i due condotti d'immissione (CC *Fig.* I e III) e di emissione (EE *Fig.* I. III. e V), i quali sono diversi da già descritti nelle seguenti cose. Primo sono ambedue egualmente alti, poichè non scendono (come degli altri ho detto) l'uno dal comignolo e l'altro dal fondo della copertura, ma ambedue dalle spalle di essa; ma non sono egualmente lunghi, mentre quello d'immissione (C) termina quasi tre palmi e un terzo più in su dell'altro (E). Inoltre quello d'immissione non stà all'angolo della muraglia nè appoggia per il suo lato maggiore sul muro, ma sta attaccato alle sponde, ossia ai fianchi delle cassette del muro laterale di man destra; e finalmente il condotto di emissione (E) non è nel mezzo della stanza nè è forato da ambedue i lati, ma sta appoggiato anch'esso per uno de' suoi fianchi alle cassette del muro laterale di man sinistra, e solo per l'altro è aperto con dodici fissure orizzontali, e riceve le dodici cassette (*come appare dalle Fig.* I e V). Quindi deriva

ancora che l'emissario sotto di lui non è in mezzo per appunto della muraglia, ma poco discosto verso man sinistra (*Vedi la Fig.* I). Le cassette, sottraendo otto oncie per la larghezza de' due canali e la spessezza delle tavole generalmente da per tutto d'un oncia, rimangono poco più lunghe di quattro palmi; ma e nella forma e nella posizione e nelle traverse sono in tutto somiglianti alle già descritte.

Copre tutto il castello di legname una specie di tetto anche dello stesso legno, che fa uffizio d'una gran cassetta anch'esso (*Vedi Fig.* III). Esso è pendente a due acque, e rivolge i suoi lati inclinati l'uno alla porta e l'altro al muro opposto alla porta, tantocchè il suo comignolo combina col dorso della volta, e per conseguenza con que' sei bucchi tondi del terrazzo da me descritti di sopra (*segnati* NNNN *Fig.* III). La pendenza de' lati della copertura fa un angolo ottuso di 115 gradi in circa. Sulle sue spalle adunque sonovi fessure quarant'una, tutte lunghe del pari quattro palmi e larghe un'oncia in circa. Sono queste tante bocche comunicanti o alle cassette o ai canali. Trentadue portano alle cassette superiori delle muraglie laterali, e otto sono le bocche de' condotti che vi stanno sotto a piombo. Oltre a queste, v'è un'altra simile fessura nell'orlo della copertura accosto al muro di fronte fra i due condotti d'immissione e di emissione, per la quale scorre certo poco

grano che non ha pendìo nè scolo verso niuna cassetta o condotto: del qual canaletto s'intenderà meglio la necessità vedendolo su i disegni (*segnat.* O *Fig.* III) o sul modello, che non si potrebbe ora senza lunghezza e forse oscurità descrivere.

È cinta la copertura intorno intorno dalla sua sponda alta più di quella delle cassette, ed ha bisogno anch'essa di molte traverse, così come ho detto delle cassette. Le traverse sono situate tutte per il lungo delle due spalle della copertura, ma più alte dal fondo che non quelle delle cassette; perchè l'attività del fuoco essendo maggiore assai da sotto in su, che non per li lati, si è conosciuto potersi benissimo accrescere sulla copertura l'altezza del grano senza il pericolo di restar poco stufato. Tutto il castello da me fin'ora descritto non comincia dal suolo dello stanzino, ma posa sopra un zoccolo di fabbrica alto quattro palmi (AA *Fig.* II. IV. e V). Ciò si è fatto per molte ragioni. I Per non far appressare soverchio al fuoco la macchina di legno, onde potesse seguire o abbrustolimento del grano o casuale incendio dell'intiero edifizio. II Acciocchè gli emissarj restassero alti sopra terra e potessero versare il grano. III Perchè il fuoco non avrebbe bastante attività in quelle cassette, le quali rimarrebbero più basse o parallele alla braciera.

Per finire la descrizione mi resta a dire degli emissarj. Questi sono in tutto tre (FFF *Fig.* I),

Ciascuno è posto sotto al condotto di legno d'immissione che è in ogni facciata della stanza, ed altro non è che un canaletto fatto nella muraglia pendente verso la parte di fuori, dove evvi una piccola cateratta, coll'alzarsi e bassarsi della quale s'apre e si chiude l'uscita al grano (FF e gg *Fig.* V). La bocca esteriore d'ogni emissario è due palmi e mezzo alta dal terreno, e conviene nell'edificare la stufa avvertire, che la scala di fabbrica per montar sulla torretta, quando si voglia pur fare, non occupi alcuno degli emissarj.

Basti ciò aver quì detto della stufa: che se ad alcuno, come forse a molti avverrà, restasse ancora oscura l'idea di essa, i rami de' disegni colla breve loro spiegazione potranno rischiararla; e quando tutto ciò non soddisfacesse, basterà prendersi la dolce pena di comporne il modello di cartone secondo la maniera da me immaginata.

Passo ora a dire la maniera d'adoperarla. Per voler stufare il grano non si richiede altra industria nè altra cura, che salirlo sul battuto della torretta, ed ivi stando i sei bucchi del mezzo turati, scaricarlo sul suolo. Le maniere agevoli di salirlo, che mi si presentano all'animo sono molte e tutte buone; ma quando anche non si usasse altro che il salirlo a schiena d'uomini, l'incomodo e la spesa è piccolissima, come per esperienza s'è conosciuto. Pure per contentare i gusti delicati della gente dirò, che a tirarlo su cogli argani de' muratori, detti tra

noi *manganelli*, si risparmia tempo e sudore. In una delle stufe fatte da me eseguire fu veduta con piacere usare una specie di bilancia, di cui non mi è noto essersi fatto uso da altri fin' ora. Consisteva questa in una trave messa per traverso a guisa delle antenne delle navi sull' estremità d' un' altra dritta, che era conficcata fortemente in terra, ed in somma assai simile a quella vette, con cui s' attigne l' acqua dalle cisterne di poca altezza per innaffiare gli orti. I facchini adunque, in vece di salir carichi e mesti sotto la soma de' sacchi del grano sulla torretta, vi salivano leggieri e snelli, ed ivi giunti si mettevano a cavalcione su d' una estremità dell' asta, onde il peso del loro corpo faceva alzar la punta opposta, alla quale erano legati i sacchi del grano. Per ajutar poi la forza ed il premere del corpo del facchino v' era una fune, la quale dalla punta dell' asta su cui egli era assiso scendeva fino in terra, e passando per dentro una carrucola risaliva di nuovo alla mano dell' uomo; sicchè tirandola facea il facchino forza grandissima per sbassarsi, ajutandosi a calare non meno colla forza morta del suo peso, che colla forza di spremersi sulla sua sede e di tirarla anche colle braccia: e quindi con facilità egli alzava un peso tre volte almeno maggiore di quello che sulle spalle avrebbe potuto salire. Oltre ciò la novità é la piccola fatica ispirava tanta allegria e tanta festa ai facchini, che quasi per ischerzo e giuoco occupan-

dovisi intorno, con molta velocità se ne sbrigavano.

Finalmente può il *Palorcio* (1) torre affatto non solo la pena del salire il grano, ma anche quella di condurlo dal magazzino alla stufa, e di riportarvelo. Sarebbe troppo lungo quì e fuori del mio proposito il descrivere accuratamente questo *Palorcio*; perciò mi contenterò soltanto di dire, che esso non consiste in altro, che in una fune tesa dal magazzino fino alla stufa, e sostenuta da aste di legno di parte in parte, sicchè non tocchi terra. Sulla fune scorre una carrucola, dalla quale pende un uncino a cui sta attaccato il sacco del grano. Se il terreno è in pendìo andrà da se; se non lo è, ogni piccola forza tirerà non uno, ma molti sac-

---

(1) Questo semplice ordigno era usato da antico tempo presso gli abitanti di Amalfi e di Vico, che se ne servivano per calare dalla sommità de' monti le fascine o altri pesi al lido del mare. Il signor Intieri lo avea perfezionato e reso di un uso più generale. Ne avea pure promessa la descrizione, ma non l'ha pubblicata. L'abate Genovesi, in una digressione in cui passa in rivista con infinite lodi di diverse invenzioni meccaniche dell'Intieri, e che leggesi nel suo *Discorso sopra il vero fine delle lettere e delle scienze*, esalta infinitamente anche i miglioramenti da lui fatti al *Palorcio*. *(L'edit.)*

chi legati l'un dietro l'altro: nè queste carrucole e questi uncini urtano a' sostegni della fune per la maniera come io le ho costruite, che è semplicissima e parve facile subito ch'ella fu trovata.

Vuotato il grano sul terrazzo si sturano i bucchi. Cade allora il grano in essi e va a battere giustamente sul taglio della copertura di legno; onde è, che diviso egualmente si spande sull'una e l'altra spalla. Ivi trova le fessure che imboccano alle cassette più alte, e trova anche le bocche di tutti gli otto canali. Secondo che in essi cade e li riempie, così esce fuori per le loro fessure laterali che sono tanti ingressi alle cassette, onde queste di mano in mano si vanno riempiendo. Le sponde e le traverse impediscono il traboccare e versarsi fuori al grano, e la macchina tutta rimane debitamente ripiena. L'ultima a riempirsi è la copertura, in cui le traverse fanno lo stesso uffizio di non farla soverchio caricare di grano; tantocchè se sul battuto vi sarà maggiore quantità di frumento che non è la capacità della macchina, non perciò ne scenderà più della conveniente e proporzionata misura; ma resterà sul terrazzo dopo empiti e colmati i sei buchi, pe' quali è entrato nella macchina.

La capacità della stufa secondo le misure da me date è di 150 tumoli a un di presso (1): perchè è

(1) Vedi la Tabella in fine, alla *Nota I.*

facile a ciascuno il fare il conto, ch' ella è di capacità 438 palmi cubi, tre de' quali fanno un tumolo con pochissima differenza. Farla maggiore è facile, ma non utile; perciocchè allora o non si stufa abbastanza qualche parte di grano più lontano, o si stufa soverchio la più vicina nell' accrescer la dose del carbone.

Ripiena la stufa vi s' intromette un gran caldano di ferro, che si muove con facilità per le ruote che ha sotto. In esso si pongono a un di presso 20 rotola, ossia cinquanta libbre di carbone acceso, e si chiude la porta (1). Vi si lascia arder dentro per sei o sette ore, o anche meno se la stufa fosse già riscaldata. In questo spazio di tempo i granelli in prima sudano, versando dal loro corpo molto o poco umore, secondo la loro diversa natura. Quindi è che ai più secchi non giova il tenere aperto lo sfiatatojo, ma ne' più umidi e teneri è alle volte avvenuto, che l'umore dalla violenza del caldo spremuto sia com' acqua giunto a scorrere per le fessure delle tavole fino al suolo, e per sì fatte specie di grani è utile lo sventatojo.

---

(1) Tutto ciò ch' io qui dico è secondo l' uso di S. Maria di Capua; ma non dubito punto che possano esservi grani, ne' quali convenga mutar queste regole. Chiunque ha talento e voglia di ben fare, lo farà da se; nè io potrei additarglielo.

Ne' primi anni dopo inventata la macchina, io ebbi in costume non tirar mai il grano fuori della stufa se non asciutto e che sotto il dente sgretolasse; avendo, nè sò perchè, quasi assioma e principio certo, che si dovesse il grano dopo che egli ha sudato lasciar asciugare nella stessa stufa. Onde è che molte specie di grani, e principalmente i bagnati si lasciavano nella macchina, quale otto o nove ore, e quale anche quattordici e sedici ore. Ma mi sono poi avvisto dell' errore, ed ho sempre più appreso a non cessar mai nell' emendare, e più accuratamente esaminando ripulire ciò che pare già alla prima compiuto. Come io me ne avvedessi, essendo questo capo già oltre misura cresciuto, lo narrerò nel capo V. Intanto qui dico, che il grano nel sudare perde appunto quell' umore vitale che è la causa della generazione e del fermento. Il fuoco per vie insolite cacciandoglielo fuori scompone i delicatissimi organi suoi, e guasta il germe, ossia il picciuolo dello stelo. Uscito una volta l' umore, non può più il granello ribeverlo; ed è perciò indifferente affatto, o che il calore della stufa lo dissipi, o che il vento e l' aria fresca lo tolga dalla esteriore sua scorza. Perciò non è male nessuno, anzi è risparmio di tempo e d' opra, che il grano ancor umido, dopo sofferte cinque o sei ore di veemente caldo si tragga fuori. Basta che sia nell' uscire così caldo, che non se ne possa soffrire un pugno tra le mani.

Si porta adunque dalla stufa ne' magazzini il grano. Sono questi d' una nuova e comodissima foggia simili a gran cassoni senza coperchio ; tantocchè in breve spazio raccolgono gran quantità di frumento, e possono anche tenersi chiusi sotto chiave (1). Di là non occorre, nè trar fuori più il grano, nè usarvi pala o crivello. Sempre fresco e di buon colore e senza insetti si troverà anche dopo più anni di tempo.

---

(1) Furono questi magazzini a foggia di gran casse immaginati da me la prima volta per uso de' grani di Puglia detti *Saragolle*. Sono essi così asciutti e duri, che hanno la singolar qualità di conservarsi illesi ammassati anche in monti grandissimi, purchè sieno riposti ben puliti, sinceri, e sopra tutto immuni e lontani d' ogni aura d' umidità. Quindi è, che siccome si conservano benissimo nelle fosse sotterra del Piano di Foggia dove la natura del terreno cretoso e sodo non lascia punto penetrar l' umido, così altrove in terreni diversi nelle fosse patiscono assai. Perciò l' uso de' miei magazzini incominciato nella tenuta detta *il Palazzo d' Ascoli*, si è difuso moltissimo per tutta la Puglia, e più di venti ricchi coltivatori di grano e gran Baroni è a mia notizia averli imitati. Di questi granaj ve ne sono alcuni lunghi fino a 50 palmi, larghi ed alti più di 20, sicchè hanno contenuto fino a quattromilla tumoli in una massa sola.

Mi resterebbe ora solo a dire della spesa dello stufare, nella qual parte del mio discorso sono stato lungo tempo in forse se dovessi o no entrare a ragionare: perciocchè trattandosi di spesa tanto piccola che si può dire insensibile, pareami piccolezza d'animo e spilorceria il discenderne al minuto calcolo; e tanto più era indegno del mio istituto un sì fatto esame, quanto i vantaggi e le utilità della stufa sono sì grandi, che una spesa anche grande era nulla in confronto loro. Pure alla fine mi sono indotto a dirne brevemente per il solo riguardo, che in tutti è generale questa curiosità, ed è la prima a nascere ed a presentarsi agli animi nostri, come la difficoltà massima delle nuove intraprese. Dirò adunque, che quando si avesse fretta possono farsi quattro stufe al giorno; ma volendo agiatamente farle se ne fanno tre. Perchè nelle sei ore che il grano sta chiuso non si perde tempo, ma nelle prime tre ore si tira sul terrazzo il grano per la seguente stufa, ed intanto quello che s'è versato dagli emissarj si raffredda sul suolo. Dopo che per tre ore essendosi in parte raffreddato non scotta più a maneggiarsi, il restante tempo si impiega intorno a lui per riportarlo nel magazzino. Quattro uomini comodissimamente adempiono tutto il lavoro, come per esperienza si è mille e mille volte provato, giacchè anche tre uomini soli potrebbero farlo; ed ecco che in un giorno trecento sessanta tumoli saranno da quattro persone medi-

cati. Il loro salario parcamente dato sarebbe di tre carlini o tre carlini e mezzo per ciascuno, ma con quattro carlini saranno contentissimi. Sono adunque sedici carlini di salario, ed appena quattro o cinque sarà il prezzo del fuoco consumato. Onde si vede che con poco più d'un tornese, ossia d'un mezzo grano a tumolo si medica il grano. Spesa così piccola, che io ho rossore ad esaminarla più. Che se alcuno vi volesse comprendere il frutto di quel capitale che ha valuto l'edifizio della stufa, sappia che la prima stufa costò in tutto e per tutto (per conto esattamente tenutone) 147 ducati e non più. Il suo frutto è 6 ducati in circa, che convenendo dividere a sei o settemila tumoli ogni anno stufati, si và in quelle quantità infinitesime e differenziali, che la stessa sublime esattissima matematica disprezza e trascura.

Non sarebbe però disprezzabile lo scemamento di bontà o di peso nel grano; anzi questa sarebbe la sola vera spesa che si potrebbe dire essere nella stufa. Ma che si dirà quando la pubblica confessione, le mie private sperienze e la somma notorietà della cosa dimostreranno crescere nel grano stufato il peso e la bontà? Converrà allora parlar de' vantaggi della stufa e non più delle spese. Io ne parlerò nel quinto capo. In tanto restringendo tutto il già detto in poco, avranno i lettori avvertito essere il problema della conservazione de' grani perfettamente sciolto. Richiedevasi che la medicina de' gra-

ni fosse vera, sicura, adattabile ad ogni qualità di grano, e che una volta data non si avesse a replicare. Tale è la stufa. Si cercava atta alla capacità de' contadini unici ministri degli affari della campagna, e chi contrasterà non essere superiore alla intelligenza d'ogni più rozzo villano il tirar su di una torretta alta ventiquattro palmi i sacchi del grano, scaricarvegli anche disadattamente, e dopo sei ore alzar tre piccole cateratte, lasciarlo uscire e raccoglierlo da terra? Non è tale l'opera della stufa, che se si errasse o in qualche libbra di carbone o in qualche ora di tempo, purchè non sia meno delle cinque, ne venga male al grano; anzi è stato alle volte fino a 45 ore il grano nella stufa, e n'è uscito senza danno. In ultimo dovea essere la medicina di poca spesa, ed io l'ho dimostrata non dico poca, ma nulla. Per aggiunta poi n'è venuto vantaggio e frutto e nella bontà e nel peso. Se io meriti lodi per tali scoperte, nè posso giudicarlo io, nè se il potessi mi converrebbe a patto alcuno di farlo.

CAPO QUARTO.

Vicende della Stufa del grano (*).

L'infelice successo della stufa eretta in Napoli non potè nuocere al vero merito della medesima. Ma nel 1750 una nuova scena si aprì a lei di fortuna da un impensato accidente, onde trapassata in regioni tanto più industriose della nostra, quanto più sterili e fredde, cominciò a dare tardi al suo autore già vecchio quel contento di vederla applaudita e promossa, che nella gioventù egli avea indarno sperato.

Era nel sopradetto anno stato chiamato in Roma dal pontefice Benedetto XIV il signor Marechal, uomo assai noto e di gran merito, per esaminare i porti dello Stato Ecclesiastico nel Mediterraneo. Or mentre egli trattenevasi a Nettuno, seppe dal principe

(*) *Si è quì omessa la lunga e inutile narrazione che si faceva dall'autore degli spiacevoli contrasti, i quali ebbe a soffrire dall' ignoranza di alcuni personaggi allora influenti nel governo della città di Napoli, a motivo di essersi voluto costruire una stufa per sanare i grani de' pubblici magazzini della stessa città.* (L' Editore.)

principe Corsini che da molti anni usavasi in una sua tenuta in Terra di Lavoro un metodo non meno facile che certo di salvar perfettamente il grano, stufandolo dentro una macchina di legno per alquante ore. In seguito ebbe una più precisa idea della mia stufa col mezzo del Padre abate Orlandi Procuratore generale de' Celestini. Testo tornato in Francia, il signor Marechal scrisse al signor de Troy, Presidente dell' Accademia Francese in Roma, la lettera che si riferisce.

Lille, 18 juillet 1751.

Etant à Rome, j'entendis parler chez M. le prince Corsini d'une nouvelle manière de conserver les blés en les faisant dessécher dans une étuve, qui a été inventée, et dont on fait usage depuis cinq ou six ans dans le royaume de Naples. Je fus curieux de connaître cette nouvelle machine. M. le marquis Lucatelli m'adressa à Dom.... Orlandi, Procureur-général des Célestins, qui avait un modèle de cette machine. Il eut la bonté de m'en procurer un pareil modèle, avec une mémoire et des plans détaillés sur tout ce qui pouvait regarder cette construction et sa manœuvre. Depuis que je suis attaché principalement aux vivres, je me suis imaginé que cette opération à nos blés pouvait n'être pas moins avantageuse pour leur conservation, d'autant plus qu'ils sont encore bien plus chargés d'humidité que ceux

d'Italie, par rapport à la grande différence du climat, qui est beaucoup plus chaud, et le terrain beaucoup plus sec. Je me suis donc avisé de faire faire au roi la dépense de la construction d'une pareille machine ici à Lille, que nous allons répandre dans toutes les villes du royaume susceptibles d'avoir de grands magasins, soit pour le roi, soit pour les communautés. J'y ai fait même beaucoup de changemens qui lui sont très-avantageux. Je viens de faire dessécher tout nouvellement une grande quantité de blés; mais une différence, que je trouve dans l'opération, m'inquiète un peu : et comme les petits inconvéniens que j'ai remarqués doivent nécessairement arriver également aux blés d'Italie, je souhaiterais pouvoir m'en éclaircir. Permettez-moi donc que je m'adresse à vous, monsieur, pour me rendre ce service. Je vais vous faire une observation, pour que vous puissiez en conférer avec ce Procureur-général, et l'engager à vous rendre un compte bien exacte de tout ce que je vais rapporter, et à m'indiquer les moyens de parer aux inconvéniens que je trouve. Voici ce dont il s'agit.

Dans la première fournée que j'ai fait, je me suis aperçu que mon blé exhalant beaucoup d'humidité, il n'y avait point d'autre moyen d'évaporer cette humidité, que de pratiquer des ventouses à la hauteur de la voûte, pour l'attirer et l'empêcher de retomber, comme des ruisseaux, le long des murs et sur le blé même : ce qui l'empêchait de devenir cro-

quant, qui est la marque du véritable desséchement. Ces ventouses m'ont réussi parfaitement bien ; elles ont attiré l'humidité au point, que je n'en ai plus senti dans mon étuve. Malgré cela, mon blé est fort long-tems à se ressuyer, quoique la chaleur soit extrémement forte, et au lieu de dix heures qu'il faut aux blés d'Italie, pour être parfaitement bien secs, il en faut au nombre de seize. Cette différence est très-considérable : elle m'étonne cependant moins, eu égard à sa plus grande humidité. Voilà mon premier point. Secondement, dans cet espace de tems, le blé, qui est logé sur les tablettes ou rayons, est parfaitement desséché, mais il n'en est pas de même de celui qui est dans les tuyaux verticaux qui communiquent à ces tablettes. Ce blé, quoique extrémement chaud quand il sort, au point de ne pouvoir y tenir la main, conserve toujours une petite moiteur qui l'empêche d'être croquant comme l'autre ; mais il le devient également quand il est refroidi. Je comprends facilement, que le blé étant enfermé de tous côtés par les planches, qui forment ces tuyaux, il a moins d'air pour évaporer son humidité, quoique j'ai eu soin de faire percer les planches de troux, pour lui donner le plus d'air qu'il est possible. Reste à savoir si cette petite moiteur, qui reste à ce blé, n'est point un défaut, et s'il peut se conserver également comme l'autre ; si c'en est un, je voudrais savoir le moyen d'y parer. L'on ne peut attribuer cet inconvénient à l'épaisseur qu'a le blé dans mon étuve.

On lui en donne en Italie trois ou quatre pouces, et je ne lui en donne que deux et demi par rapport à la plus grande humidité de notre grain. Comme j'ai régulièrement observé dans la construction de cette étuve tous les principes de celle d'Italie, j'espère que l'une et l'autre doivent être sujettes à ces mêmes inconvéniens. On doit les avoir remarqués sans doute. On y aura peut-être remédié. C'est encore ce que je voudrais savoir. Je ne sais si partie de ces inconvéniens n'arriveraient peut-être pas de ce que, pour regagner ma moindre épaisseur, j'ai augmenté le nombre des tablettes, et qu'il ne reste que trois pouces d'intervalle de l'une à l'autre, de ce qu'il y en a davantage à celle d'Italie. Il me semble, cependant, qu'il reste toujours assez d'espace pour l'entrée de la chaleur et l'évaporation de l'humidité: néanmoins, à force de tems et de chaleur, le blé de ces tablettes se dessèche, et celui des tuyaux conserve de l'humidité. Oserais-je vous prier instamment, monsieur, de vouloir bien engager Dom. . . . . Orlandi à écrire à l'auteur de la machine, pour lui demander toutes ces petites explications et les moyens de remédier a ces défauts...?

A questa lettera comunicatami dal padre abate Orlandi io risposi il 20 agosto dello stesso anno, che « anche nelle stufe fatte nel regno di Napoli » fino dal 1731 si fecero gli sfiatatoj nella facciata » dove è la porta e sopra la porta medesima, e di » figura tonda d' un mezzo palmo di diametro, mi-

» sura di Napoli, benchè sul modello che il signor
» Marechal ha portato di Roma fossero stati om-
» messi. Fatta mattura riflessione sopra la qualità,
» che da me s'è finora desiderato d'aggiungere ai
» grani stufati, cioè di farli divenire asciutti in
» modo che sembrino biscottati *(cróquans)*, stimo
» di aver errato, e che non sia necessario questo
» asciugamento, che richiede senza necessità alcu-
» na maggior consumo di tempo e di carbone...
» Ora credo, che all'edifizio della stufa abbia da
» farsi il suo sventatojo, e abbia da farsi ancora
» il suo turacciolo o sia portellina. Credo, che ab-
» bia da farsi poco uso di tale sventatojo, purchè
» la copia dell'umidità esalata da' grani non ispe-
» gnesse ed opprimesse il fuoco. Credo, che il ca-
» lore abbia da essere potente per rendere i vapori
» che girano per la stufa sì caldi, che mescolandosi
» ne' grani de' canali e delle cassette abbiano da a-
» vere la forza di riscaldarli sì violentemente, che
» guastino l'uova rendendole sode, e scompongano
» le fibre e le macchine che servono alla vegeta-
» zione: il che fatto possono sicuramente cavarsi
» i grani dalla stufa ancora umidi, perchè sono di
» già domati e resi savj. Distesi sopra il suolo del
» magazzino diventano subito duri. Fin qui siamo
» alla metà della spesa e dell'incomodo, come an-
» che del tempo che richiedeva la stufa de' grani
» usata finora.....»

Ritornatomi per tal modo l'amor per la stufa,

cominciai a far varj esperimenti, donde molte nuove notizie ritrassi importanti a ben eseguire la medicina de' grani, e principalmente che io m' era infatti ingannato, credendo che il grano dovesse dentro la stufa stessa perfettamente asciuttarsi. Per due anni nulla più seppi delle stufe intraprese in Lilla, quando mi pervenne la seguente nuova lettera del signor Marechal, scritta al signor cardinale Valenti segretario di stato e camerlengo di Santa Chiesa.

Colmar, le 2 octobre 1753.

MONSEIGNEUR,

Persuadé que le bien public touche également votre éminence, quelque part où il soit question de le porter, j'espère qu'elle voudra bien ne point désapprouver la liberté que je prends de m'adresser à elle et de la supplier très-humblement de vouloir bien m'aider à perfectionner des commencemens qui tendent à procurer aux provinces de la France un avantage infini dans la conservation de leurs grains.

Étant au port d'Anzio, chez monseigneur le cardinal Corsini, j'appris, par monsieur le prince son frère, que depuis plusieurs années il y avait aux environs de Naples, si je ne me trompe, une personne qui avait imaginée et établie une machine ou étuve, au moyen de laquelle on desséchait les grains. . . . . Je fis beaucoup d'attention à une découverte, qui

me parut pouvoir être d'un très-grand avantage pour nos blés de France beaucoup plus difficiles à conserver, que ceux d'Italie, par rapport à la plus grande humidité du pays.... Ma charge me mettant à portée de voir, qu'il arrivait souvent des accidens aux grains du roi, j'ai pensé de proposer à monsieur le comte d'Argenson, notre ministre, de tenter l'usage de cette nouvelle machine pour y parer, s'il était possible. Ce ministre sentit comme moi, qu'il pouvait en résulter un bien réel pour la conservation des grains: me chargea de faire construire une de ces étuves, et de la mettre en œuvre.

J'en ai donc fait exécuter deux jusqu'à présent; la première conformément aux plans que j'ai apporté d'Italie, à quelques changemens près, que j'ai jugé nécessaires pour une plus grande commodité. Les effets des manœuvres, que j'ai faites avec cette première étuve, m'ont conduit à perfectionner bien davantage une seconde que j'ai fait faire. Cependant, malgré toutes ces recherches, il faut que je n'ai point encore atteint le point de perfection que demande cette opération, puisque je n'ai pu parer à l'accident qui est arrivé à nos grains. Je le rapporte dans le mémoire ci-joint, en exposant la manière dont j'ai opéré.

MEMOIRE

SUR L'ÉTUVE A GRAINS.

La construction de l'étuve, dont on s'est servi en France pour dessécher les grains, n'a rien de différent dans le principe de celle dont on se sert en Italie, puisque on a suivi absolument les plans qui ont été donnés de cette dernière; mais deux inconvéniens, que l'on a remarqué dans les premières opérations, ont occasionné des changemens. Le premier était la grande humidité, qui sortait des grains, et qui ayant beaucoup de peine à s'échapper de l'étuve, y entretenait plus long-tems l'humidité, et rétardait par conséquent son desséchement. On a réussi à parer à celui-ci en pratiquant des ventouses à chaque face du bâtiment de l'étuve, et à la hauteur de la voûte, qui attirèrent toutes les vapeurs.

Le second inconvénient était, que la chaleur de l'étuve et l'humidité du grain faisant alternativement différentes impressions sur le bois, dont étaient faites les armoires de l'intérieur de l'étuve, les dérangemens continuels qui en résultaient occasionnaient en nombre des interruptions pour prendre le tems de racommoder les ouvertures, qui se faisaient dans les planches, à travers desquelles le grain tombait; joint a ce, qu'il n'était pas possible de donner une chaleur

bien forte, crainte de mettre le feu à toute cette machine. On a donc fait les armoires entièrement de fer; on n'en a plus craint ni aucun dérangement, ni de pousser la chaleur au plus fort degré qu'il a été possible. On s'est d'ailleurs conformé au mémoire que l'on a eu d'Italie, pour se conduire dans les opérations, et connaître lorsque le blé devait avoir acquis le point de desséchement nécessaire.

Il a résulté de toutes les opérations qui ont été faites, que les grains, ainsi desséchés, se sont conservés pendant deux étés de suite sans la moindre altération d'aucune espèce, et qu'à la fin du second été il a paru des vers sur la superfice des couches. On ne sait à quoi attribuer cet incident, les grains ayant été trouvés extrémement frais et beaux; et comme il donne quelque inquiétude pour les suites, on désirerait savoir de l'auteur de la machine son sentiment sur cet événement, ce qu'il observait dans ses manœuvres, et pendant combien d'années consécutives il a déjà conservé le grain.

On observera I., que la chaleur de l'étuve était pendant toute l'opération du desséchement à 120 degrés du thermométre de M. Réaumur, c'est-à-dire, de 43 degrés plus forte que celle de l'eau bouillante à gros bouillons. II. Que le grain arrêté pendant quatre heures dans cette étuve, on n'a jamais pu l'y laisser davantage avec ce degré de chaleur, parce qu'il commençait alors à griller dans la partie la plus haute des armoires; et le méme blé, hors de

l'étuve était chaud à y faire durcir des œufs dans moins d'un quart d'heure d'expérience faite. III. Que le blé était ensuite mis en couches sur quatre pieds de hauteur dans un grenier fort sain et fort sec, sans autre précaution que d'ouvrir de tems en tems les croisées pour donner de l'air au grenier. Et enfin qu'ayant semé de ces grains desséchés, il y en a eu cinq sur cent qui ont poussé.

Questa seconda lettera facendomi dubitare, che la mia prima risposta mandata per mezzo del signor de Troy non fosse pervenuta al signor Marechal, nel rispondere alle difficoltà da lui propostemi, volli replicar di nuovo ciò che in quella era scritto, e colle sperienze in questo intervallo di tempo fatte vieppiù confermarlo. E perchè sarebbe troppo lungo e forse noioso ai lettori metter quì tutta la risposta, dirò che in sostanza vi si conteneva: che da poca avvertenza era nata l'opinione tenuta da me quando inventai la stufa, di creder necessario il diseccar il grano, e far che divenga asciutto e sgretoli sotto il dente prima di trarlo dalla stufa. Che ciò s'era fatto solo per dare un segno materiale e grossolano, quale alla rozzezza de' villani è conveniente, onde essi potessero regolare il termine dello stufamento, nè potessero errare in dar poca cottura al grano; del quale errore erano peggiori assai le conseguenze, che non del contrario. Che da questa erronea opinione, in cui dalle istruzioni di quà mandate era stato tratto il signor Marechal,

nascevano tutti i difetti delle sue macchine e le difficoltà dell' opera. Saggiamente avea egli fatto ad accrescere fino al numero di quattro gli sfiatatoj, essendo sempre savio chi discuopre i mezzi atti a conseguire il fine proposto; ma quel diseccamento appunto, e quel divenire *crôquant* che si ricercava, era quello che non era necessario desiderare; essendo per contrario giovevolissimo aiutar la forza del fuoco coll' umido spremuto dal grano, e co'vapori raccolti nella stufa, nè lasciarli disperdere. Così avanzando tempo e spesa si cuocevano più perfettamente tutti gli acini del grano. Passai indi a descrivergli alcune sperienze, donde si comprendeva quanto più s' infuocasse l'acqua perchè materia più densa, che non l'aria, sottoposte alla stessa quantità e veemenza di fuoco: quanto meglio penetrasse l' umido gli alti strati e le masse di frumento, che non fa l'aria; onde traevansi queste verità in risposta alle domande fatte:

I. Che nelle stufe costrutte in Francia era utile diminuire gli sventatoj, e lasciarne solo quanto bastasse a non far estinguere il fuoco; perchè l' umidità e i caldi vapori rinchiusi nella stufa, non solo non son nocivi alla desiderata medicina, ma anzi con forza mirabile ajutano l' impeto del fuoco a scomporre le fibre e la tessitura de' granelli, e così domarli e renderli inabili a fermentare.

II. Così facendo, era necessario diminuire la veemenza del fuoco, donde sarebbe seguito minor

numero di crepature e di danno nel legno e nelle cassette: tantoppiù, che non era necessario asciuttarle dall'umore versatovi sopra in copia grande dal grano, e si sarebbe potuto far molti stufamenti l'un dietro l'altro senza incendiar la macchina.

III. Che il grano dopo sofferta per cinque o sei ore questa violenza di fuoco, ancorchè umido e tenero, si potea trarre dalla stufa e lasciare appiè della medesima raffreddare e diseccare.

Quello che si narrava de' gorgoglioni apparsi dopo due anni, e de' granelli seminati e cresciuti, facea appunto comprendere non essere perfezionata l'opera della stufa. Del che sebbene chi è lontano non sia valevole con sicurezza a render la vera ragione, potendo esser molte, o ciascuna per se o anche unite; pure parea potersi attribuire al troppo fuoco, ed al troppo breve spazio di tempo, donde era piuttosto avvampato (siccome noi usiamo dire), che non cotto il grano. Poter anche essere che in qualche parte, e forse ne' canali, restasse soverchia la doppiezza della massa del grano, sicchè molti acini sfugissero l'attività del fuoco; al che altro rimedio non v'era, che ristringere la larghezza loro.

In fine io pregava il signor Marechal a non stancarsi in opera tanto utile al pubblico, ma tentando e riprovando adattar una medicina certamente salubrrima ai grani di quelle provincie assai da' nostri diversi, ed aver sempre per fermo, che quando niuno de' granelli stufati piantato in terra germoglierà, si potrà dire essere perfettamente medicati.

CAPO QUINTO.

Sperienze intorno ai grani stufati.

Avendo in molti luoghi del presente Discorso narrate le sperienze fatte intorno a' grani stufati, o accennatele in parte, ho voluto per comodo de' lettori in questo capo restringerle tutte. Nel farle, mi sono studiato sempre di sceglierle facili ed agevoli a ciascuno a ripetere, ed esorto a rinnovarle ed in materia sì grave a non credere a me, ma a se medesimi. L' utilità delle sperienze essendo somma, e il contento nell' operarle così vivo e dolce, non può esser mai soverchia nè inutile opera il replicarle. Esse sono l' unico fonte d' ogni nostra scienza fisica; e l' epoca del sapere, e del ritorno della verità nelle scuole filosofiche, è appunto quella delle sperienze, le quali prima nel seno dell' immortale Galileo Galilei Fiorentino, di Fabio Colonna e di Giambattista della Porta, Napoletani, e de' Lincei loro compagni nate, e poi dall' accademia del Cimento nutrite ed educate in Italia, quando furono già adulte e grandicelle, trasbiantate in regni più vasti, ivi meglio che nel natio terreno hanno fruttificato.

La prima e più grande diversità tra il grano stufato e non stufato consiste, che lo stufato posto

in terra e con qualunque industria ed arte culto non nasce mai, ma vi si marcisce, onde si può ben dire che il fuoco l'abbia *castrato*. Questo esperimento fatto da me fin dal principio, ed infinite volte sempre collo stesso successo replicato, mi fece giudicare che il grano sottoposto al fuoco perdesse la fermentazione, la quale altro non è che una voglia ed un principio di germogliamento, fatto dal grano fuori del terreno e prodotto dalle cause stesse, vale a dire del calore e dell'umido, che hanno possanza di farlo sotto terra germogliare. Quindi questa sperienza è stata da me tenuta per il miglior saggio da conoscere la perfezion della medicina. Pensai fin dal principio a valermi del termometro, ma molte cose me n'hanno ritardato. In prima la varietà de' grani non solo ne' diversi climi, ma ne' varj anni in uno stesso paese, i quali secondo la diversa umidità richiedono vario grado di calore. In secondo ho temuto la negligenza de' contadini, ed ho stimato più sicuro far capitale dei loro sensi del tatto e della vista nè quali sono valentissimi, che non infastidirli ed intrigarli con novità a tal sorta di gente molestissime. Forse verranno secoli tanto più felici del nostro, quanto è questo più de' passati, ne' quali sarà la fisica in quell'altissima stima verso cui s'incammina, ed allora l'agricoltura e i suoi ministri saranno capaci di precetti più sublimi. In terzo luogo m'ha mosso il riflettere, che non è necessario indovinare per

appunto un grado di calore, mancando dal quale si sbagli la cura, ma basta regolarsi col calore del forno dopo tratto il pane: ed oltre a ciò siccome i granelli piantati in terra, quando non sieno *castrati*, tra sette o otto dì germogliano, così senza grave perdita di tempo basta quest' esperimento solo a regolar una stufa, e quando il primo anno sarà indovinata, ne' seguenti la pratica la farà sempre ben riuscire.

In secondo luogo il grano stufato supera il comune nel non produr gorgoglioni, nè farfalle di sorta alcuna; del che la cagione è, siccome di sopra ho detto, l' esserne guaste l' uova. Ma ciò ch' è più stimabile, il grano stufato poco o niente soffre dal dente de' punteruoli, che d'altronde vi venissero portati ad alloggiare. Di tale sperimento, sebbene io non sia totalmente assicurato, non avendo potuto per mancanza d' insetti replicarne molte volte l' osservazione, pure posso dire che avendo alcune volte procurato di spandere sul grano stufato cotesti insetti, non ve gli ho veduti mai abitare e stanziarvi, ma starvi da pellegrini e passagieri e volarsene tosto. Donde ciò derivi, e quale incomodo o schifo incontri il punteruolo nel grano stufato, non è facile il saperlo; ma una certa ragione naturalmente mi spinge a credere, ch' essi non trovino il loro conto in sul grano medicato. Perciocchè in questo s' indurisce assai la scorza col disseccarsi, onde il dente dell' insetto non ha forza

di romperla: ed oltre a ciò questi vermi fanno gran danno ai granelli, perchè nascono nell' interno e nelle viscere loro stesse, e si nutrono del midollo tenero e della farina. Ingrossati rompono la scorza e scappano fuori, ed allora vanno pascendo i granelli mezzi rosi e guasti, e li finiscono di consumare; ma sul grano ben duro, asciutto e d' ogni parte sano, poca o niuna presa fanno. Finalmente quando anche qualche granello ne rodessero, sempre il grano stufato si salva da essi; perchè potendosi riporre in cassoni a grande altezza, la superficie che rimane scoperta all' aria è poca, ed il punteruolo, come anche gli antichi conobbero (1), non s' immerge più di due o tre dita nel grano.

La terza qualità, che distingue il grano stufato dal volgare, è il crescere di peso e di mole; e questa siccome è singolare e maravigliosa, così è stata da me più accuratamente d' ogni altra esaminata con molte sperienze. Veramente a tutti pare che dovesse avvenire il contrario, essendo cosa nota che l' umidità fa crescere il grano, della quale privandolo

(1) Al cap. 1 si sono citati Columella, Palladio e Plinio, che attestano non nascere i gorgoglioni *infra quatuor digitos*. Anche Varrone lib. 1 cap. 57 pag. 223 dice: *quo enim spiritus non pervenit, ibi non oritur curculio.*

dolo la stufa, parrebbe che si dovesse impiccolire: ma il fatto è contrario, perchè sebbene nell' uscire il grano dalla stufa sia, siccome più asciutto, così più leggiere e più piccolo, pure dopo qualche mese anche senza bagnarlo riceve dall'aria tanto d' umidità che si ristora, e non solo ritorna al primo stato, ma lo supera fino d'un sette per cento. Di ciò io m'era avvisto fin dal principio, ed infatti in un attestato mandato dall' università di Baselice nel 1733 intorno al grano non stufato s'attestò, che 488 tumoli stufati s'erano in capo ad alquanti mesi trovati 490: ma poi, volendone meglio e più chiaramente conoscere il vero, tenni il metodo seguente.

Feci fare un cubo di piastre d'ottone a foggia di misura, il cui lato era di tre pollici esattamente, tantocchè conteneva ventisette pollici cubi di grano, ed era la sessantesima quarta parte d' un piede cubo: e contenendo il tumolo Napoletano tre piedi cubi di grano, 192 di queste misure uguagliavano il tumolo. A' 21 aprile 1749 misurai 25 di queste misure e le posi in un forno, d'onde era tratto il grano, tenendovele più di quattro ore. Il calore ivi sofferto dal grano fu forse maggiore di quello della stufa. Cavatolo lo misurai, e lo trovai divenuto misure 23 $\frac{1}{3}$, onde si vede quanto s'era ritirato nel disseccarsi. Sospesolo indi pendente dal tetto della stanza, che vuol dire in luogo asciutto e caldo, a' 22 aprile tornai a misurarlo, ed era avvanzato fino a 24 misure in circa. A dì 26 misu-

rato, fu trovato misure 24 $\frac{1}{9}$. A dì 18 maggio, essendo stata giornata assai piovosa, si trovò misure 25 $\frac{1}{7}$, benchè il grano fosse stato al coperto. A' 21 maggio era misure 25 $\frac{1}{3}$. A' 10 di giugno, essendo tempo umido, si trovò misure 25 $\frac{1}{3}$. A' 5 aprile 1750 era misure 26 $\frac{1}{4}$, e dopo questo tempo non si è più rimisurato. La densità specifica, o vogliam dire il peso fu quasi sempre il medesimo, colla diversità quasi insensibile d' un ottavo d' oncia in ciascuna di queste misure cubiche, che pesavano quasi 9 once l'una.

Molte altre sperienze somiglianti a questa in diversi tempi ho fatte e sopra varie specie di grani, delle quali, per non annojar soverchio i lettori, ho trapassato il giornale in una nota (1). Le verità trattene sono state, che tutti i grani all' uscir dalla stufa mostrano essere scemati di mole, quantunque nel peso o non vi sia diminuzione, o vi sia avanzo. Tenuti ad asciuttare dopo qualche giorno cominciano a crescere nella misura, e vanno ristorandosi fino all' antico stato; al quale giunti, tutti quale più, quale meno l'oltrepassano, e in capo ad alquanti mesi danno un' accrescimento, che è tra i confini del tre e del sette per cento. Intanto il peso o cresce anche esso qualche poco, o si conserva quale era prima dello stufamento. Evvi diver-

(1) *Vedi in fine*: NOTA II.

sità tra i grani più perfetti, i quali crescono più, e que' di cattiva qualità che crescono meno. Osservansi inoltre molte piccole variazioni e vicende, non meno nella misura che nel peso, provenienti senza dubbio dallo stato dell' aria e del tempo che fa. Ne' giorni freddi e asciutti, disseccandosi più i granelli si trova più scarsa la misura; ne' dì piovosi ed umidi avviene il contrario. Ho provato a bagnar il grano prima di stufarlo, ed ho provato a bagnarlo dopo, e in ambedue gli esperimenti s'è visto un' accrescimento maggiore, che se non si fosse bagnato. Comunque siesi, anche ne' non bagnati sempre è l'aumento considerabile, come quello che si è ottenuto in grani tenuti sospesi al palco delle mie stanze, che vuol dire in luogo caldo, ventilato e secco, e che perciò non proviene nè da acqua versatavi sopra, nè dalle pareti delle fosse, dove il grano tenuto suol crescere ma senza utilità, poichè è sempre più il grano che toccando la terra si marcisce e si perde (da noi è detto *solima*), che non è l'accrescimento del tutto. Ogni altro grano poi tenuto ne' magazzeni ventilati, spalato e crivellato scema, non cresce, siccome a tutti è noto.

Nè solo il vantaggio è nel crescere il grano stufato, ma anche nel divenire per molti rispetti migliore. Egli diviene più atto a macinarsi, principalmente in confronto ai grani soverchio umidi e bagnati, che s' impastano sotto la macina e danno farina grossa. In secondo luogo riceve meglio d' o-

gni altro l' adacquamento. Questo adacquamento, che a molti reca orrore come frode perniciosa al grano ed è dalle nostre Prammatiche vietato, non è però tanto vituperevole quanto si crede, qualora è fatto con discrezione e non per inganno, ma per render più bianca la farina. È cosa oggi mai conosciuta, che bagnato il grano nel macinarsi si divide meglio la scorza dalla farina, onde questa rimane assai più bianca; e perciò presso tutti i popoli culti è in uso di spruzzare il grano con acqua prima di macinarlo, per trarne pane bianco e perfetto. Finalmente il grande vantaggio della stufa consiste nell' asciugar presto e bene i grani bagnati, i quali anzi più presto degli asciutti si medicano e si sanano, venendo il calore della stufa ajutato dall' umore, siccome ho detto al capo precedente.

Da tutte le sopradette ragioni è venuto che i grani stufati, dopo che sono stati dal popolo conosciuti, hanno avuto sempre prezzo maggiore dei volgari, e come più perfetti e più vantaggiosi a gara ricercati e comperati fino a nn carlino a tumolo più degli altri; e questo giudizio popolare è tanto forte e rispettabile, che ogni altra ragione merita aver meno forza di qnesta a dimostrar l' utilità della stufa. Di questa utilità parmi aver ragionato abbastanza.

Voglio ora rapportar alcuni esperimenti fatti dopo che dal signor Marechal mi furono fatte le domande di sopra rapportate. Due principali cose mi pre-

meva indagare. Primo, a quanta altezza si potessero sostener gli strati del grano. Secondo, se l'umidità nuocesse all'opera della stufa. Quanto al primo feci la seguente prova.

Ho fatta fare una scatola cuba, il cui lato era otto pollici ossia due terzi di palmo Napoletano, i quali corrispondono a sei pollici e mezzo del piede Parigino. Era questa di tavolette sottilissime, e simile a quelle di cui si fanno le ceste. Dentro vi ho messo grano asciuttissimo, e sottoposto tempo prima al calor della stufa. Nel centro appunto della scatola eravi un uovo crudo, e a canto ad esso alcuni granelli di grano non medicato, i quali acciochè cogli altri non si mescolassero e si dispersessero, erano ravvolti in un sottilissimo velo. La cassetta così preparata fu messa in un forno mentre vi si cnoceva il pane, e tenutavi fino ad un'ora dopo che fu cotto e sfornato. Non saprei ben dire come corrisponda questo grado di calore con quello del termometro del signor Reaumur al grado dell'acqua bollente: sò però che esso è il massimo, a cui possa sottoporsi il legno senza brucciarlo. Infatti le tavolette della scatola s'erano cominciate ad abbronzare, e i granelli della superficie erano anneriti e quasi arsi. Con tutto ciò l'uovo ascoso nel mezzo della scatola non si cosse punto, e non sofferse cambiamento nessuno, quasi non fosse mai stato al fuoco: e pure non era stato ricoperto da maggior mole che di tre once e mezza di grano.

I granelli posti a canto all' uovo anch' essi non soffersero alcuna mutazione, e piantati in un vaso in numero di novanta sette, tutti, eccetto uno, prontamente sbuciarono in meno di otto dì. Mirabile e sorprendente fu per me quest' esperienza, e m' ispirò tanto timore, che d' allora in poi non ho cessato di raccomandare di fare bassi gli strati del grano nelle cassette, e ristringere i canali della stufa.

Avendo visto che all' altezza di tre pollici e mezzo non penetrava bene il calore, volli provare a ricoprire un uovo d' un pollice solo di grano. L'uovo così acconciato, e tenuto assai minor tempo dell' altro nel forno, vi si cosse e vi si indurì perfettamente. Questa esperienza pare che convinca doversi attribuire all' altezza della massa del grano il non essersi cotto l'uovo, nè medicato il grano nella sperienza di sopra narrata. Ma nell' animo mio eravi un forte dubbio, che la poca attività del fuoco non fosse tanto da attribuire alla soverchia profondità in cui era sepolto l' uovo, quanto all' aver io adoperato grano asciuttissimo e stato già prima stufato, e che per conseguenza versò dal corpo pochissimo umore. Quindi volendomene sincerare, e conoscere nel tempo stesso se giovasse o nuocesse l' umido alla stufa, rifeci l' esperimento a questo modo.

Dentro la stessa cassetta alta otto pollici riposi altro grano simile a quel di prima, ma bagnato con

un poco d'acqua, ed acconciai l'uovo e i semi accanto ad esso nel modo stesso di sopra descritto. La infornai in un forno assai meno caldo di quello, e tenutavela tre ore ne la trassi. Nel trarla subito si conobbe essersi riscaldata molto più intensamente, e non potendosi in modo alcuno metter le mani nel grano per prender l'uovo, bisognò versarlo sopra una tavola, e nel vuotarsi si sentì esalar un'aura caldissima. L'uovo era cotto, anzi indurito; e de' semi del grano, piantati in terra nello stesso vaso de' novantasette detti di sopra e governati, non n'è mai nato alcuno. Tanta differenzo ha prodotto un poco d'acqua: nè di ciò è da maravigliarsene, essendo cosa notissima, che quanto è di maggior densità il corpo posto a scaldare, tanto concepisce maggior grado di calore. Infatti se in un forno si mette un vaso d'acqua, e poi si dà il fuoco al forno, l'aria non sarà mai tanto calda che non vi si possa sostener la mano, ma l'acqua bollirà e non si potrà toccare. Oltre a ciò l'acqua penetra tosto ogni grande altezza di grano e l'inzuppa tutto; ma l'aria riscaldata a qualsivoglia grado non penetrerà mai una massa di tre o quattro piedi di grano. E sopra questi esperimenti e considerazioni è fondata la mia risposta e il mio parere sulla Memoria dal signor Marechal trasmessa.

Ora intorno ad essa riflettendo meco stesso e meditando sono passato a nuove idee, delle quali sebbene per la brevità del tempo, dacchè ebbi

sono nate nell'animo mio, non abbia potuto abbastanza rendermi certo e sicuro, e con replicate prove farle evidenti; pure esse mi danno così forti e ben fondate speranze, e sono nel tempo stesso di tanto rilievo, che non si conviene a patto alcuno tacerle. Io credo aver trovata un'altra maniera di medicar il grano, che supera e per lo risparmio e per la facile esecuzione la stufa tanto, quanto questa a tutte le antiche usanze era superiore.

DI UNA NUOVA MANIERA

DI MEDICAR IL GRANO COLL' ACQUA BOLLENTE.

DALL' aver osservato di quanta utilità fosse a medicar il grano l'umido cuocente che lo penetrasse, mi nacque tosto in mente di tentar la cura coll'acqua bollente. Fatta perciò bollire una caldaja d'acqua, vi stuffai il grano e ve lo tenni non più che un minuto in circa. Trattolo lo feci asciuttare, tenendolo esposto all'aria ed al vento; nè dall'esser stato bagnato sofferse il suo sapore o il suo colore minima mutazione. Piantato in terra però non ha germogliato, ed è certo essere estinta in esso la virtù generativa. Che anche l'uova degli insetti sieno dall'acqua bollente guaste, non è punto da dubitarne; e ciò essendo, secondo le teorie da me

stabilite di sopra, quando è *castrato* il grano e i suoi naturali abitatori distrutti ed estinti, altro non resta a desiderare per la perfetta medicina. Non mi fa paura il bagnarlo, essendo soverchio noto che i grani dalle pioggie bagnati anche copiosamente, quando si abbia tempo di ben asciugarli spandendoli al sole e al vento, non contraggono nè muffa, nè danno alcuno: ed è anzi costume in molti paesi, e particolarmente in Inghilterra di lavare il grano per così purgarlo, e dopo ch' esso è lavato ed asciutto è di condizione assai migliore che prima. Sono solamente ancora incerto e dubbioso, se mai nel conservarsi più anni, in questo grano apparisse qualche difetto o magagna per cagione d'essere stato bagnato. Nasce questo dubbio mio dal non aver avuto tempo ancora da sperimentare il vero, poichè il pensiero di medicare il grano coll' acqua calda m'è venuto solo pochi mesi fa: onde non è stato possibile conoscere se a lungo andare riesca bene. Una certa dolce lusinga però mi dà fiducia, che abbia questo metodo a riuscir benissimo; e se avrò vita, delle sperienze che tutt'ora ne vado facendo ne sarà da me il pubblico informato. Sopra ogni altra cosa mi conforta aver saputo esservi nel regno di Napoli in certo modo in uso questa medicina alle biade. Nella riviera di Portici e della Torre del Greco si raccoglie molta quantità di piselli e d' altri legumi, de' quali si fa imbarco per fuori. Quella gente prima d' imbarcarli, per gua-

rirli da' tonchi, ai quali sono più soggetti che non è il grano a' punteruoli, usano di tuffarli nell'acqua bollente, e poi spanderli ed asciuttarli al sole. Così non generano mai insetto di sorta alcuna. In questa guisa istessa s' avrebbe a medicare il grano. Vale a dire tuffandolo nell' acqua d' un gran caldajo bollente, tirarnelo subito, ed asciugarlo colle pale e col ventilarlo.

Di quanta utilità, di quanto risparmio, di quanta semplicità sia un tal rimedio, non v' è chi non lo comprenda. In un' ora si medicano sessanta tumoli di grano in un caldajo, che vuol dire, che dalla mattina alla sera lavorando dodici ore, sopra settecento tumoli si sbrigano. In ogni tempo, in ogni luogo, senz' apparecchio di macchine, senza arte e senza industria nessuna si può fare, ed altra spesa non v' è che il far ben bollire un grosso caldajo. Sarebbe troppo nemico del bene comune chi non si volesse unir meco ad osservare, e ad indagare accuratamente ogni effetto in affare di tanto rilievo. Io a tutti lo raccomando, e per quanto a me riguarda non sarò per trascurarlo giammai. Intanto non posso tacere una osservazione che mi viene in testa. Del più necessario nutrimento dell'uomo la divina provvidenza con ammirabile benefica saviezza ha riposta la conservazione, non in rimedj dispendiosi ed astrusi e difficili ad eseguire, ma nelle più facili e agevoli maniere che l' uomo possa mai immaginare; tantocchè, se gli uomini avessero

avuta della divina bontà migliore e più giusta opinione, non avrebbero per sì lungo tempo ignorata la medicina del grano, perchè l'avrebbero cercata non tra le ricette di strane droghe, ma negli elementi stessi che li circondano e sono da per tutto difusi. Ed infatti una maniera di conservar bene e senza cura nessuna il grano è di fidarlo alla terra riponendolo in fosse; e quando il terreno è asciuttissimo, ottima maniera è questa di serbarlo. Così si fa tra noi in Puglia; e così usarono da antichissimo tempo ed usano ancora molte nazioni. Quando il terreno non sia buono nè secco abbastanza, sottentra l'aria a medicar le biade. A questa esposto il grano si guarisce, sia col tramutarsi (come l'antichità usò) da luogo a luogo, o colle pale che è meglio; o finalmente coll'ingegnoso ventilatore ritrovato dal signor Hales si dia la nuova aria al grano. Meglio assai dell'aria, e più presto e più fruttuosamente guarisce il fuoco il grano, del quale, mediante la macchina della mia stufa, ottimamente si può ogni regione servire alla cura de' suoi grani. Finalmente se l'acqua bollente, secondo che io fortemente e non senza ragione spero, riuscirà a sanare il grano, sarà questo metodo tanto semplice e bello, e per ogni sua parte commendabile, che si potrà dire niuna cosa esser divenuta più facile e più certa, quanto la tanto desiderata e per tanto tempo quasi ignota PERFETTA CONSERVAZIONE DEL GRANO.

NOTA I.

La misura della capacità della stufa può ciascuno facilmente farla; ma per dar piacere ai lettori eccola a parte a parte:

Misura piana e solida di tutte le parti della stufa, e della quantità del grano che possono contenere, alla ragione di tre palmi cubi per ciascun tumolo Napoletano.

	palmi quadrati	piedi cubi	tumoli Napolit.
Le quaranta cassette più grandi de' due muri laterali alla coperta della stufa, ciascuna lunga pollici ossia once 92 $\frac{1}{2}$, e larga 46 netti, fanno once quadre 170,200, che divise per 144 fanno palmi quadrati 1182, i quali moltiplicati per un sesto di palmo, altezza media del grano nelle dette cassette e nei canali, che per maggior brevità del calcolo si uniscono ora col conto delle cassette, fanno palmi cubi 197. Questi divisi per tre fanno tumoli di grano in circa 66 . .	1182	197	66
Le dodici cassette del muro dirimpetto alla porta, ciascuna es-			

sendo lunga once 69 $\frac{1}{4}$, larga once 46, fanno once quadrate 38,364, che fanno palmi quadrati 266, che moltiplicati per $\frac{1}{6}$ di palmo fanno palmi cubi 44, e questi divisi per tre fanno tumoli 15 in circa . . 266 44 15

Le trentadue cassette diseguali, che sono ne' due muri laterali alla porta, fanno in lunghezza in circa palmi 159 ossia pollici 1908, che moltiplicati per once 46, loro larghezza comune, fanno once quadre 87,368. Queste divise per once 44 fanno palmi quadrati 607 in circa, che moltiplicati per $\frac{1}{4}$ di palmo, altezza del grano in esse maggiore che nell' altre per essere più esposte al calore del fuoco, fanno palmi cubi 132. Questi divisi per tre fanno tumoli 50 in circa . 607 152 50

La parte superiore della stufa fatta in forma di tetto pendente a due acque, è per un lato palmi 15 $\frac{1}{3}$, per l' altro palmi 12 $\frac{1}{6}$ netti, ossia palmi quadrati 196, i quali moltiplicati per $\frac{1}{4}$ di palmo, altezza del grano sulla detta copertura, dà palmi cubi 49 ossia tumoli 16. Da questi dedotti palmi quadri

quattordici del vano che resta sopra la porta, avanzano palmi quadrati 182, ossia palmi cubi 45 in circa, che divisi per tre sono tumoli 15	182	45	15
Somma	2237	438	146

Ognun vede esser fatto questo calcolo ponendo sempre le quantità di sotto al vero, e disprezzando molte piccole masse, che tutte insieme prese farebbero oltrepassare la somma di 150 tumoli di grano.

NOTA II.

Prima d' ogni cosa chi vorrà fare l' esperienza dell'aumento del grano stufato dee prenderlo perfettamente netto e vagliato, purgandolo dalla polvere, terra, paglia o altro che suole esservi framischiato; perchè venendo queste impurità in buona parte tolte via dalla stufa, non apparirebbe nella misura il vero accrescimento del grano. Delle sperienze da me in varj tempi fatte rapporterò le seguenti eseguite colla maggiore accuratezza possibile.

Esperienza I fatta sopra grano di cattiva qualità comprato nel mercato di Castell'a mare il 1752.

A' 30 agosto si presero 25 misure cube di grano, di ciascuna delle quali il lato era tre pollici Napoletani. Ogni misura pesava once 8 $\frac{7}{8}$. Infornato questo grano per lo spazio di 2 ore e 50 minuti, e tornato subito a misurare dopo tratto dal forno, fù trovato misure 23 $\frac{1}{3}$.

Il peso di ciascuna misura era lo stesso.

A dì 2 settembre era mis. 23 $\frac{1}{4}$, peso once 8 $\frac{1}{4}$.

A dì 2 ottobre, essendo tempo umido, era mis. 24 $\frac{1}{8}$, peso lo stesso.

A dì 16 detto fù misurato misure 24, peso once 8 $\frac{3}{4}$.

A dì 8 detto mis. 24 $\frac{8}{9}$, peso lo stesso.

A dì 7 novembre mis. 24 $\frac{10}{11}$, peso once 8 $\frac{7}{8}$.

A dì 9 dicembre mis. 24 $\frac{10}{11}$, peso once 8 $\frac{7}{8}$.

A dì 1 gennaro 1753 mis. 25 $\frac{1}{3}$, peso once 8 $\frac{3}{4}$.

A' 4 aprile fu trovato di mis. 25 $\frac{1}{14}$, peso once 8 $\frac{7}{8}$.

Dalla cattiva qualità del grano derivò non aver dato l'aumento solito, sebbene se più lungamente si fosse seguitato ad osservarlo ed a misurarlo, si sarebbe trovato sempre di qualche poco maggiore.

Esperienza II sopra grano raccolto nel territorio di Vico nel 1753.

A dì 18 agosto si presero 25 delle solite misure di grano. Pesava ciascuna once 8 $\frac{1}{2}$ e poco più. Si posero nel forno ove si tennero 3 ore e $\frac{1}{4}$. Rimisurate subito dopo si trovarono mis. 24 scarse: peso once 8 $\frac{1}{8}$.

A dì 23 settembre erano mis. 24 $\frac{1}{8}$, peso once 8 $\frac{1}{8}$.

A dì 28 ottobre si sono trovate misure 24 $\frac{1}{4}$, peso lo stesso.

A dì 31 detto misure 24 $\frac{8}{9}$, lo stesso peso.

A dì 14 dicembre misure 25 $\frac{1}{1}$, peso once 8 $\frac{1}{8}$ scarse.

A dì 20 febbrajo 1754 furono trovate misure 25 $\frac{2}{3}$, peso once 8 $\frac{1}{2}$, essendo tempo asciuttissimo.

Esperienza

Esperienza III sopra lo stesso grano.

A dì 26 settembre 1753 prese le 25 solite misure di grano, delle quali ciascuna pesava once 8, furono messe in forno e tenutevi ore 3 $\frac{1}{4}$. Dopo uscite da esso erano misure 24 $\frac{1}{8}$, peso once 8 $\frac{1}{8}$.

A dì 11 novembre tornate a misurare erano mis. 25 $\frac{1}{14}$, peso lo stesso.

A dì 19 dicembre misure 25 $\frac{1}{8}$, peso once 8 $\frac{1}{8}$ scarse.

A dì 26 detto erano misure 26 scarse, peso once 8 $\frac{1}{8}$ scarse.

A' 20 febbrajo 1754, essendo tempo asciuttissimo e vento forte di tramontana, furono trovate misure 25 $\frac{1}{4}$, peso once 8 $\frac{1}{8}$.

Esperienza IV sopra lo stesso grano.

A dì 12 novembre 1753 avendo messe in forno le solite 25 misure, e dopo 2 ore e $\frac{1}{8}$ di stufamento trattele, si trovarono misure 24 $\frac{8}{9}$: peso lo stesso di quello che era innanzi da stufarsi.

A dì 19 dicembre erano misure 25 $\frac{1}{4}$.

A dì 20 febbrajo 1754 si sono trovate essere mis. 25 $\frac{8}{9}$, essendo tempo asciuttissimo.

Esperienza V di grano di Terra di Lavoro del luogo detto i Mazzoni raccolto nel 1753, e bagnato dopo sofferta la stufa.

A dì 7 settembre 1753 prese 25 delle sopradette

misure cube di grano s' infornarono, e vi si tennero quattro ore, poi si bagnarono con due delle dette misure d' acqua. Una di queste misure cube di tre pollici di lato è perappunto eguale alla caraffa Napoletana.

A dì 23 detto, misurato era misure 26 $\frac{1}{7}$ scarse: peso once 8 $\frac{3}{4}$.

A dì 17 ottobre si è trovato misure 25 $\frac{8}{9}$, peso once 8 $\frac{1}{2}$.

A dì 11 novembre misure 26 $\frac{1}{4}$, il peso era lo stesso.

A dì 20 febbrajo 1754, essendo stato per molti di tempo asciuttissimo, fu trovato mis. 26 $\frac{1}{7}$, peso once 8 $\frac{3}{8}$.

Esperienza VI fatta sul grano comprato in Castell' a mare, bagnato prima di stufarlo.

A dì 30 agosto 1752 si sono pigliate 25 delle stesse misure cube di grano: ciascuna pesava once 8 $\frac{7}{8}$; si sono bagnate abbondantemente, e poi tenute nel forno quasi 3 ore. Tornate in quell' istante a misurare furono trovate misure 26 $\frac{1}{7}$.

Il giorno appresso misurate erano mis. 26 scarse, peso once 8 $\frac{1}{2}$.

A' 28 settembre misure 25 $\frac{2}{3}$.

A dì 2 ottobre, tempo umido e piovoso, furono trovate mis. 25 $\frac{8}{9}$.

A dì 8 detto erano misure 25 $\frac{8}{9}$.

A dì 25 dicembre misure 26 scarse.

A dì 8 gennaro 1753 si trovarono essere misure 26 $\frac{1}{11}$. Il peso fù in tutto questo tempo di once 8 $\frac{1}{2}$.

Esperienza VII di grano comprato in Castell' a mare, bagnato prima di stufarlo.

A' 4 settembre 1753 si presero 25 misure cube di tre pollici di lato di grano; ogni misura pesava once 8 $\frac{7}{8}$. Si bagnarono abbondantemente, e poi si posero in forno e vi si tennero ore 4 e $\frac{1}{4}$. Nel cavarsi dal forno era il grano molto umido e caldo, e fu trovato di misure 27 $\frac{1}{2}$; il peso era once 8.

A' 5 detto, essendo già ben asciutto il grano si trovò misure 26 $\frac{2}{3}$, peso once 8.

A dì 16 detto era misure 26 $\frac{1}{3}$, peso once 8 $\frac{1}{4}$.

A' 20 detto fattane nuova misura era mis. 25 $\frac{2}{3}$, peso once 8 $\frac{1}{4}$.

A' 2 ottobre, dopo una dirottissima pioggia, era mis. 25 $\frac{1}{3}$, peso lo stesso.

A dì 8 detto si trovò misure 26 scarse, peso once 8 $\frac{1}{8}$.

Continuato a pesare molte volte di poi fino a dì 20 dicembre, fu trovato quasi sempre lo stesso con piccolissime variazioni nelle misure.

A dì 20 era misure 26, peso once 8 $\frac{1}{8}$.

A' 1 gennaro 1753 misure 26 $\frac{1}{3}$, il peso lo stesso.

A' 4 aprile, dopo una dirotta pioggia rimisurato, fù trovato mis. 26 $\frac{1}{14}$, peso once 8 $\frac{1}{2}$ scarse.

SPIEGAZIONE

DELLE FIGURE.

FIGURA I. PIANTA DELLA STUFA.

AAAA. *Riçinto del muro della stufa.*

aaaa. *Vano della stanza.*

BB. *Porta della medesima.*

bbbb. *Vano interiore della stufa.*

CCCCC. *Condotti d' immissione, per li quali scende il grano nelle cassette.*

DDDD. *Luogo delle cassette.*

EE. *Condotti d'emissione, per li quali esce il grano stufato.*

FFF. *Emissarj.*

gggggg. *Canaletti, per li quali scorre l' imposta delle cateratte.*

H. *Luogo della braciera.*

FIGURA II. FRONTE DELL' EDIFIZIO.

AA. *Zoccolo di fabbrica, su cui posano le mura e le cassette.*

BB. *Porto della stufa.*

II. *Parapetto del terrazzo.*

X. *Finestrino, che serve per isfogatojo.* (*)

(*) Agli stessi luoghi si sono poste sempre le stesse lettere in tutte le Figure; perciò non se n' è replicata la spiegazione. Quest' avvertenza è applicabile anche alle Figure seguenti.

FIGURA III. PIANTA DELLA COPERTURA.

nnn. *Luoghi, ove corrispondono i bucchi, per li quali entra il grano nella stufa.*

aaa. *Copertura di legname pendente a due acque, circondata da sponde.*

QQ. *Comignolo della copertura.*

KK. *Bocche delle cassette superiori, per le quali il grano dalla copertura entra in esse.*

CC. *Bocche de' condotti d' immissione di legno delle cassette.*

O. *Apertura, per la quale si vuota il grano stufato, che non può scorrere ne' condotti C ed E contigui.*

YY. *Spalle della copertura.*

FIGURA IV. SPACCATO secondo le linee PP. e pp, della Pianta, Fig. I.

II. *Sponde del terrazzo, su cui si versa il grano.*

N. *Bucchi, per li quali dal terrazzo scende il grano nella stufa.*

DD. *Cassette.*

CC. *Condotti d' immissione.*

EE. *Condotto d' emissione.*

YY. *Spalle della copertura.*

ddd. *Cassette spaccate secondo la linea pp.*

KK. *Bocche d' immissione delle cassette.*

LL. *Bocche d' emissione delle cassette.*

mm. *Traverse, che sostengono il grano in più livelli.*

H. *Braciera.*

FIGURA V. SPACCATO secondo la linea QQ. della Pianta, Fig. I.

EE. *Interno de' condotti d' emissione.*

LL. *Bocche d' emissione delle cassette.*

gg. *Imposta della Cateratta , una aperta , l' altra chiusa.*

QQ. *Comignolo della copertura.*

Y. *Spalla della copertura veduta da sotto.*

CC. *Condotto d' immissione del muro di fronte.*

EE. *Condotto d' emissione del muro suddetto.*

DD. *Cassette.*

FIGURA VI. CASTELLO DI LEGNO INTERNO DELLA STUFA , veduto in prospettiva spogliato delle muraglie esteriori.

III. *Terrazzo.*

NN. *Condotti , da' quali cade il grano sul castello.*

YY. *Copertura colle sue sponde.*

DD. *Cassette.*

CC. *Canali d' immissione.*

EE. *Canali d' emissione.*

F. *Emissario.*

BB. *Porta della stufa.*

FIGURA VII. *Spaccato secondo la linea PP. pp. della Pianta colle cassette verticali.*

FIGURA VIII. *Cassetta veduta in prospettiva.*

FIGURA IX. *Spaccato d' una cassetta.*

INDICE

DEL PRESENTE VOLUME.

CONTINUAZIONE DEI DIALOGHI SUL COMMERCIO DEI GRANI DI FERDINANDO GALIANI.

Seguito del dialogo VII . . . . . pag. 7
Dialogo VIII. . . . . » 56
DUE LETTERE DI GALIANI SOPRA I DIALOGHI
Lettera prima . . . . . » 192
Lettera seconda . . . . . » 199
Lettera di GALIANI al signor di Sartine, già Luogotenente di Polizia a Parigi . » 209
Risposta ad alcune domande relative ai Monti di Pietà . . . . . » 215
Altra lettera di GALIANI a madama d'E... » 227
ESTRATTO DEL DISCORSO sulla perfetta conservazione dei grani, pubblicato sotto il nome di BARTOLOMMEO INTIERI . » 233
Introduzione . . . . . » 235
CAP. I. Delle maniere usate finora per conservare i grani e della loro imperfezione » 238
CAP. II. Dell'attività del fuoco a medicare il grano da ogni suo male . . . . » 256
CAP. III. Della stufa del grano . . . . » 277
CAP. IV. Vicende della stufa del grano . » 304

CAP. V. Sperienze intorno ai grani stufati . » 317
Di una nuova maniera di medicare il grano coll' acqua bollente . . . . . » 328
Nota I . . . . . » 332
Nota II . . . . . » 335
Spiegazione delle Figure . . . . . » 340

ERRORI.			*CORRIGE.*	
Pag.	40 lin.	1 rendit	leggasi:	rendit.
»	45 »	2 effet.	»	effet?
«	50 »	24 égaux.	»	égaux?
»	68 »	7 peut-être	»	peut être
»	142 »	ult. les dots de	»	les dots des
»	188 »	6 ecomomistes	»	economistes
»	195 »	4 mieux ni,	»	mieux, ni
»	240 »	3 i danui	»	i danni
»	249 »	6 siffata	»	siffatta
»	258 »	3 tronchj	»	tonchj
»	296 »	23 lodi di	»	lodi le
»	309 »	3 mattura	»	matura

SBN

ntieri

II

Fig. IV.

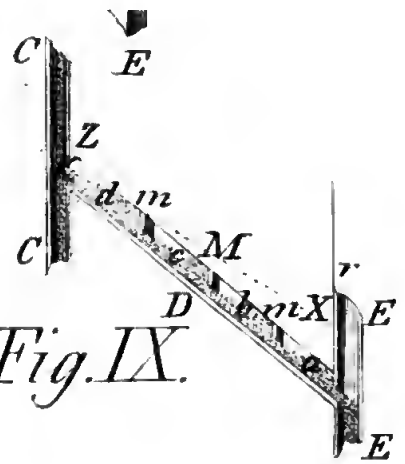

Fig. IX.

A. Barioli inc. 1803